



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture

Analyse des dépenses publiques en soutien à la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sénégal sur la période 2010–2015

Série de notes techniques

Analyse des dépenses publiques en soutien à la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sénégal sur la période 2010–2015

Série de notes techniques

Par Lucile Hummel et Alban Mas Aparisi

Citation suggérée:

Hummel, L. et Mas Aparisi, A. 2017. *Analyse des dépenses publiques en soutien à la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sénégal sur la période 2010–2015*. Série de notes techniques, SAPAA (Programme de Suivi et Analyse des Politiques Agricoles et Alimentaires). Rome, FAO.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

© FAO, 2017

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à www.fao.org/contact-us/licence-request ou adressée par courriel à copyright@fao.org.

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés par courriel adressé à publications-sales@fao.org.

Table des matières

Figures.....	iv
Tableaux.....	vi
Encadrés.....	vi
Reconnaissance.....	vii
Acronymes	viii
Résumé de la note	x
1. Objet de la note	1
2. Méthodologie	1
3. Données et limites de l'analyse.....	6
4. Résultats et interprétation	9
4.1. Un accroissement des dépenses pour une prise en compte élargie de la SAN.....	9
Une part croissante du budget alloué à la SAN	9
Des dépenses en soutien à la SAN décaissées de manière globalement efficiente	12
L'investissement dans les routes rurales et l'irrigation hors exploitation, levier d'amélioration de la disponibilité alimentaire.....	12
Le riz: un soutien accru pour une culture clé de la sécurité alimentaire	20
Les consommateurs devenus premiers bénéficiaires des DPSAN grâce aux filets sociaux	23
4.2. Une approche inégale de la SAN et des investissements prioritaires sous dotés	26
La SAN: une approche productiviste, source d'un déséquilibre institutionnel et dimensionnel ..	26
Les subventions aux intrants: un poids pour la prévisibilité budgétaire et l'efficacité allocative des ressources.....	29
Le soutien du riz au détriment des cultures céréalières traditionnelles: une priorité politique en décalage avec l'urgence alimentaire et nutritionnelle en milieu rural.....	32
La dépendance à l'aide extérieure	33
Des postes de dépenses sous dotés au regard de leur importance pour la SAN et la résilience ..	36
5. Principales tendances et dynamiques explicatives	43
6. Conclusions et recommandations	45
Annexe: Grille de classification des dépenses en soutien à la SAN	47
Références	54

Figures

Figure 1.	Part du budget total en soutien à la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sénégal (DPSAN au sens large et au sens restreint) en pourcentage, dépenses budgétisées et décaissées, 2010-2015.	x
Figure 2.	Liens de causalité entre la sécurité alimentaire et la nutrition.	3
Figure 3.	Dimensions et déterminants de la SAN, facteurs de risques et chocs pouvant affecter la SAN	5
Figure 4.	Part des DPSAN dans le budget national décaissé au Sénégal selon les définitions ASIST (UE) et SAPAA (sens restreint et sens large) en pourcentage, 2010-2015.....	10
Figure 5.	Niveau des DPSAN budgétisées et décaissées au Sénégal en milliards de FCFA (axe de gauche) et taux d'exécution en pourcentage (axe de droite), 2010-2015. ...	12
Figure 6.	Répartition des DPSAN (hors coûts administratifs) selon les dimensions de la SAN au Sénégal, dépenses décaissées en pourcentage, moyenne 2010-2015.	13
Figure 7.	Répartition des DPSAN contribuant à la dimension utilisation de la sécurité alimentaire au Sénégal en pourcentage, dépenses d'investissement décaissées, 2010-2015.....	13
Figure 8.	Répartition des DPSAN (hors coûts administratifs) selon les dimensions de la SAN au Sénégal, dépenses décaissées en milliards de FCFA, 2010-2015.....	14
Figure 9.	Paievements aux agents de la SAN, soutien général au secteur, dépenses en faveur de la SAN et coûts administratifs au Sénégal, dépenses d'investissement décaissées en milliards de FCFA, 2010-2015.	16
Figure 10.	Composition des principales dépenses spécifiques à la SAN au Sénégal, dépenses d'investissement décaissées en milliards de FCFA, 2010-2015.....	17
Figure 11.	Principales activités en lien avec l'irrigation hors exploitation au Sénégal, dépenses d'investissement décaissées en milliards de FCFA, 2010-2015.....	17
Figure 12.	Principales activités en lien avec les routes rurales au Sénégal, dépenses d'investissement décaissées en milliards de FCFA, 2010-2015.	18
Figure 13.	Principales activités en lien avec les paiements aux producteurs au Sénégal, dépenses d'investissement décaissées en milliards de FCFA, 2010-2015.....	19
Figure 14.	Principales activités en lien avec les subventions au capital au Sénégal, dépenses d'investissement décaissées en milliards de FCFA, 2010-2015.....	20
Figure 15.	Répartition des dépenses allouées dans le cadre de projets et programmes ciblant des produits individuels ou des groupes de produits au Sénégal, dépenses d'investissement décaissées en milliards de FCFA, 2010-2015.....	22
Figure 16.	Production de riz au Sénégal en tonnes et cumul pluviométrique en millimètres (axe de gauche), montant des dépenses en soutien au riz en FCFA/T (axe de droite), 2010-2015.....	22
Figure 17.	Répartition des paiements aux agents de la SAN au Sénégal, dépenses d'investissement décaissées en milliards de FCFA, 2010-2015.....	23
Figure 18.	Principales mesures de politique destinées aux transferts en espèces au Sénégal (hors coûts administratifs), dépenses réelles en milliards de FCFA, 2010-2015.	24
Figure 19.	Répartition des dépenses spécifiques à la SAN entre les Ministères en pourcentage, dépenses d'investissement décaissées, moyenne 2010-2015.....	27

Figure 20.	Répartition des dépenses du Ministère de l'Agriculture et de l'Equipeement Rural selon les dimensions de la SAN en pourcentage, dépenses d'investissement décaissées, 2010-2015.....	28
Figure 21.	Répartition des dépenses spécifiques à la SAN entre les quatre Ministères sectoriels de l'agriculture en milliards de FCFA, dépenses d'investissement décaissées, 2010-2015.....	29
Figure 22.	Production de céréales traditionnelles (mil, maïs, sorgho) et de riz paddy en tonnes au Sénégal, 2010-2014.	33
Figure 23.	Source de financement des DPSAN en milliards de FCFA (axe de gauche) et part de l'aide en pourcentage (axe de droite) au Sénégal, dépenses d'investissement décaissées, 2010-2015.....	34
Figure 24.	Niveau des DPSAN budgétisées et décaissées financées sur ressources externes au Sénégal en milliards de FCFA (axe de gauche) et taux d'exécution en pourcentage (axe de droite), 2010-2015.....	34
Figure 25.	Composition fonctionnelle des DPSAN financées sur ressources externe (hors coûts administratifs) en milliards de FCFA, dépenses d'investissement décaissées, 2010-2015.....	35
Figure 26.	Source de financement des dépenses allouées à l'irrigation hors exploitation en milliards de FCFA (axe de gauche) et part de l'aide en pourcentage (axe de droite) au Sénégal, dépenses d'investissement décaissées, 2010-2015.	36
Figure 27.	Composition des DPSAN (hors coûts administratifs en pourcentage, dépenses d'investissement décaissées, moyenne 2010-2015.	37
Figure 28.	Niveau des dépenses allouées à la recherché agricole en milliards de FCFA (axe de gauche) et part dans les DPSAN (hors coûts administratifs) en pourcentage (axe de droite), dépenses d'investissement décaissées, 2010-2015.....	38
Figure 29.	Répartition des transferts aux consommateurs en pourcentage, dépenses d'investissement décaissées, moyenne 2010-2015.	40
Figure 30.	Dépenses en soutien au stockage au Sénégal, dépenses d'investissement et de fonctionnement décaissées en milliards de FCFA, 2010-2015.	41
Figure 31.	Principales mesures de politique liées au stockage alimentaire en milliards de FCFA (hors coûts administratifs), dépenses d'investissement décaissées, 2010-2015.	42

Tableaux

Tableau 1.	Données utilisées pour l'analyse des dépenses publiques en soutien à la SAN au Sénégal, 2010-2015.	7
Tableau 2.	Budget public total, dépenses vers le secteur agricole, part des coûts administratifs dans les dépenses publiques en soutien à l'agriculture et à l'alimentation (DPAA), en milliards de FCFA nominaux et part de catégories de dépenses agricoles dans les DPAA au Sénégal, 2010-2015.	8
Tableau 3.	Part des dépenses allouées à des produits individuels et à des groupes de produits dans le cadre de projets ciblés en pourcentage dans les DPSAN (hors coûts administratifs), dépenses d'investissement décaissées, 2010-2015.	21
Tableau 4.	Répartition des transferts aux agents de la SAN au Sénégal, dépenses d'investissement décaissées en pourcentage, 2010-2015.	23
Tableau 5.	Composition des paiements aux consommateurs en pourcentage, dépenses d'investissement décaissées, 2010-2015.....	25
Tableau 6.	Répartition des paiements aux producteurs en milliards de FCFA, part des paiements aux producteurs dans les DPSAN (hors coûts administratifs) et des intrants dans le PIB en pourcentage, dépenses d'investissement décaissées, 2010-2015.....	31

Encadrés

Encadré 1.	La SAN au Sénégal en 2015, un bilan contrasté.....	11
Encadré 2.	Un cadre politique disparate et non intégré	15
Encadré 3.	Quels investissements pour améliorer la SAN?	39

Reconnaissance

Cette note technique est un produit du Programme de Suivi et Analyse des Politiques Agricoles et Alimentaires (SAPAA). Elle sera mise à jour dès que de nouvelles données seront rendues disponibles.

Le programme SAPAA est mis en œuvre par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) en collaboration avec l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) et les partenaires nationaux dans les pays participants. Elle est soutenue financièrement par la fondation Bill et Melinda Gates, l'Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID), le Ministère Fédéral pour l'Agriculture et l'Alimentation de la République Fédérale d'Allemagne et les Pays-Bas. L'analyse présentée dans ce document est le résultat du partenariat établi avec la Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles (DAPSA) du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER) et la Direction de la Coopération Économique et Financière (DCEF) du Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (MEFP). Cette analyse a bénéficié du soutien technique et financier de l'Union Européenne (UE) dans le cadre du Projet de renforcement de la gouvernance de la sécurité alimentaire et de la nutrition au Sénégal (PRO-ACT) mis en œuvre par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) au Sénégal. Cette note technique a été préparée par Lucile Hummel et Alban Mas Aparisi du bureau Afrique de l'Ouest du programme SAPAA de la FAO, avec le soutien et les contributions de Federica Angelucci.

Pour plus d'informations: <http://www.fao.org/in-action/mafap/home/en/>

Acronymes

CIN2	Deuxième Conférence Internationale sur la Nutrition
CLM	Cellule de Lutte contre la Malnutrition
CSA	Commissariat à la Sécurité Alimentaire
CSA	Comité de la Sécurité Alimentaire Mondiale
CRS-SANAD	Contrat de Réforme Sectorielle en appui au développement Agricole Durable et à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
DPTSA	Document de Programmation Triennale de la Sécurité Alimentaire
DSSAN	Dépenses Spécifiques à la SAN
DFSAN	Dépenses en Faveur de la SAN
DPSAN	Dépenses en soutien à la SAN
LOASP	Loi d’Orientation Agro-sylvo-pastorale
ODD	Objectifs de Développement Durable
MAER	Ministère de l’Agriculture et de l’Equipeement Rural
MCC	Millenium Challenge Corporation
MEDD	Ministère de l’Environnement et du Développement Durable
MEFP	Ministère de l’Economie, des Finances et du Plan
MEPA	Ministère de l’Elevage et des Productions Animales
MITTD	Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement
MPEM	Ministère de la Pêche et de l’Economie Maritime
PADEN	Programme d’Aménagement et de Développement Economique des Niayes
PNDE	Politique nationale de Développement de l’Elevage
PNDN	Politique Nationale de Développement de la Nutrition
PNDS	Plan National de Développement Sanitaire
PNR	Plan National de Riposte à l’insécurité alimentaire
PRACAS	Programme de Relance et d’Accélération de la Cadence de l’Agriculture Sénégalaise
PSE	Plan Sénégal Emergent
PSMN	Plan Stratégique Multisectoriel de la Nutrition

SAN	Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
SAPAA	Suivi et Analyse des Politiques Agricoles et Alimentaires
SE/CNSA	Secrétariat Exécutif du Comité National de Sécurité Alimentaire
SNSAR	Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire et de Résilience
UE	Union Européenne
TP	Transferts de politique

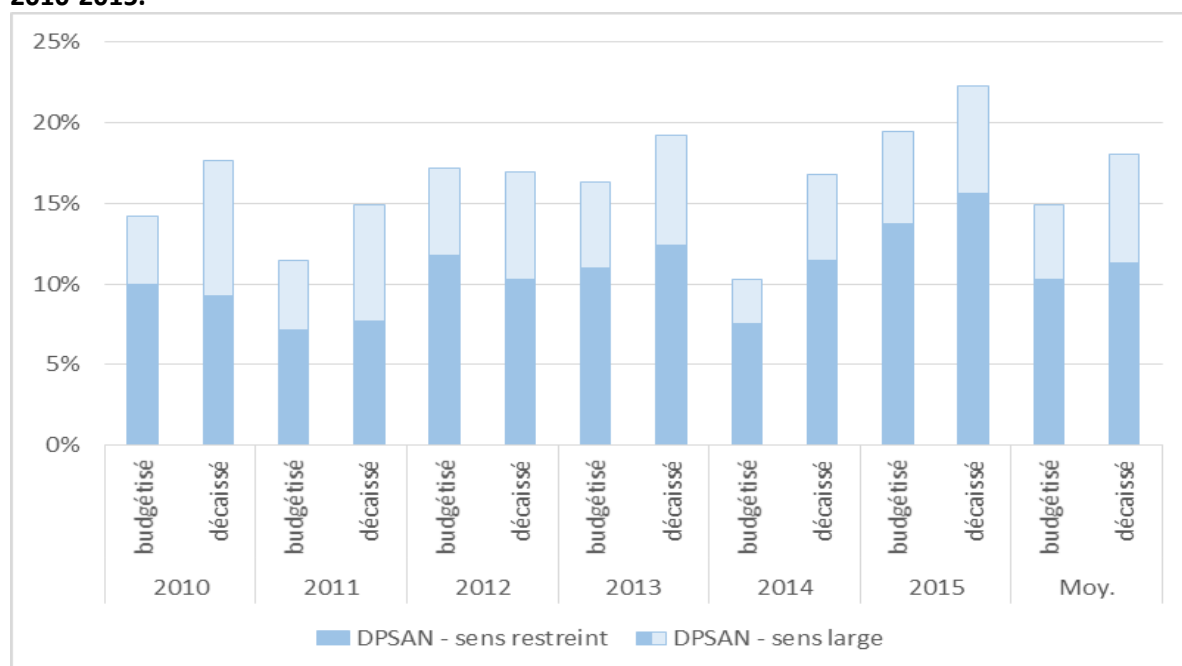
Résumé de la note

Objet: Dépenses publiques en soutien à la sécurité alimentaire et nutritionnelle
Pays: Sénégal
Période d'analyse: 2010-2015

Objectif

Cette note technique a pour objectif d'analyser l'évolution des dépenses publiques en soutien à la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN) au Sénégal. Elle s'emploie tout particulièrement à déterminer si les dépenses en soutien à la SAN ont été allouées de manière cohérente par rapport aux objectifs du Gouvernement (efficacité verticale) d'une part, et par rapport au diagnostic d'insécurité alimentaire et nutritionnelle du Sénégal d'autre part (efficacité horizontale). Elle esquisse également une liste d'investissements à réaliser de manière prioritaire en raison de leur impact élevé sur la SAN au Sénégal.

Figure 1. Part du budget total en soutien à la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sénégal (DPSAN au sens large et au sens restreint) en pourcentage, dépenses budgétisées et décaissées, 2010-2015.



Note: les DPSAN au sens large sont composées du soutien direct à l'agriculture (comprenant les paiements aux agents et le soutien collectif au secteur, par exemple à travers la recherche agricole), des dépenses en faveur de l'agriculture et l'alimentation (santé, éducation et infrastructures rurales) et des coûts administratifs liés à ces dépenses. Les DPAA au sens restreint englobent uniquement le soutien direct au secteur agricole. *Source:* Auteurs.

Principales tendances et dynamiques explicatives

- Entre 2010 et 2015, le niveau des dépenses en soutien à la SAN a doublé pour atteindre son plus haut niveau sur la période (537 milliards de FCFA). Ces dépenses ont majoritairement pris la forme d'un soutien direct à la SAN, dont la part dans le budget public total décaissé est passée de 9 à 16 pour cent.
- Cette hausse est intervenue alors que la SAN ne faisait l'objet d'aucune politique spécifique, et par conséquent d'aucun document de programmation budgétaire intégrant son caractère

multisectoriel. En l'absence de stratégie globale et concertée, la SAN a davantage fait l'objet d'une juxtaposition d'approches: priorités productivistes au Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER), priorité au désenclavement au Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement (MITTD), priorité aux consommateurs à la Présidence et maintien des dépenses de santé à un niveau stable au Ministère de la Santé et de l'Action Sociale (MSAS). Ce déficit stratégique s'est traduit par un déséquilibre entre les Ministères (au profit du MAER et du MITTD) et entre les dimensions de la SAN (au profit de la disponibilité alimentaire).

- La mise en œuvre du PSE à partir de 2013 a néanmoins réduit le biais productiviste des politiques agricoles et alimentaires au Sénégal. Les consommateurs sont devenus les premiers bénéficiaires des transferts directs de politique à travers la mise en place de filets sociaux. Le changement constaté en faveur des consommateurs témoigne de la prise en compte accrue des questions de pauvreté, d'insécurité alimentaire et nutritionnelle et de résilience dans le champ des politiques agricoles et alimentaires.

Recommandations

Face à ces constats, les recommandations suivantes sont proposées pour améliorer la cohérence et l'efficacité des dépenses publiques en soutien à la sécurité alimentaire et nutritionnelle:

- 1) Auditer et améliorer l'architecture institutionnelle de la SAN pour optimiser la coordination entre les institutions ainsi qu'avec les bailleurs extérieurs.
- 2) Formuler un cadre politique multisectoriel spécifique à la SAN s'étalant sur le long terme, avec des objectifs harmonisés et des moyens spécifiques, en s'appuyant sur le Document de Programmation Triennale de la Sécurité Alimentaire (DPTSA).
- 3) Améliorer la traçabilité des dépenses allouées aux intrants pour mettre un terme à l'imprévisibilité budgétaire qu'ils suscitent et réduire leur poids budgétaire au profit des interventions à fort impact sur la réduction de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.
- 4) Augmenter les moyens alloués aux interventions portant sur l'alimentation complémentaire et thérapeutique et sur le changement du comportement alimentaire, ainsi qu'aux moyens alloués à la mitigation de la variabilité et du changement climatique et à la mitigation de la fluctuation des prix.
- 5) Placer les cultures céréalières traditionnelles (mil, sorgho) au cœur de la stratégie de lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle afin de répondre aux besoins des populations rurales, celles-ci étant plus fréquemment et plus sévèrement touchées par des crises alimentaires.
- 6) Augmenter les investissements dédiés aux cultures horticoles compte tenu de leur haute teneur en nutriments, en réorientant une partie des transferts vers les agents des filières concernées et en privilégiant la mise en place de systèmes semenciers performants, ainsi que d'infrastructures de stockage et de commercialisation.

- 7) Relever le niveau des dépenses publiques allouées à la recherche agricole compte tenu de son rôle primordial dans la mise au point de techniques et de technologies adaptées aux spécificités climatiques, environnementales, alimentaires et nutritionnelles du Sénégal.
- 8) Définir un seuil d'investissement optimal pour les interventions prioritaires de lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sénégal sur la base d'études spécifiques et approfondies

1. Objet de la note

L'objectif de cette note technique est d'analyser l'évolution des dépenses publiques en soutien à la SAN au Sénégal. Son ambition est de livrer une analyse détaillée du niveau, de la composition et de la cohérence des dépenses en soutien à la SAN dans le pays, en identifiant des possibilités d'amélioration dans la formulation et l'exécution de ces dépenses. L'analyse est fondée sur la base de données des dépenses publiques en soutien à la SAN du Sénégal, un des outils de suivi des politiques du programme de Suivi et d'analyse des politiques agricoles et alimentaires (SAPAA).

Cette note s'emploie tout particulièrement à déterminer si les dépenses en soutien à la SAN ont été allouées de manière cohérente par rapport aux objectifs du Gouvernement (efficience verticale) d'une part, et par rapport au diagnostic d'insécurité alimentaire et nutritionnelle du Sénégal d'autre part (efficience horizontale). Elle esquisse également une liste d'investissements à réaliser de manière prioritaire en raison de leur impact élevé sur la SAN au Sénégal.

2. Méthodologie

La présente note est basée sur l'utilisation de la méthodologie du programme SAPAA pour l'analyse des dépenses publiques en soutien à la SAN¹. Celle-ci a été développée à partir de la méthodologie d'origine² du programme SAPAA qui permet d'identifier, désagréger et classer toutes les dépenses publiques en soutien à l'agriculture et l'alimentation dans un pays donné, selon une typologie établie par l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) pour classer les dépenses publiques.

Plus particulièrement, la méthodologie d'analyse des dépenses publiques en soutien à la SAN répond à un besoin accru de suivre les dépenses des Etats suite aux engagements pris par ces derniers de mettre en œuvre des politiques visant à éradiquer la malnutrition lors de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2) de 2014. Elle a été testée au Sénégal pour répondre aux besoins du Gouvernement, qui cherche à améliorer la qualité de sa gouvernance en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle. La grille de classification employée a été validée au niveau national lors d'un atelier organisé par le MEFP et présidé par le Conseiller spécial du Premier Ministre pour l'agriculture, qui s'est tenu à Saly le 1^{er} et 2 septembre 2016. Les institutions suivantes ont participé à la validation de la méthodologie de la grille:

- le Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan (MEFP);
- le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER);
- le Ministère de l'Élevage et des Productions Animales (MEPA);
- le Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime (MPEM);
- le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD);
- la Cellule de Lutte contre la Malnutrition (CLM);
- le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA);
- le Secrétariat Exécutif du Comité National de Sécurité Alimentaire (SE/CNSA);

¹ La grille utilisée pour analyser les dépenses publiques en soutien à la SAN est disponible en annexe.

² SAPAA. 2013. Guides méthodologiques de mise en œuvre du SAPAA: Volume II. Analyse des dépenses publiques pour l'alimentation et l'agriculture. Notes techniques du SAPAA, FAO, Rome, Italie. Disponible à l'adresse: http://www.fao.org/fileadmin/templates/mafap/documents/Methodological_Guidelines/Methodological_Guidelines_-_Volume_II_-_Public_Expenditure_-_Final.pdf

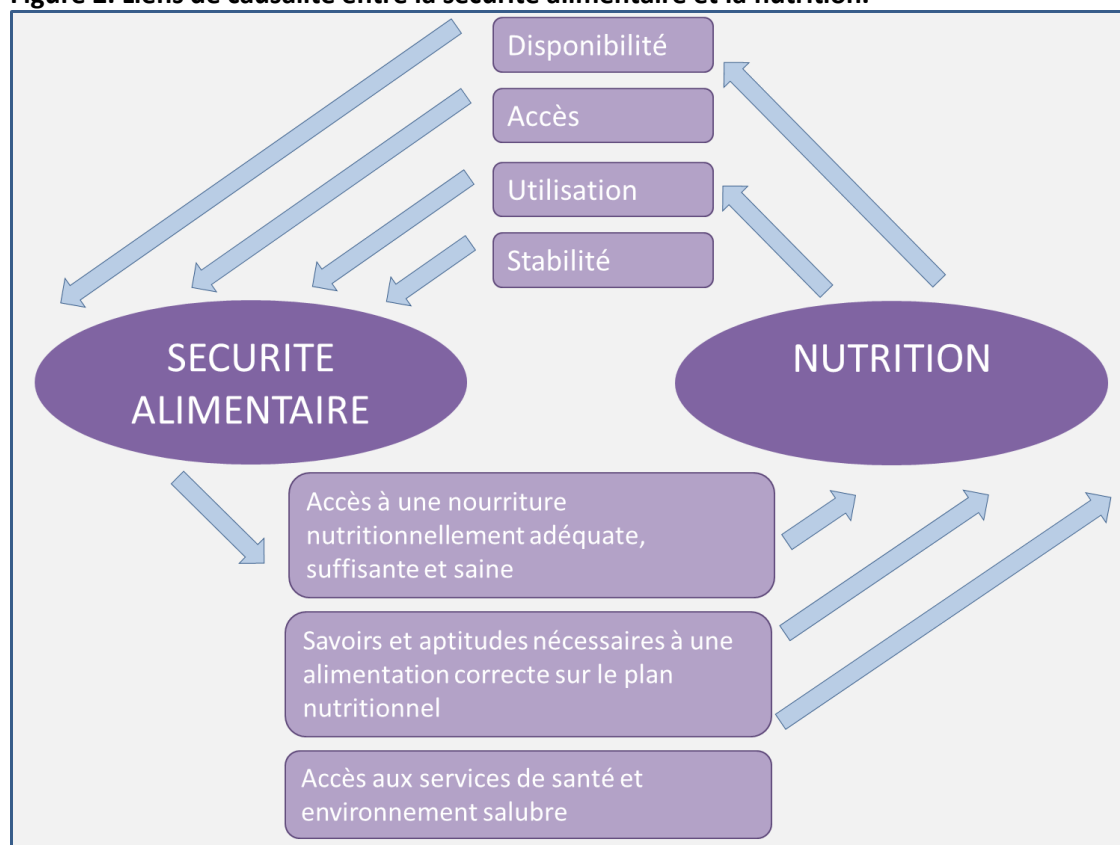
- la FAO Sénégal et le programme SAPAA.

La méthodologie d'analyse des dépenses publiques en soutien à la SAN repose sur la définition de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la FAO, selon laquelle *«la sécurité alimentaire et nutritionnelle existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique, social et économique à une nourriture en quantité suffisante et de qualité appropriée en termes de variété, de diversité, de teneur en nutriments et de sécurité sanitaire pour satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires et peuvent ainsi mener une vie saine et active, tout en bénéficiant d'un environnement sanitaire et de services de santé, d'éducation et de soins adéquats»* (FAO 2011). Cette conception de la SAN repose sur les quatre piliers de la sécurité alimentaire (disponibilité, accès, utilisation et stabilité) tout en incluant la nutrition (Figure 2). Ainsi, le terme de « sécurité alimentaire et nutritionnelle » met l'accent sur les liens conceptuels qui existent entre la sécurité alimentaire et la sécurité nutritionnelle. Ce terme constitue un pas supplémentaire vers une approche intégrée par rapport au terme de « sécurité alimentaire et nutrition », qui prône simplement une approche différenciée. Les concepts de sécurité alimentaire et de sécurité nutritionnelle sont ainsi intégrés dans un même objectif de développement, contribuant à orienter efficacement l'action des pouvoirs publics et l'action programmatique (CSA, 2012).

La sécurité alimentaire et la nutrition entretiennent des liens de cause à effet mutuels, nécessaires mais non suffisants (Figure 2). La nutrition contribue à deux des quatre dimensions de la sécurité alimentaire: la disponibilité (production d'aliments bio-fortifiés) et l'utilisation (soins et pratiques alimentaires telles que l'allaitement ou l'administration de compléments) (Figure 2). Toutefois, la sécurité alimentaire ne peut être atteinte en l'absence d'action conjointe et ciblée sur les dimensions d'accès et de stabilité. En retour, la sécurité alimentaire contribue à la nutrition en garantissant l'accès à une nourriture nutritionnellement adéquate, suffisante et saine, mais ceci n'est pas suffisant pour garantir une consommation appropriée par chaque membre, ni l'utilisation biologique appropriée des aliments consommés (FAO, 2002). Deux conditions supplémentaires doivent être réunies pour assurer la sécurité nutritionnelle des ménages:

- le savoir et les aptitudes nécessaires à l'acquisition, à la préparation et à la consommation d'une alimentation correcte sur le plan nutritionnel, notamment en ce qui concerne les besoins spéciaux des jeunes enfants;
- l'accès aux services de santé et un environnement salubre qui garantiront l'utilisation biologique effective des aliments consommés.

Figure 2. Liens de causalité entre la sécurité alimentaire et la nutrition.



Source: Auteurs à partir de SAPAA, 2015 et FAO, 2002.

Malgré leurs apports réciproques, la sécurité alimentaire et la nutrition obéissent à des dynamiques spécifiques. Le concept de SAN est utile pour appréhender les dépenses de sécurité alimentaire et de nutrition sous une approche commune et multidimensionnelle, prenant en compte des sphères politiques aussi variées que l'agriculture, la santé, le commerce, la protection sociale et les infrastructures de transport (SAPAA, 2015). En revanche, le concept de SAN rend difficile l'analyse spécifique des dépenses en soutien à la nutrition. Pour cette raison, les dépenses spécifiques et sensibles à la nutrition ne sont pas distinguées dans l'analyse.

Une lecture du concept de SAN à la lumière du concept de résilience, plus précisément des risques et chocs pouvant affecter la SAN (Figure 2), s'avère par ailleurs intéressante au regard de la situation alimentaire et nutritionnelle du Sénégal (Encadré 1) et des stratégies politiques qui sont déployées pour y faire face (Encadré 2). La sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages est directement affectée par les stratégies développées par ces derniers pour résister aux chocs, notamment alimentaires et nutritionnels. Les stratégies les plus fréquemment adoptées au premier stade d'une crise alimentaire consistent à vendre des actifs productifs (bétail), des biens de la famille, ou encore à réduire le nombre de repas par jour (SNSAR, 2016). L'exode de certains membres de la famille est aussi courant, diminuant de fait la main d'œuvre rurale essentielle à la disponibilité alimentaire. Il existe donc une relation de cause à effet entre les capacités de résilience des populations, notamment les plus vulnérables, et leur état de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Plus ces capacités sont faibles, plus les risques d'insécurité alimentaire sont importants.

La méthodologie d'analyse des dépenses publiques en soutien à la SAN permet de classer les projets et programmes pertinents dans le pays, sur la base de la nature du soutien fourni au secteur

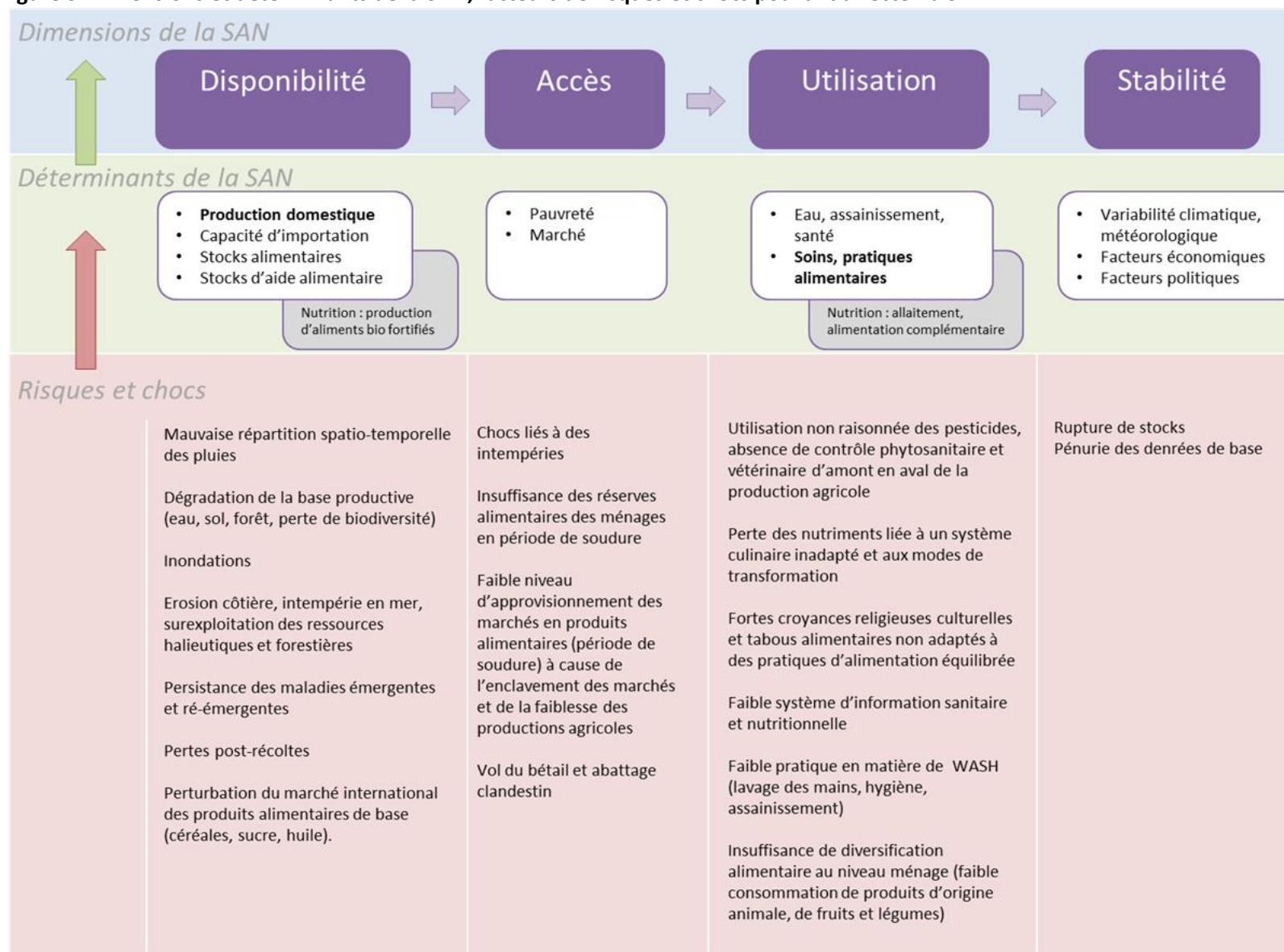
à travers les activités de chacun des projets et programmes mis en œuvre. Elle fournit également une désagrégation des dépenses publiques par source de dépense (aide et gouvernement), par agence de mise en œuvre, ainsi qu'une distinction entre les dépenses récurrentes et d'investissement, administratives et de transferts de politiques, budgétisées et décaissées. Enfin, elle permet de déterminer la part des dépenses publiques attribuée à chaque produit de base dans le pays.

Afin d'appréhender toutes les dépenses publiques en soutien à la SAN, la méthodologie du programme SAPAA établit la ventilation suivante (SAPAA, 2013):

- i. Une distinction générale entre les politiques qui sont: spécifiques à la SAN (soutien direct à la SAN), en faveur de la SAN (soutien à travers le développement rural) et les dépenses non agricoles.
- ii. Au sein de la catégorie spécifique à la SAN, une distinction est faite entre le soutien aux producteurs et aux autres agents de la filière (par exemple, subventions aux intrants) et le soutien général ou collectif au secteur (par exemple, la recherche). Les agents de la filière comprennent les agriculteurs (producteurs), les fournisseurs d'intrants, les transformateurs, les consommateurs, les commerçants et les transporteurs.

La somme des dépenses spécifiques à la SAN (DSSAN) et des dépenses en faveur de la SAN (DFSAN) représente ce que le programme SAPAA désigne comme les transferts de politique (TP). La somme des TP et des coûts administratifs identifiés par le programme SAPAA constitue les dépenses publiques en soutien à la SAN (DPSAN).

Figure 3. Dimensions et déterminants de la SAN, facteurs de risques et chocs pouvant affecter la SAN



Source: Auteurs à partir de SAPAA, 2015 et SNSAR, 2016.

3. Données et limites de l'analyse

La présente analyse porte sur l'ensemble des Ministères et institutions publiques du Sénégal. Elle considère tous les projets et programmes rapportés dans le budget national ainsi que certains projets et programmes non rapportés (PAM, FAO), désagrégés en activités pour la plupart. Les bases de données utilisées pour constituer la base de données DPAA du Sénégal sont listées dans le Tableau 1. Malgré la portée satisfaisante de ces données, elles ne sont pas exemptes de certaines limites qui doivent être considérées dans l'analyse des résultats:

- Les dépenses de fonctionnement sont sous-estimées sur l'ensemble de la période car elles ne tiennent pas compte des dépenses de personnel. Les montants budgétisés pour les années 2010 et 2011 doivent être considérés comme indicatifs étant donné qu'ils ont été construits à partir des crédits réservés en l'absence des montants engagés utilisés pour les autres années.
- Les dépenses d'investissement financées sur ressources externes sont sous-estimées car elles ne sont pas systématiquement reportées dans le budget national.
- L'information disponible n'a pas toujours permis de désagréger les projets et programmes au niveau activité. Ces mesures de politique ont été classées dans les catégories «autres paiements au producteur » et « autre soutien général à la SAN».
- Il n'a pas toujours été possible de distinguer les dépenses d'investissement des dépenses de fonctionnement en raison du mode de report dans le budget national. Par exemple, les cantines scolaires sont inscrites au budget de fonctionnement mais ont été comptabilisées comme des transferts de politique étant donné qu'elles contribuent à améliorer la sécurité alimentaire des populations. Les montants alloués à l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA) et à la facilitation des intrants agricoles ont été reversés dans le budget de fonctionnement à partir de 2015, mais ont tout de même été comptabilisés comme transferts de politique pour cette année.
- Enfin, les frais bancaires engendrés par l'émission de lettres de garantie dans le secteur agricole n'ont pu être chiffrés faute de données disponibles.

Tableau 1. Données utilisées pour l'analyse des dépenses publiques en soutien à la SAN au Sénégal, 2010-2015.

Source	Description	Données manquantes
Système Intégré de Gestion des Finances Publiques (SIGFiP) ³ du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan (MEFP), 2016.	Dépenses nationales agricoles et non agricoles	Les dépenses relatives à la dette (titre 1) et au personnel (titre 2) n'étaient pas disponibles pour la période analysée. Les montants engagés pour les dépenses de fonctionnement et les transferts courants (titres 3 et 4) n'étaient pas disponibles pour les années 2010 et 2011. Un proxy a été calculé à partir du montant des crédits réservés.
Direction de l'investissement (DI) et Direction de coopération économique et financière (DCEF) du MEFP, 2016.	Dépenses des bailleurs vers les projets et programmes pour l'agriculture et le développement rural	Toutes les dépenses financées sur ressources externes et capturées par la Direction de l'investissement ont été prises en compte. Néanmoins, une partie importante des dépenses des bailleurs n'est pas systématiquement reportée dans le budget national.
Programme Alimentaire Mondial (PAM), 2016.	Dépenses allouées dans le cadre de programmes de développement et d'urgence.	Les dépenses du Programme Alimentaire Mondial ne figuraient pas dans le budget national et ont fait l'objet de recherches complémentaires.
FAO, 2016.	Projets et programmes mis en œuvre par la FAO au Sénégal.	Les dépenses de la FAO ne figuraient pas dans le budget national et ont fait l'objet de recherches complémentaires.
Union européenne (UE), 2016.	Base de données sur les dépenses en soutien à la sécurité alimentaire, la nutrition et l'agriculture durable	Cette base a été complétée à l'aide des données nationales de la DCEF et de la DI.

Source: Auteurs.

Les principales données issues de l'analyse sont synthétisées dans le Tableau 2.

³ Les titres 3 (fonctionnement), 4 (transferts courants), 5 (investissements d'Etat) et 6 (transferts en capital) ont été considérés pour l'analyse.

Tableau 2. Budget public total, dépenses vers le secteur agricole, part des coûts administratifs dans les dépenses publiques en soutien à l'agriculture et à l'alimentation (DPAA), en milliards de FCFA nominaux et part de catégories de dépenses agricoles dans les DPAA au Sénégal, 2010-2015.

		2010	2011	2012	2013	2014	2015	Moy.	Source
0	Produit Intérieur Brut	6 029	6 814	7 171	7 308	7 691	8 229	7 207	FMI et UE
I	Budget public total								
I.I	Dépenses budgétisées	1 888	2 052	2 345	2 566	2 732	2 766	2 391	DGF
I.II	Dépenses décaissées	1 729	1 980	2 090	2 059	2 239	2 361	2 076	DGF
I.I/I.II	Taux d'exécution	92%	97%	89%	80%	82%	85%	87%	Calculée
II	Dépenses spécifiques à la SAN (définition restreinte)								
II.I	Dépenses budgétisées	188	147	276	282	206	379	246	SAPAA
II.II	Dépenses décaissées	160	152	215	256	257	369	235	SAPAA
III	Dépenses en faveur de la SAN								
III.I	Dépenses budgétisées	50	62	55	72	15	81	56	SAPAA
III.II	Dépenses décaissées	71	63	69	79	60	82	71	SAPAA
IV	Coûts administratifs								
IV.I	Dépenses budgétisées	30	27	72	65	60	77	55	SAPAA
IV.II	Dépenses décaissées	73	80	69	62	59	75	70	SAPAA
	Dépenses en soutien à la SAN (définition large)								
II.I+III.I+IV.I	Dépenses budgétisées	268	236	403	419	281	537	357	SAPAA
II.II+III.II+IV.II	Dépenses décaissées	305	295	354	397	376	526	376	SAPAA
Ratios	Coûts administratifs dans les dépenses en soutien à la SAN								
IV.I/(II.I+III.I+IV.I)	Dépenses budgétisées	11%	11%	18%	15%	21%	14%	15%	Calculée
IV.II/(II.II+III.II+IV.II)	Dépenses décaissées	24%	27%	20%	16%	16%	14%	19%	Calculée
	Dépenses spécifiques à la SAN dans le budget public total (définition restreinte)								
II.I/I.I	Dépenses budgétisées	10%	7%	12%	11%	8%	14%	10%	Calculée
II.II/I.II	Dépenses décaissées	9%	8%	10%	12%	11%	16%	11%	Calculée
	Dépenses en faveur de la SAN dans le budget public total								
III.I/I.I	Dépenses budgétisées	3%	3%	2%	3%	1%	3%	2%	Calculée
III.II/I.II	Dépenses décaissées	4%	3%	3%	4%	3%	3%	3%	Calculée
	Dépenses en soutien à la SAN dans le budget public total (définition large)								
(II.I+III.I+IV.I)/I.I	Dépenses budgétisées	14%	11%	17%	16%	10%	19%	15%	Calculée
(II.II+III.II+IV.II)/I.II	Dépenses décaissées	18%	15%	17%	19%	17%	22%	18%	Calculée
	Dépenses spécifiques à la SAN dans le PIB (définition restreinte)								
II.I/0	Dépenses budgétisées	3%	2%	4%	4%	3%	5%	3%	Calculée
II.II/0	Dépenses décaissées	3%	2%	3%	3%	3%	4%	3%	Calculée
	Dépenses en soutien à la SAN dans le PIB (définition large)								
(II.I+III.I+IV.I)/0	Dépenses budgétisées	4%	3%	6%	6%	4%	7%	5%	Calculée
(II.II+III.II+IV.II)/0	Dépenses décaissées	5%	4%	5%	5%	5%	6%	5%	Calculée

Note: le budget public total, dépenses budgétisées et décaissées, a été obtenu auprès de la Direction Générale des Finances (DGF) du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan (MEFP). Pour les coûts administratifs, un proxy a été calculé pour les dépenses de fonctionnement (titres 3 et 4) budgétisées en 2010 et en 2011 faute de données disponibles. *Sources:* DGF, 2016; SAPAA, 2016.

4. Résultats et interprétation

En 2015, le Gouvernement du Sénégal était primé pour l'atteinte de la cible du premier Objectif du Millénaire pour le Développement (OMD) visant à réduire de moitié, par rapport au niveau de 1990, la proportion nationale de personnes victimes de la faim (FAO, 2015). Un an plus tard, il était classé parmi les pays sur le point de passer de la catégorie «en mauvaise voie» à la catégorie «en bonne voie» dans le Rapport sur la Nutrition Mondiale (IFPRI, 2016). Pourtant, 2.4 millions de personnes (soit 16.5 pour cent de la population) continuent d'être frappées par l'insécurité alimentaire dans ce pays sahélien, et environ 1.5 pour cent de la population s'est trouvée en situation de crise alimentaire au cours de la période de soudure en 2016 (AGVSAN, 2014; UNOCHA, 2016). Le taux de prévalence de la malnutrition aiguë globale dépasse le seuil critique (40 pour cent) dans le Nord-Est du Sénégal tandis que la capacité des ménages à faire face aux chocs s'érode, signe que la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN) reste une préoccupation majeure en dépit des progrès réalisés.

Face à ce constat, il est crucial pour le gouvernement de mettre en œuvre des politiques adaptées, efficaces et efficientes de lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle chronique. Le budget national est un outil fondamental pour la bonne mise en œuvre de ces politiques.

L'analyse des dépenses publiques en soutien à la SAN sur la période 2010-2015 révèle que le Gouvernement a alloué une part croissante de son budget à la lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, témoignant d'une prise en compte accrue des questions de lutte contre la pauvreté, de résilience et de sécurité alimentaire et nutritionnelle (1.). Toutefois, en l'absence d'un cadre politique spécifique de long terme et d'un programme budgétaire attendant, ces dépenses n'ont pu être allouées aux interventions jugées prioritaires au regard de la situation alimentaire et nutritionnelle du pays (2.).

4.1. Un accroissement des dépenses pour une prise en compte élargie de la SAN

Même en l'absence d'un cadre politique uniforme pour la SAN (Encadré 2), la part du budget national qui y est allouée n'a cessé de croître au cours de la période 2010-2015, avec un taux d'exécution moyen satisfaisant. Cette hausse a principalement permis d'améliorer la disponibilité alimentaire à travers l'accroissement du soutien direct et collectif à la SAN (routes rurales, irrigation hors exploitation) et a bénéficié en priorité aux cultures clés pour la sécurité alimentaire (riz), conformément à l'objectif affiché dans le Plan Sénégal Emergent (PSE). La dimension accès a bénéficié d'une attention inédite à travers la mise en place de filets sociaux, témoignant du rééquilibrage d'une politique pro-producteurs au profit des consommateurs.

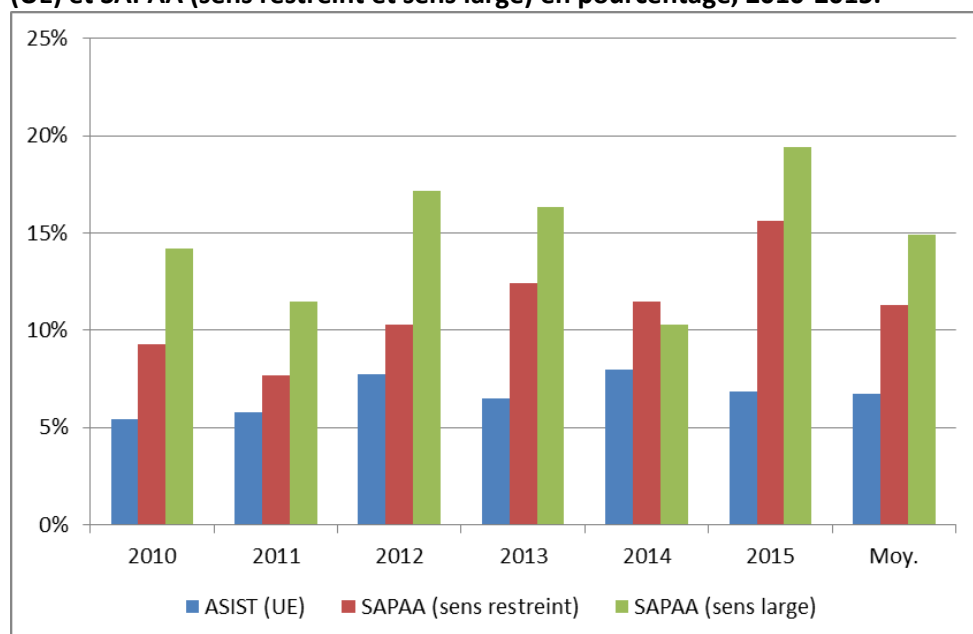
Une part croissante du budget alloué à la SAN

La part des dépenses spécifiques à la SAN a quasiment doublé entre 2010 et 2015, passant de 9 pour cent à 16 pour cent du budget public total décaissé. En moyenne, le Gouvernement du Sénégal a ainsi déboursé 11 pour cent de son budget total pour la SAN (sens restreint) chaque année (Figure 4).

En considérant également les dépenses qui contribuent indirectement à la SAN (mitigation des risques économiques, climatiques et environnementaux), cette part est plutôt de 15 pour cent.

Pour la SAN, aucun seuil d'investissement optimal, comparable à celui de la cible de Maputo pour l'agriculture (10 pour cent du budget national), n'est actuellement défini. Il n'est donc pas possible d'évaluer ce ratio au regard de standards internationaux. Néanmoins, la hausse des dépenses publiques en soutien à la SAN paraît justifiée au regard de la situation alimentaire et nutritionnelle mitigée du Sénégal (Encadré 1).

Figure 4. Part des DPSAN dans le budget national décaissé au Sénégal selon les définitions ASIST (UE) et SAPAA (sens restreint et sens large) en pourcentage, 2010-2015.



Note: La définition ASIST de la SAN est celle qui a été utilisée par l'Union Européenne pour son étude sur la Prévisibilité des dépenses publiques liées à la SAN au Sénégal. La méthodologie du programme SAPAA d'analyse des dépenses publiques à la SAN englobe un spectre d'analyse plus vaste, précisé en annexe, ce qui explique le différentiel observé. La définition du programme SAPAA au sens restreint couvre uniquement les dépenses spécifiques à la SAN (paiements aux agents et soutien général au secteur), tandis que la définition large renseigne également les dépenses en faveur de la SAN (liées au développement rural et à la mitigation des risques économiques, climatiques et environnementaux) et les coûts administratifs. *Source:* Auteurs.

Encadré 1. La SAN au Sénégal en 2015, un bilan contrasté

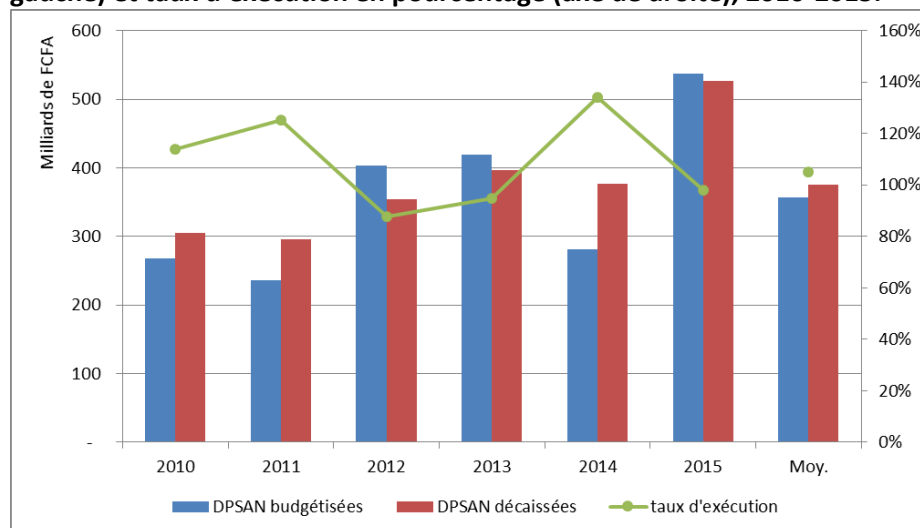
- Avec plus de 2.4 millions de personnes en insécurité alimentaire (16.5 pour cent de la population) en 2015, le Sénégal est entré dans une **situation de vulnérabilité alimentaire** pour la deuxième année consécutive (UNOCHA, 2015; MAER, 2015; CILSS, 2015). Sur 45 départements, aucun n'était en crise mais 32 se trouvaient en situation alimentaire sous pression (phase 2 sur l'échelle de l'insécurité alimentaire aigüe de l'Integrated Food Security Phase Classification) (MAER, 2015; CILSS, 2015; IPC, 2016). D'après les estimations, environ 220 000 personnes se sont trouvées en situation de crise pendant la période de soudure en 2016 (UNOCHA, 2016).
- **Des progrès notables ont été enregistrés en matière de lutte contre la malnutrition chronique globale**, dont l'incidence a été réduite à 20.3 pour cent au niveau national. Aucun dépassement du seuil critique (40 pour cent) n'est observé au niveau départemental (CLM, 2015).
- **Le monde rural est plus sévèrement touché que le monde urbain**, comme en témoignent les taux de prévalence très élevés (supérieurs à 50 pour cent) enregistrés pour l'insécurité alimentaire dans la partie Sud du pays (départements de Oussouye, Sédhiou, Bounkiling, Médina, Foula, Vélingara) et au Nord dans le département de Matam (PAM, 2014). Du côté de la nutrition, aucun seuil critique n'est atteint au niveau national, mais des taux supérieurs enregistrés dans certains départements confirment la persistance de **poches d'insécurité alimentaire et nutritionnelle**. Ainsi, l'incidence de la malnutrition aigüe globale chez les enfants de moins de 5 ans (soit la forme de malnutrition menaçant le plus gravement leur survie) était de 9 pour cent au niveau national mais elle dépassait le seuil critique de 15 pour cent défini par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) dans les départements de Podor, Matam et Louga (CLM, 2015).
- La **situation du Sénégal reste précaire en ce qui concerne l'insuffisance pondérale**, avec un taux de prévalence de 15.5 pour cent chez les enfants de moins de 5 ans, alors que le seuil critique défini par l'OMS est de 30 pour cent (CLM, 2015). Les déficiences en micronutriments, facteurs aggravants de la malnutrition, se traduisent notamment par une **forte prévalence de l'anémie chez les femmes** âgées de 15 à 49 ans (47.9 pour cent) mais aussi chez les moins de 5 ans (66 pour cent), alors que le seuil critique défini par l'OMS est de 40 pour cent (CLM, 2015). Les carences nutritionnelles des moins de 5 ans sont aggravées par des **pratiques d'allaitement inadaptées**, étant donné que la mise au sein précoce dans l'heure suivant la naissance reste faible (43.1 pour cent) et que seuls 30 pour cent des enfants de moins de 6 mois sont exclusivement nourris au sein (CLM, 2015). Si elles ne sont pas corrigées, ces pratiques inadéquates intervenant au cours de la période la plus critique de la vie des enfants (1000 premiers jours) affecteront leur santé et leur capacité d'apprentissage de manière irréversible.
- A travers son Plan Stratégique Multisectoriel de la Nutrition (PSMN), la Cellule de Lutte contre la Malnutrition (CLM) ambitionne, entre autres, de réduire à moins de 5 pour cent la prévalence de la malnutrition aigüe chez les moins de 5 ans, de porter à 50 pour cent au moins le taux d'allaitement maternel exclusif au cours des six premiers mois et de réduire de 50 pour cent la prévalence de l'anémie chez les femmes en âge de procréer et autres groupes vulnérables à l'horizon 2025.

Source: Auteurs à partir de CILSS, 2015; CLM, 2015; Jeune Afrique, 2014; MAER, 2015; PAM, 2010; 2014; SUN, 2016; UNOCHA, 2016.

Des dépenses en soutien à la SAN décaissées de manière globalement efficiente

Les dépenses décaissées en soutien à la SAN se sont élevées en moyenne à 375.5 milliards de FCFA chaque année sur la période 2010-2015, atteignant un pic en 2015 (526.5 milliards de FCFA). Cette hausse des dépenses décaissées en 2015 correspond à une revalorisation des dépenses budgétisées, suite à une sous-budgétisation des dépenses l'année précédente (Figure 5).

Figure 5. Niveau des DPSAN budgétisées et décaissées au Sénégal en milliards de FCFA (axe de gauche) et taux d'exécution en pourcentage (axe de droite), 2010-2015.



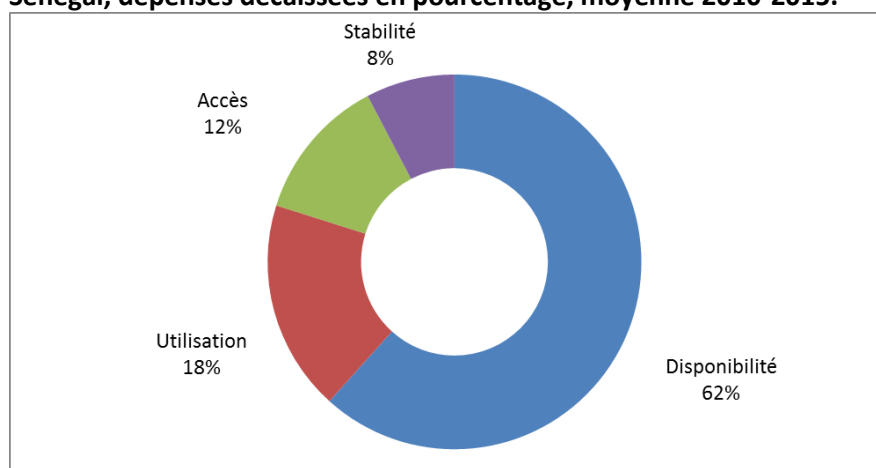
Source: Auteurs.

Avec un taux d'exécution moyen de 100 pour cent sur la période, les dépenses en soutien à la SAN ont été exécutées de manière globalement efficiente, même s'il existe des variations interannuelles significatives dont les causes et les effets sur la prévisibilité budgétaire méritent d'être analysées (section 2).

L'investissement dans les routes rurales et l'irrigation hors exploitation, levier d'amélioration de la disponibilité alimentaire

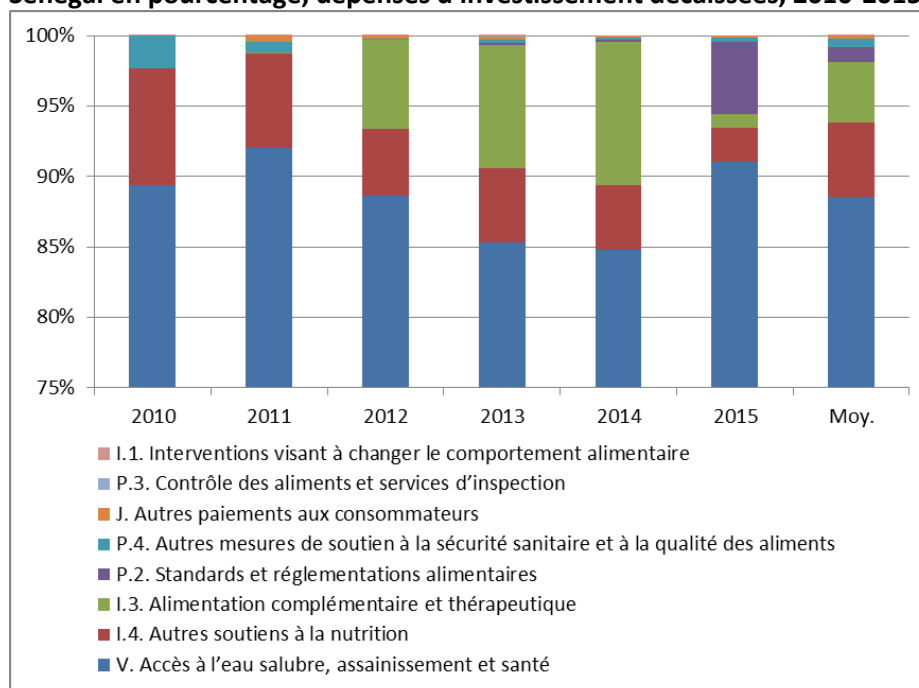
Entre 2010 et 2015, la disponibilité alimentaire a capté en moyenne chaque année 62 pour cent des dépenses décaissées en soutien à la SAN. Cette dimension de la sécurité alimentaire est déterminée par les dépenses qui soutiennent la production domestique, les importations, les stocks alimentaires du pays et l'aide alimentaire (SAPAA, 2015) (Figure 6).

Figure 6. Répartition des DPSAN (hors coûts administratifs) selon les dimensions de la SAN au Sénégal, dépenses décaissées en pourcentage, moyenne 2010-2015.



Source: Auteurs.

Figure 7. Répartition des DPSAN contribuant à la dimension utilisation de la sécurité alimentaire au Sénégal en pourcentage, dépenses d'investissement décaissées, 2010-2015.



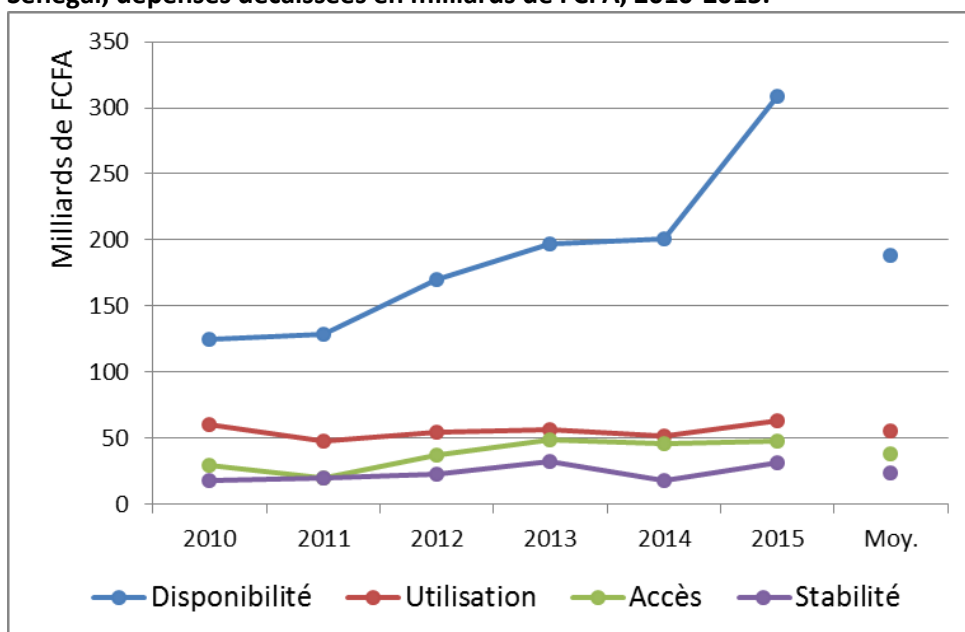
Source: Auteurs.

La dimension utilisation a capté en moyenne 18 pour cent des dépenses en soutien à la SAN, loin derrière la disponibilité alimentaire. Elle a été constituée en grande majorité (88 pour cent en moyenne) de dépenses pour améliorer l'accès à l'eau salubre, l'assainissement et la santé (Figure 7). Les investissements réalisés concernent l'adduction d'eau potable, la construction ou la rénovation de centres de santé et d'infrastructures sanitaires, la lutte contre le paludisme et contre l'excision dans le monde rural. Ces dépenses ont représenté le troisième poste de dépenses en soutien à la SAN derrière les infrastructures rurales et les paiements aux producteurs (Figure 27), signe de leur caractère prioritaire pour le Gouvernement.

La prédominance de la disponibilité alimentaire s'est accentuée au fil des ans, ce qui correspond également à une hausse des dépenses allouées au soutien général à la SAN (c'est-à-dire des

dépenses en biens publics qui soutiennent la hausse de la disponibilité alimentaire) (Figure 8 et Figure 9).

Figure 8. Répartition des DPSAN (hors coûts administratifs) selon les dimensions de la SAN au Sénégal, dépenses décaissées en milliards de FCFA, 2010-2015.



Source: Auteurs.

L'accroissement du soutien général au secteur de la SAN a été alimenté par la hausse significative des dépenses allouées aux routes rurales et à l'irrigation hors exploitation. Celles-ci ont en effet vu leur niveau quadrupler entre 2012 (année précédant la mise en œuvre du PSE) et 2015 (Figure 10).

Encadré 2. Un cadre politique disparate et non intégré

Telle que définie dans cette étude, la SAN ne fait l'objet d'aucune politique spécifique au Sénégal. Elle est le reflet d'une multitude de documents de politique. Le Gouvernement adopte ainsi pour une approche différenciée de la sécurité alimentaire et de la nutrition, qui ne garantit pas une prise en compte optimale de leurs complémentarités (CSA, 2012). Des cadres de référence communs émergent toutefois depuis 2015 et permettent une meilleure planification à moyen terme de la sécurité alimentaire et de la nutrition. A l'exception du contrat de réforme sectorielle signé avec la Commission Européenne, la sécurité alimentaire et la nutrition sont considérées de manière bien distincte au Sénégal, à l'opposé d'une approche intégrée. En 2016, au niveau national, le cadre politique de la SAN est reflété à travers :

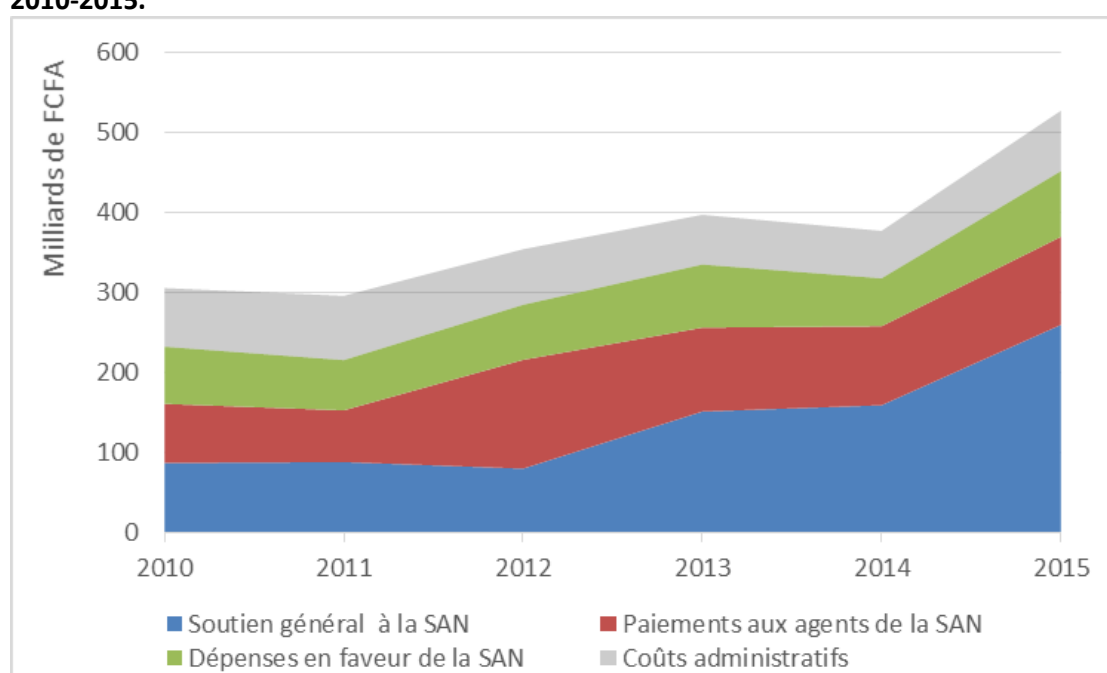
- **La Loi d'Orientation Agro-sylvo-pastorale (LOASP).** Elle constitue le cadre actuel de développement de l'agriculture, du pastoralisme et de la sylviculture le plus ancien (2004-2024). La LOASP a pour objectif d'atteindre à moyen terme le niveau de sécurité alimentaire garantissant la souveraineté alimentaire du pays (GRET, Rédév, 2004). L'accent y est mis sur la diversification des productions agricoles comme levier pour l'amélioration des revenus des ruraux et de la sécurité alimentaire du pays, mettant ainsi l'accent sur les dimensions de disponibilité alimentaire et d'accès aux ressources.
- **Le Plan Sénégal Emergent (PSE).** Ce document stratégique constitue le cadre de référence des politiques du Sénégal depuis 2013 et concourt à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) (Gouvernement du Sénégal, 2013). Le secteur agricole (agriculture, élevage, pêche, aquaculture et industrie agroalimentaire) y est identifié comme un levier prioritaire pour atteindre les objectifs de l'axe 1 « Transformation structurelle de l'économie et croissance ». Ces objectifs consistent à (i) renforcer la sécurité alimentaire et rééquilibrer la balance commerciale dégradée par les importations de produits alimentaires, (ii) développer des filières intégrées compétitives à haute valeur ajoutée, et (iii) préserver les équilibres socio-économiques et dynamiser l'économie rurale. Du côté de l'agriculture, le Plan de Relance et d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS) prévoit des interventions ciblées sur la disponibilité alimentaire, l'accès à une nourriture saine et nutritive et la bonne utilisation des aliments disponibles (MAER, 2014). La dimension accès est indirectement traitée dans l'axe 2 « Capital humain, protection sociale et développement durable » du PSE à travers le Programme de bourses de sécurité familiale pour la scolarisation et la protection de la santé des enfants.
- **La Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire et de Résilience (SNSAR).** Depuis 1999, ce document piloté par le SE/CNSA (Primature) vise à regrouper toutes les interventions relatives à la sécurité alimentaire sous un cadre de référence commun. Sa version la plus récente porte sur la période 2016-2035. La mise en cohérence des interventions disparates de l'Etat et ses partenaires, la détermination des grandes orientations stratégiques et des priorités en matière de sécurité alimentaire constituent ses objectifs actuels. Les quatre piliers de la résilience (protection sociale, nutrition, production et gouvernance) définis par l'Alliance Globale pour l'Initiative Résilience (AGIR) ont également été intégrés. Lancée en 2012, l'AGIR s'est fixée l'objectif « Zéro Faim » dans les pays du Sahel à l'horizon 2032 (CE, 2015). La SNSAR doit être mise en œuvre à travers les collectivités locales dans le cadre de l'Acte III de la Décentralisation. Il s'agit du premier document de politique dédié à la sécurité alimentaire de manière spécifique et équilibrée entre ses quatre dimensions. Toutefois, cette stratégie doit encore être dotée de cibles précises, d'un plan d'action et de moyens budgétisés afin d'être opérationnelle.
- **Le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS).** Mis en œuvre par le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale (MSAS) et relié à l'axe 2 « Capital humain, protection sociale et développement durable » du PSE, ce document de politique vise l'accélération de la lutte contre la morbidité et la mortalité maternelles, néonatales et infanto juvéniles, notamment à travers la promotion d'un régime alimentaire suffisant et varié, comportant les micronutriments nécessaires (MSAS, 2009). La sous-division de l'Alimentation et de la Nutrition du MSAS, mais aussi la CLM (Primature) contribuent au déploiement des projets et programmes concernés.
- **La Politique Nationale de Développement de la Nutrition (PNDN).** Validé en 2016, ce document constitue un progrès majeur dans la planification de la lutte contre la malnutrition. Il s'inscrit notamment dans le mouvement international SUN (Scaling Up Nutrition), le Plan d'Action du Sommet Mondial de l'Alimentation et la Déclaration de Rome. L'un des deux principaux apports de la PNDN réside dans la prise en compte de la dimension multisectorielle de la nutrition, même si sa budgétisation au sein des Ministères sectoriels reste un défi en raison du plus haut niveau de priorité accordé à leurs objectifs sectoriels respectifs. Le deuxième apport de la PNDN réside dans la révision du cadre institutionnel et légal de la CLM, afin de renforcer son rôle dans la coordination des politiques publiques visant à améliorer l'état nutritionnel de la population. La PNDN est opérationnalisée à travers le **Plan Stratégique Multisectoriel de la Nutrition (PSMN)** qui, conformément aux recommandations du rapport sur la nutrition mondiale

2016, définit des cibles bien précises pour faire du Sénégal un pays dans lequel chaque individu jouit d'un état nutritionnel optimal en adoptant les comportements adéquats à l'horizon 2025 (IFPRI, 2016). Ces cibles doivent être atteintes à travers les activités des Ministères sectoriels mais ne disposent pas d'un budget spécifique.

- **Le contrat de réforme sectorielle en appui au développement agricole durable et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle (CRS-SANAD).** Signé entre le Gouvernement du Sénégal et la Commission Européenne en 2015, il a pour objectif de contribuer à la construction d'une sécurité alimentaire et nutritionnelle basée sur une agriculture compétitive, diversifiée et durable telle que déclinée dans le PSE et le PRACAS, à travers (i) l'amélioration de l'efficacité des dépenses du secteur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire et (ii) l'amélioration de la résilience en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle (UE, 2015).

Sources: Auteurs à partir de CE, 2015; CLM, 2016; CSA, 2012; GRET, Rédév, 2004; IFPRI, 2016; MAER, 2014; MSAS, 2009; Gouvernement du Sénégal, 2013; SE/CNSA, 2016; UE, 2015.

Figure 9. Paiements aux agents de la SAN, soutien général au secteur, dépenses en faveur de la SAN et coûts administratifs au Sénégal, dépenses d'investissement décaissées en milliards de FCFA, 2010-2015.



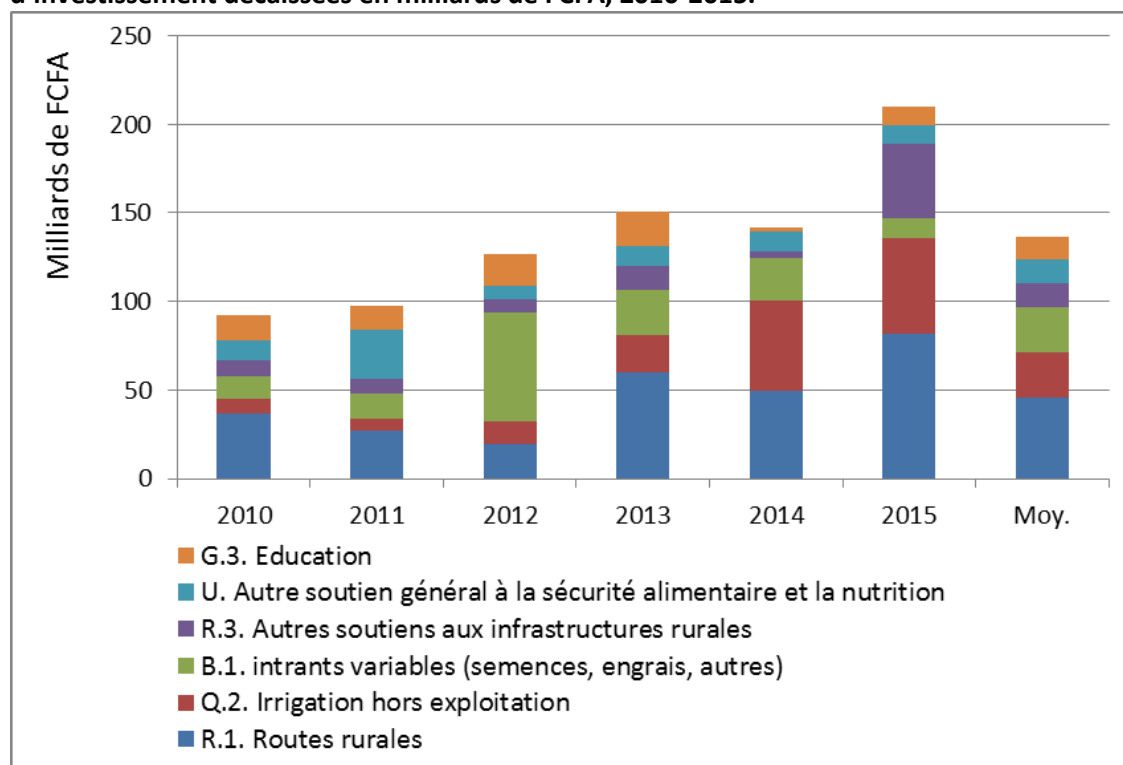
Note: La somme des paiements aux agents de la SAN et du soutien général à la SAN correspond aux dépenses spécifiques à la SAN. Source: Auteurs.

La hausse des dépenses allouées à l'irrigation hors exploitation a été permise par le projet irrigation et gestion des ressources en eau dans le Delta et la Vallée du Fleuve Sénégal. Ce projet financé par la Millenium Challenge Corporation (MCC) a pour but de favoriser le développement d'un système de production agro-industriel dans la Vallée du Fleuve Sénégal, principalement pour les cultures du riz et, par effet d'entraînement, de la tomate (Figure 11). Ainsi, il participe à la mise en œuvre de l'axe stratégique n°2 du PRACAS (maîtrise de l'eau).

Du côté des routes rurales, les axes Richard Toll - Ndoum et Ziguinchor – Vélingara sont ceux qui ont le plus bénéficié des dépenses allouées aux routes rurales, notamment avec l'appui de la MCC (Figure 12). Dirigés dans deux bassins agricoles majeurs, la Vallée du Fleuve Sénégal et la Casamance, ces investissements péri-productifs devraient se répercuter positivement sur la disponibilité alimentaire mais aussi sur les revenus des agriculteurs en leur permettant de mieux écouler leur production. A travers la réduction de l'état d'enclavement de ces deux zones, ils réduisent également la probabilité des ménages d'être en insécurité alimentaire et nutritionnelle, ce qui est

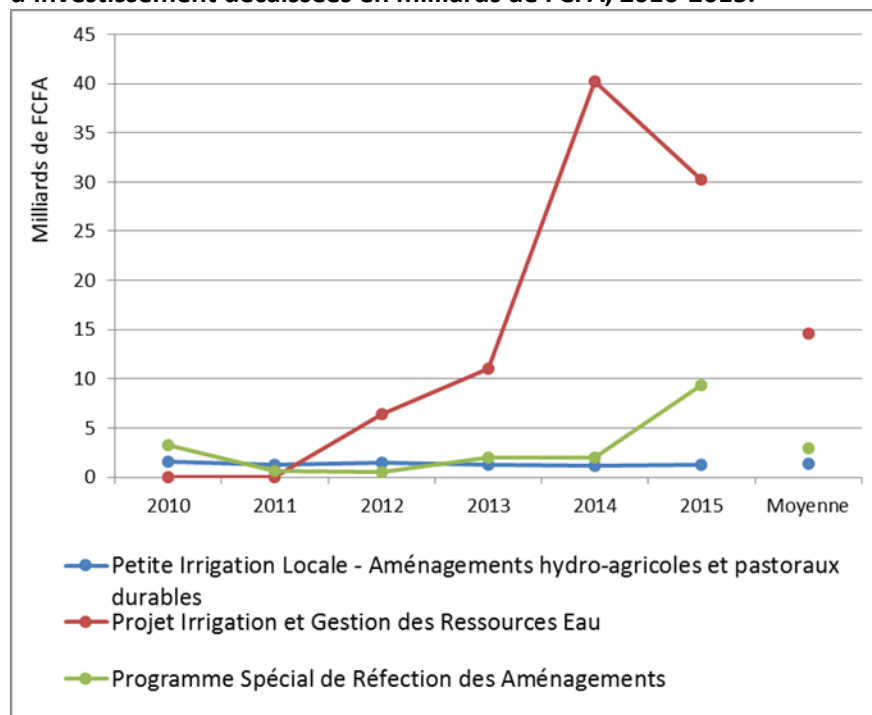
particulièrement pertinent au regard des seuils critiques atteints par la malnutrition aigüe dans certains départements de Casamance (PAM, 2010).

Figure 10. Composition des principales dépenses spécifiques à la SAN au Sénégal, dépenses d'investissement décaissées en milliards de FCFA, 2010-2015.



Note: seules les six premières catégories des dépenses spécifiques à la SAN ont été montrées. Source: Auteurs.

Figure 11. Principales activités en lien avec l'irrigation hors exploitation au Sénégal, dépenses d'investissement décaissées en milliards de FCFA, 2010-2015.

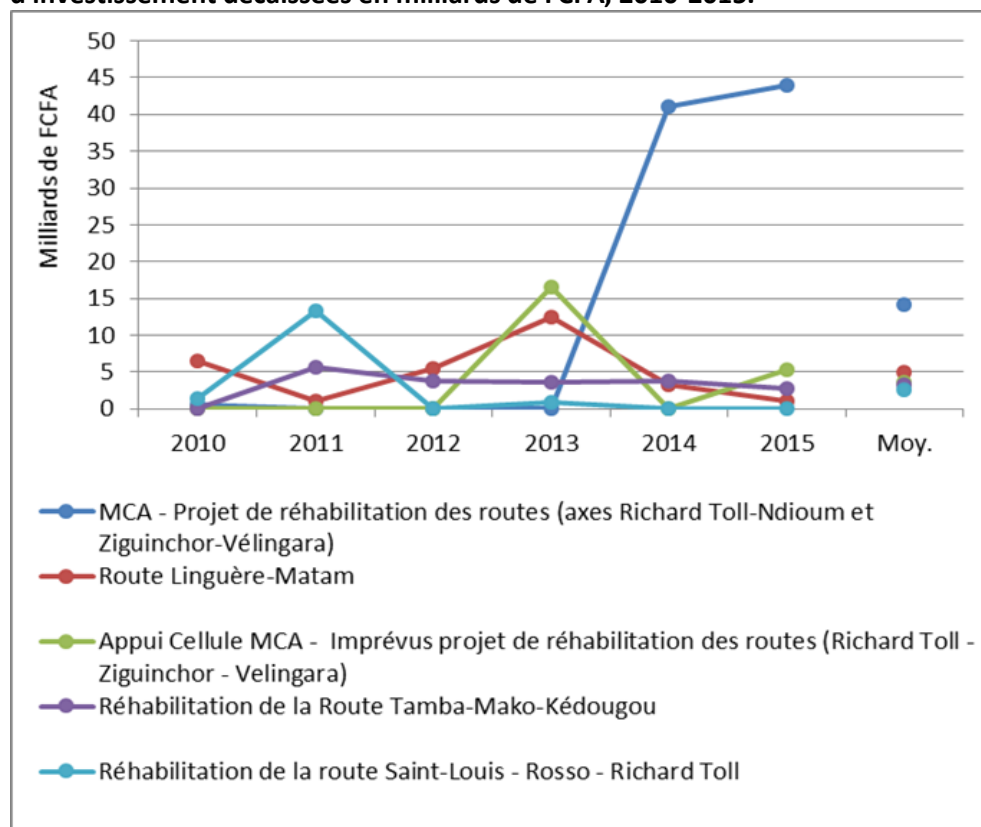


Note: seules les activités représentant au moins 5 pour cent en des dépenses consacrées à l'irrigation hors exploitation en moyenne sur la période 2010-2015 ont été montrées. Source: Auteurs.

L'amélioration de la disponibilité alimentaire à travers le développement des routes rurales et de l'irrigation hors exploitation bénéficie en premier lieu aux cultures rizicoles et, par effet d'entraînement, aux cultures maraîchères situées dans la Vallée du Fleuve Sénégal. Ceci est conforme à l'objectif affiché dans le PSE de renforcer la sécurité alimentaire et de rééquilibrer la balance commerciale dégradée par les importations de produits alimentaires.

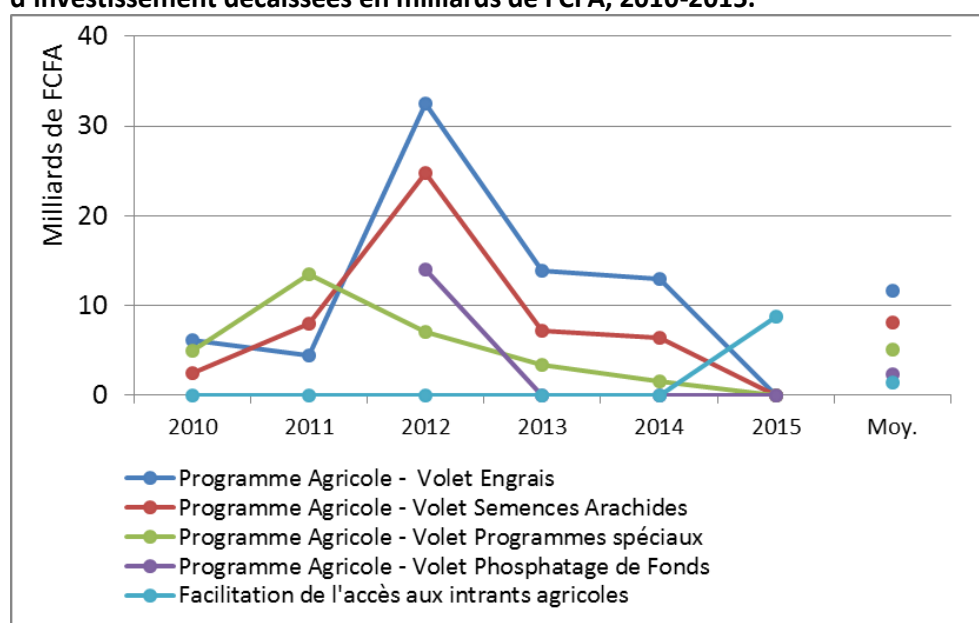
Cette hausse a été permise à mesure que le niveau des dépenses allouées aux intrants variables a été réduit, passant de 60.8 à 11.7 milliards de FCFA entre 2012 et 2015 (Figure 10). Les intrants variables ont représenté le troisième poste de dépenses en soutien à la disponibilité alimentaire après les routes rurales et l'irrigation hors exploitation. Ce type de paiement est majoritairement intervenu sous l'égide du MAER dans le cadre du programme agricole avec la mise à disposition des engrais et des semences arachidières suite aux mauvais résultats de la production agricole de 2011/2012 (Figure 12). Les subventions aux intrants variables sont conformes à l'axe stratégique n°1 (intensification des productions agricoles) du Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS).

Figure 12. Principales activités en lien avec les routes rurales au Sénégal, dépenses d'investissement décaissées en milliards de FCFA, 2010-2015.



Note: seules les activités représentant au moins 5 pour cent en des dépenses consacrées aux routes rurales en moyenne sur la période 2010-2015 ont été montrées. *Source:* Auteurs.

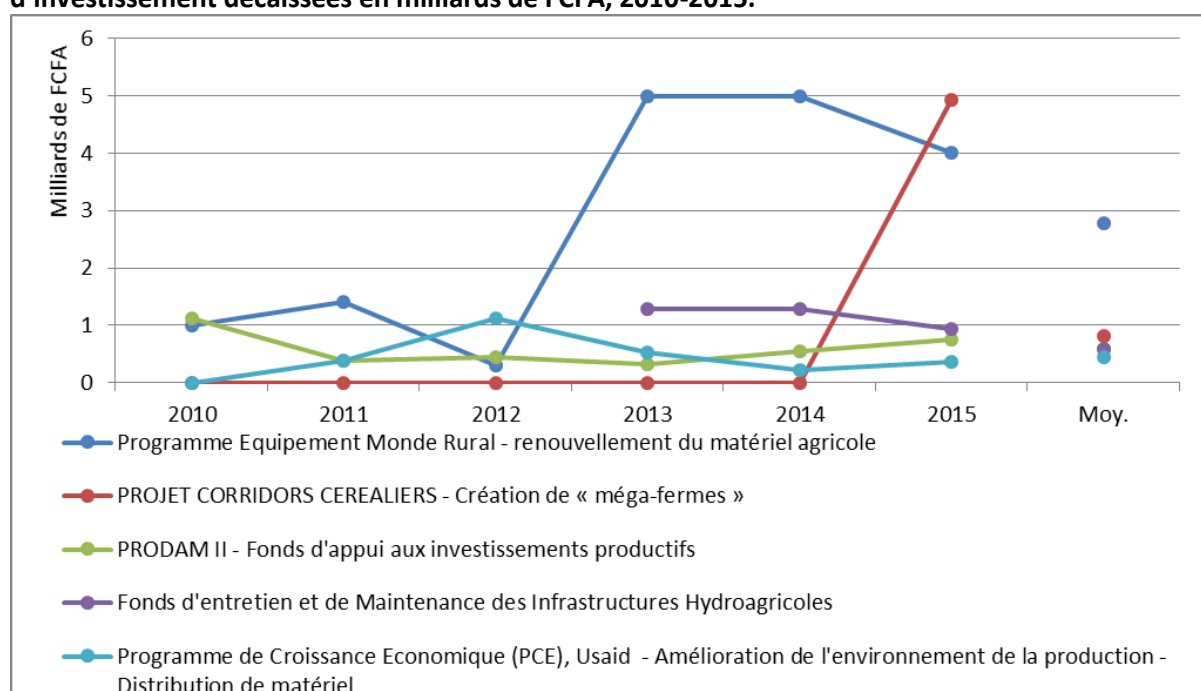
Figure 13. Principales activités en lien avec les paiements aux producteurs au Sénégal, dépenses d'investissement décaissées en milliards de FCFA, 2010-2015.



Note: Depuis 2015, les volets engrais et semences arachides ne sont plus considérés comme des dépenses d'investissement. Ils ont été reversés dans le libellé « Facilitation de l'accès aux intrants agricoles », inscrit au budget de fonctionnement. Cette distinction permet de mieux prendre en compte le caractère récurrent de ces dépenses, qui contribuent davantage au financement des campagnes agricoles qu'à la réalisation d'investissements physiques sur le long terme. Seules les activités représentant au moins 5 pour cent des paiements aux producteurs en moyenne sur la période 2010-2015 ont été montrées. *Source:* Auteurs.

La prévisibilité des dépenses allouées aux intrants s'est améliorée avec le recul des initiatives présidentielles, correspondant au volet Programme spéciaux du programme agricole. Ces initiatives (telles que la Grande Offensive pour la Nourriture et l'Abondance, par exemple) permettaient au Président d'appuyer rapidement la production agricole à travers un programme spécifique mais occasionnaient d'importantes ponctions budgétaires dans les projets et programmes initialement prévus, car elles obéissaient à un calendrier budgétaire indépendant.

Figure 14. Principales activités en lien avec les subventions au capital au Sénégal, dépenses d'investissement décaissées en milliards de FCFA, 2010-2015.



Note: Seules les activités représentant au moins 5 pour cent des subventions au capital en moyenne sur la période 2010-2015 ont été montrées. Source: Auteurs.

Le riz: un soutien accru pour une culture clé de la sécurité alimentaire

L'arachide est le produit le plus soutenu dans le cadre de projets et programmes ciblant des produits individuels, captant en moyenne 13 milliards de FCFA chaque année sur la période soit 4.3 pour cent des dépenses en soutien à la SAN (hors coûts administratifs) (Tableau 3 et Figure 15).

Avant la crise de la filière arachidière survenue dans les années 1980-90, l'oléagineux constituait la principale source en apports protéiques d'origine végétale, aux côtés du niébé (FAO, 2010). Les huiles importées de soja et de palme les ont progressivement remplacés en raison de leur faible coût. L'arachide continue néanmoins de représenter une part majeure du revenu des agriculteurs (Gouvernement du Sénégal, 2013), et 70 pour cent des apports protéiques restent d'origine végétale (FAO, 2010). La stratégie d'optimisation des performances de la filière arachidière affichée dans le PRACAS et l'objectif du PSE de substituer 20 à 30 pour cent de la consommation d'huiles importées par des huiles d'arachide produites localement paraissent donc pertinents au regard des besoins nutritionnels de la population. Ils sont aussi en cohérence avec l'objectif du PSE de renforcer la sécurité alimentaire et de rééquilibrer la balance commerciale dégradée par les importations de produits alimentaires (Gouvernement du Sénégal, 2013).

Tableau 3. Part des dépenses allouées à des produits individuels et à des groupes de produits dans le cadre de projets ciblés en pourcentage dans les DPSAN (hors coûts administratifs), dépenses d'investissement décaissées, 2010-2015.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Moy.
Produits individuels							
Arachide	6,0%	5,4%	9,6%	2,2%	2,0%	2,7%	4,3%
Riz	2,4%	2,0%	1,5%	1,0%	1,6%	2,7%	1,8%
Coton	1,1%	1,2%	0,8%	0,5%	0,5%	0,3%	0,7%
Groupes de produits							
Poissons et crustacés	1,9%	1,8%	2,0%	1,6%	0,9%	1,1%	1,8%
Elevage	0,5%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,3%	0,2%
Fruits et légumes	0,0%	0,1%	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%	0,1%

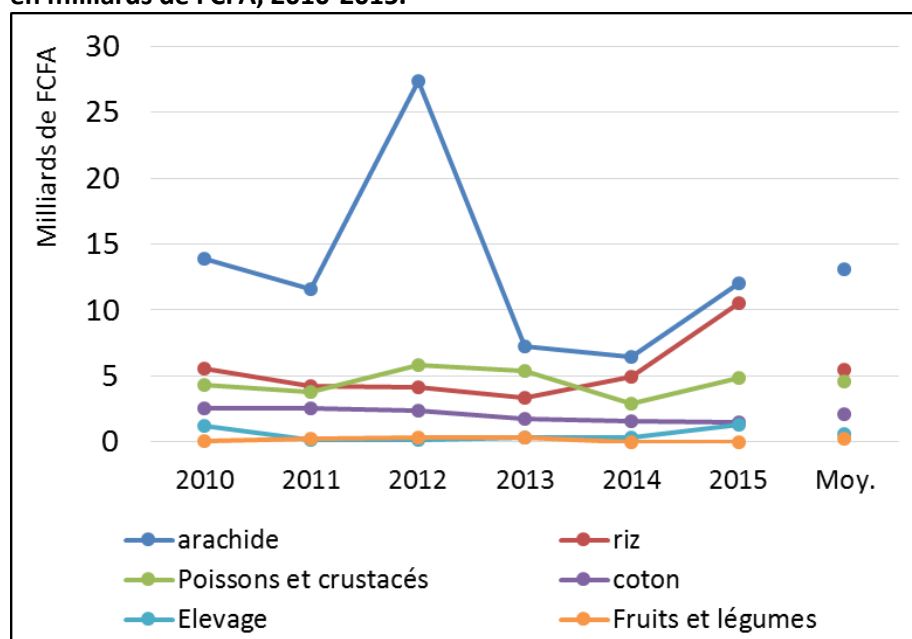
Source: Auteurs.

Le riz capte une part croissante des transferts aux produits individuels depuis 2013. En 2015, les montants alloués au riz ont atteint 10 milliards de FCFA, soit presque autant que les montants alloués à l'arachide. Cette hausse est conforme à la stratégie d'autosuffisance en riz du PRACAS, qui vise une production de 1.6 milliards de tonnes en 2017. Ce niveau élevé de dépenses pourrait avoir eu un impact positif sur les récoltes qui ont atteint un niveau record de 906 000 tonnes en 2015 (Figure 16). Toutefois, la pluviométrie a été importante en 2015 (en particulier en Casamance où le cumul pluviométrique a dépassé 1 mètre) et constitue un facteur explicatif majeur de la hausse observée. Il faudra donc regarder la production des années à venir pour corréliser avec certitude les dépenses en soutien au riz avec la hausse des volumes produits.

Le Sénégal affiche un taux de dépendance aux importations⁴ (TDI) de céréales supérieur à 50 pour cent (SNSAR, 2016), ce qui pèse lourd dans le déficit de la balance commerciale. Alors que le riz est la céréale la plus consommée par la population (FAOSTAT, 2016), la stratégie d'autosuffisance constitue un levier pertinent pour atteindre l'objectif affiché dans le PSE de renforcer la sécurité alimentaire et de rééquilibrer la balance commerciale dégradée par les importations de produits alimentaires (Gouvernement du Sénégal, 2013).

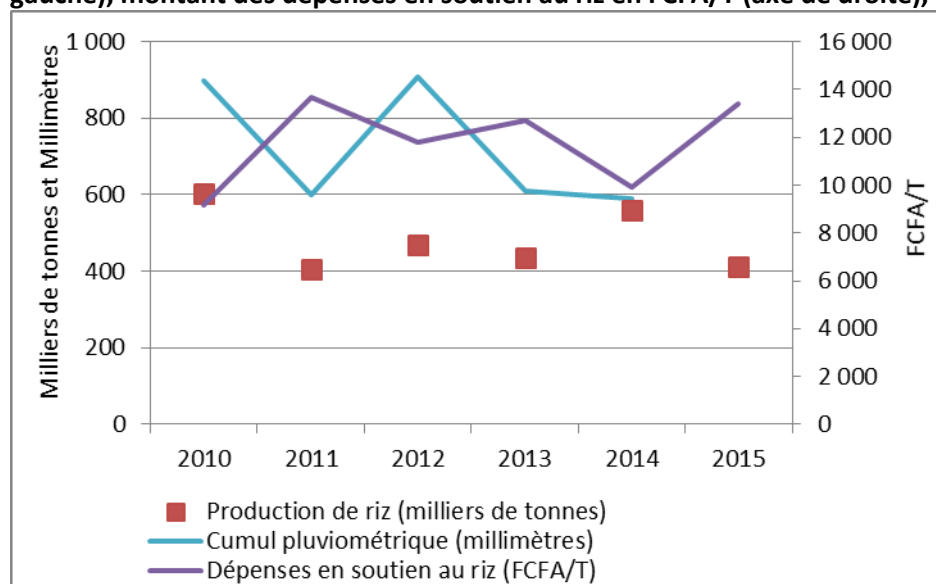
⁴ Le TDI permet d'analyser la situation alimentaire d'un pays. Il considère les approvisionnements intérieurs disponibles et renseigne la part des approvisionnements provenant des importations, et celle provenant de la production du pays lui-même. Le TDI est calculé selon la formule suivante: $TDI = \text{importations} / (\text{importations} + \text{productions} - \text{exportations}) \times 100$.
Source: FAO.

Figure 15. Répartition des dépenses allouées dans le cadre de projets et programmes ciblant des produits individuels ou des groupes de produits au Sénégal, dépenses d'investissement décaissées en milliards de FCFA, 2010-2015.



Note: Seules les dépenses représentant au moins 5 pour cent des dépenses moyennes en soutien aux produits individuels ont été montrées. La catégorie « élevage » a été obtenue en additionnant les sous-catégories « volaille », « chevaux », « lait », « peaux et cuirs », « animaux vivants », « autres animaux vivants », « viandes et abats comestibles » et « petits ruminants ». Les dépenses en soutien à l'arachide sont sous-estimées pour l'année 2015, étant donné que les volets « engrais » et « semences arachides » du programme agricole ont été reversés dans le volet « facilitation de l'accès aux intrants agricoles », et qu'il n'a pas été possible d'identifier la part des fonds alloués à l'arachide au sein de cette ligne budgétaire. *Source:* Auteurs.

Figure 16. Production de riz au Sénégal en tonnes et cumul pluviométrique en millimètres (axe de gauche), montant des dépenses en soutien au riz en FCFA/T (axe de droite), 2010-2015.

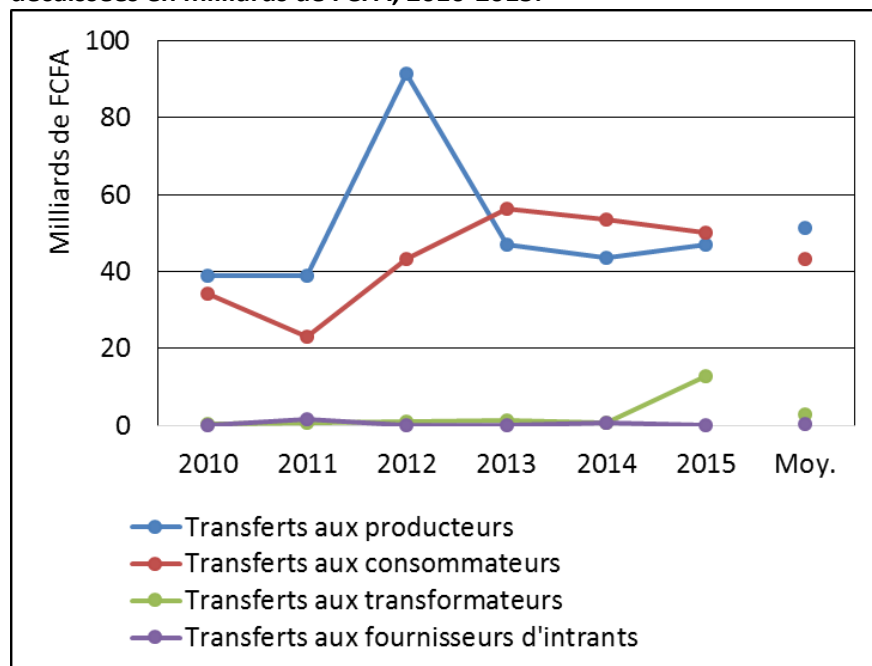


Note: les données pluviométriques n'étaient pas disponibles au niveau national en 2015. *Source:* DAPSA, 2015.

Les consommateurs devenus premiers bénéficiaires des DPSAN grâce aux filets sociaux

Jusqu'en 2012, les producteurs nets étaient les principaux bénéficiaires directs des dépenses en soutien à la SAN grâce à l'octroi de subventions aux intrants variables (Figure 10 et Figure 13). Cette tendance s'est inversée à partir de 2013 au profit des consommateurs nets, ces derniers ayant capté presque 60 milliards de FCFA soit plus de la moitié des transferts aux agents (Figure 17 et Tableau 4).

Figure 17. Répartition des paiements aux agents de la SAN au Sénégal, dépenses d'investissement décaissées en milliards de FCFA, 2010-2015.



Source: Auteurs.

Tableau 4. Répartition des transferts aux agents de la SAN au Sénégal, dépenses d'investissement décaissées en pourcentage, 2010-2015.

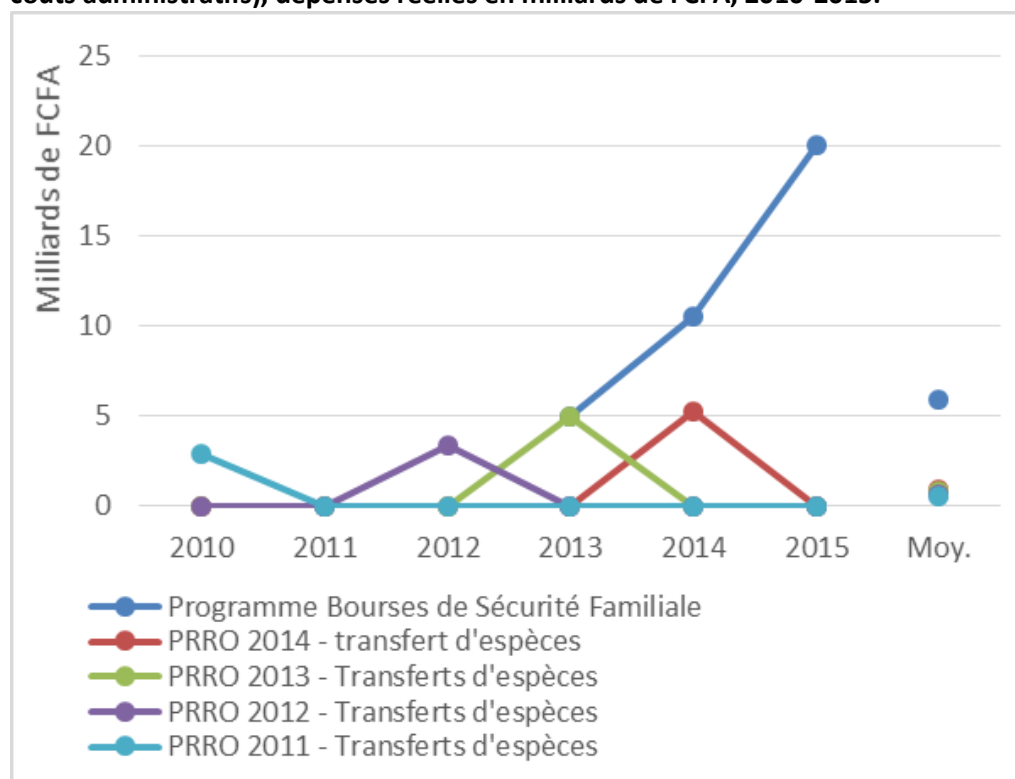
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Moy.
Transferts aux producteurs	53,0%	60,6%	67,3%	45,0%	44,3%	42,8%	52,3%
Transferts aux consommateurs	46,3%	35,7%	32,0%	53,8%	54,3%	45,5%	44,4%
Transferts aux transformateurs	0,7%	1,3%	0,7%	1,2%	0,7%	11,7%	2,9%
fournisseurs d'intrants	0,0%	2,4%	0,1%	0,0%	0,7%	0,0%	0,4%

Source: Auteurs.

Ce revirement au profit des consommateurs nets a été permis par l'accroissement des transferts en espèces. Ces derniers représentaient plus de 40 pour cent des paiements aux consommateurs en 2015 contre seulement 8.5 pour cent en 2010 (Tableau 5). Ils sont intervenus en grande partie dans le cadre du programme Bourses de Sécurité Familiale, d'un montant de 20 milliards de FCFA en 2015 (Figure 18). Administré par la Délégation Générale à la Protection sociale et la Solidarité Nationale (DGPSN) (Présidence), ce programme fournit des allocations trimestrielles d'un montant de 25 000 FCFA à des ménages vivant dans une situation d'extrême pauvreté pour favoriser l'inscription et le

maintien de leurs enfants à l'école, l'assurance de leur prise en charge vaccinale et leur enregistrement à l'état civil (Gouvernement du Sénégal, 2013).

Figure 18. Principales mesures de politique destinées aux transferts en espèces au Sénégal (hors coûts administratifs), dépenses réelles en milliards de FCFA, 2010-2015.



Source: Auteurs.

Ces transferts contribuent à l'axe 2 « Capital humain, protection sociale et développement durable » du PSE, dont l'objectif est de « renforcer le capital-santé des populations et leur permettre d'acquérir les aptitudes et compétences nécessaires pour entreprendre, innover et s'insérer de manière harmonieuse dans le marché de l'emploi » (Gouvernement du Sénégal, 2013). L'allocation de transferts en espèces aux consommateurs est donc en cohérence avec les objectifs du Gouvernement.

D'un genre nouveau en Afrique de l'Ouest, ce programme intervient en dehors de tout contexte de crise alimentaire et s'étale plutôt sur le long terme afin de prévenir les crises et de s'attaquer à la faim chronique, en agissant sur la pauvreté des ménages (Inter-réseaux, 2013). Un tel système de filets sociaux est pertinent au regard de la vulnérabilité croissante des ménages face aux chocs économiques, climatiques et environnementaux (Encadré 1) et devrait permettre d'accroître leur résilience. Il permet aussi d'atténuer les effets averses à la consommation qui sont induits par certaines mesures d'incitation à la production, en particulier dans la filière riz (SAPAA, 2016), où l'existence d'une taxe à l'importation et d'un prix plancher au producteur surenchérisse les prix à la consommation et réduisent le pouvoir d'achat des ménages. Enfin, ce système permet d'accroître l'efficacité des dépenses dans la mesure où son coût est moins élevé que celui de filets sociaux curatifs, mis en place dans la précipitation et au fur et à mesure des chocs (Inter-réseaux, 2013).

Tableau 5. Composition des paiements aux consommateurs en pourcentage, dépenses d'investissement décaissées, 2010-2015.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Moy.
G.3. Education	42,4%	58,5%	40,4%	34,5%	3,6%	20,8%	29,7%
H.1. Transferts en espèces	8,5%	0,0%	7,9%	17,6%	29,4%	41,2%	20,2%
H.7. Programmes d'alimentation scolaire	14,5%	10,4%	9,8%	11,7%	14,1%	7,4%	11,3%
H.2.2. Nourriture contre travail	14,5%	10,3%	9,7%	11,7%	14,1%	7,3%	11,2%
I.4. Autres soutiens à la nutrition	14,7%	13,8%	5,9%	5,3%	4,4%	3,0%	6,8%
I.3. Alimentation complémentaire et thérapeutique	0,0%	0,1%	7,9%	8,8%	9,8%	1,2%	5,5%
H.5. Bons ou timbres alimentaires	0,0%	0,0%	7,9%	8,8%	9,8%	1,2%	5,5%
G.2. Revenu hors exploitation et opportunités d'emploi	5,4%	6,0%	2,3%	1,4%	1,9%	11,4%	4,5%
H.3. Transferts en nature	0,0%	0,0%	7,9%	0,0%	9,8%	1,2%	3,6%
G.1. Programmes d'emploi	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,3%	4,0%	0,8%
H.8. Autres filets de sécurité sociale	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	2,4%	1,1%	0,7%
J. Autres paiements aux consommateurs	0,0%	0,9%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%
I.1. Interventions visant à changer le comportement alimentaire	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
G.4. Autres mesures en soutien au revenu disponible des agents	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%

Source : Auteurs.

Au cours de la période 2010-2015, les dépenses en soutien à la SAN ont crû au bénéfice de deux types de dépenses. Il s'agit d'une part des dépenses vers des biens publics (irrigation hors exploitation et routes rurales), et d'autre part de transferts aux agents privés, à travers les paiements aux consommateurs (transferts en espèces). Ces dépenses traduisent la priorité accordée par le Gouvernement au développement des cultures végétales, en particulier le riz, au désenclavement des bassins agricoles mais aussi au pouvoir d'achat des ménages. Le spectre des politiques agricoles et alimentaires, habituellement tourné vers des enjeux essentiellement productivistes, s'est ainsi élargi à des questions de lutte contre la pauvreté, de résilience et de sécurité alimentaire et nutritionnelle, signe d'une pertinence accrue par rapport à la situation alimentaire et nutritionnelle au Sénégal.

4.2. Une approche inégale de la SAN et des investissements prioritaires sous dotés

La prise en compte de la SAN est toutefois inefficace à plusieurs égards. L'absence d'objectifs cohérents en matière de SAN et la visibilité insuffisante des dépenses qui lui sont allouées ont débouché sur une répartition inégale des ressources entre les institutions responsables. En l'absence d'une stratégie globale, les dépenses en soutien à la SAN ont été réparties selon une approche productiviste, centrée sur la disponibilité alimentaire. Les subventions aux intrants continuent de peser sur le niveau et la prévisibilité budgétaires, empêchant la réalisation d'investissements prioritaires pour lutter efficacement contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Dans le même temps, des cultures clés pour garantir la SAN en milieu rural (mil et sorgho) sont délaissées par les pouvoirs publics, alors que les campagnes sont plus sévèrement touchées par l'insécurité alimentaire et nutritionnelle que les villes (FAO, 2013; ISRA, 2007). Enfin, la part élevée de l'aide extérieure questionne la durabilité des investissements réalisés en matière de SAN.

La SAN: une approche productiviste, source d'un déséquilibre institutionnel et dimensionnel

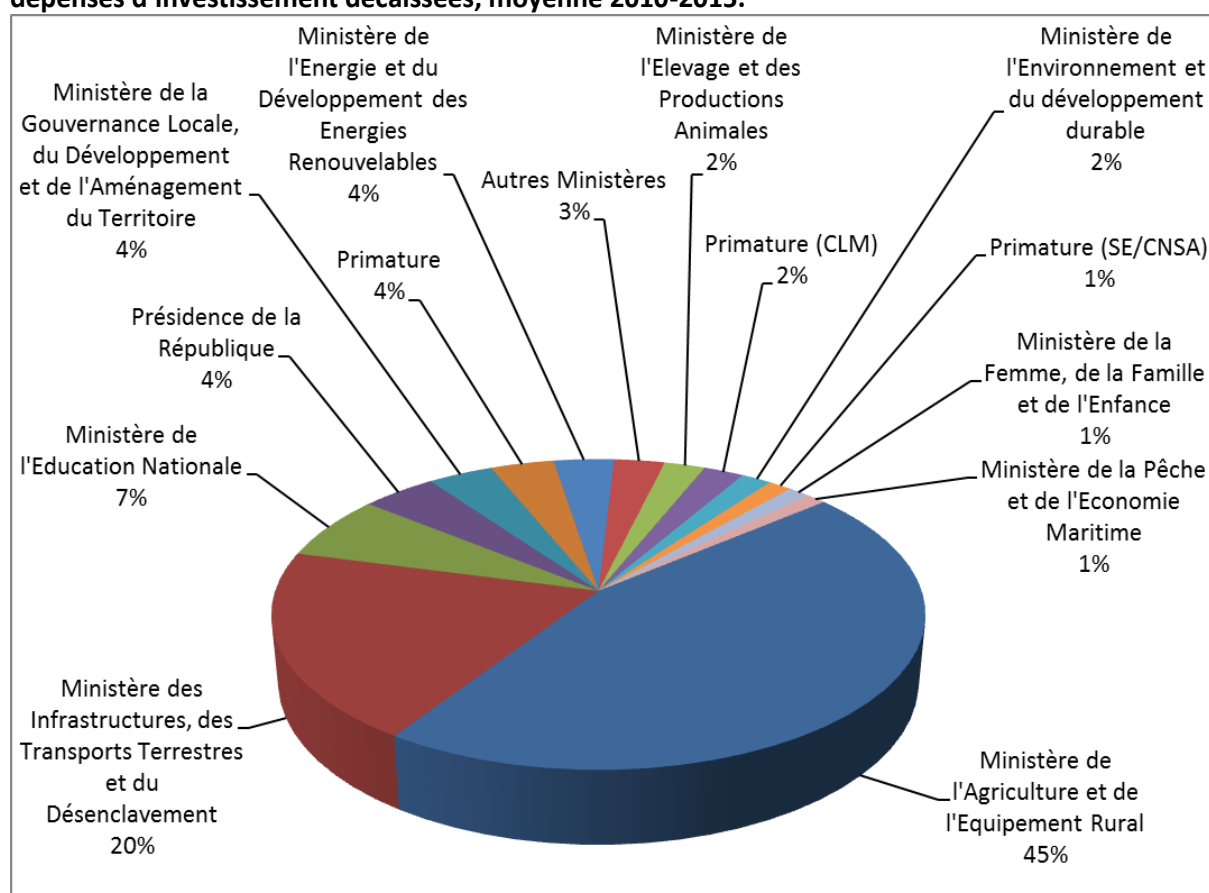
Sur la période 2010-2015, les dépenses en soutien à la SAN sont intervenues hors de tout document de programmation budgétaire spécifique à la SAN. Par conséquent, elles ont fait l'objet d'une répartition déséquilibrée entre les différentes institutions en charge de leur décaissement, résultant davantage des priorités spécifiques de chacune d'entre elles que d'une véritable stratégie multisectorielle pour la SAN. Ce déficit stratégique s'est traduit par une approche productiviste, qui a elle-même débouché sur un déséquilibre institutionnel et dimensionnel.

Les dépenses en soutien à la SAN ont été supportées à hauteur de 65 pour cent en moyenne par deux Ministères: le MAER (45 pour cent) et le Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement (MITTD) (20 pour cent) (Figure 19).

La prédominance de la disponibilité alimentaire dans les dépenses en soutien à la SAN (Figure 6) est à mettre en lien avec les contributions élevées de ces deux Ministères, qui servent essentiellement à la construction et la rénovation de routes rurales ainsi qu'au développement des facteurs de production.

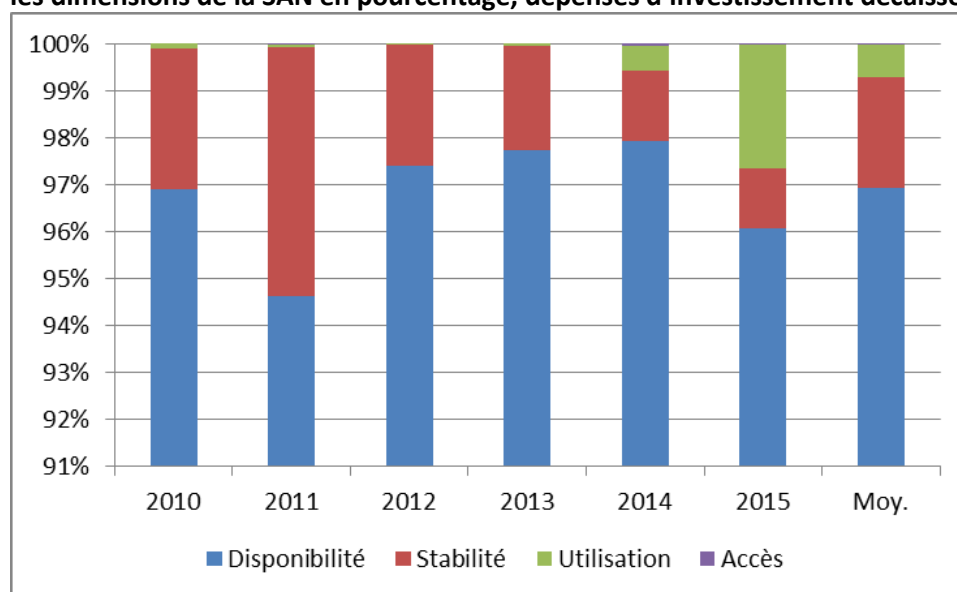
Le poids budgétaire de ces deux Ministères est lié à la nature des investissements réalisés mais aussi à des choix politiques, qui ne sont pas toujours cohérents avec les principes inscrits dans le cadre politique de la SAN (Encadré 2). D'un côté, la construction et la rénovation de routes rurales requièrent un niveau d'investissements particulièrement élevé qui justifie la contribution élevée du MITTD à la disponibilité alimentaire. De l'autre, l'allocation de 97 pour cent en moyenne des dépenses du MAER à la disponibilité alimentaire (Figure 20) est contraire à l'approche inscrite dans le PRACAS, qui prévoit de promouvoir des interventions pour garantir aussi bien la disponibilité alimentaire que l'accès à une alimentation saine et nutritive et la bonne utilisation des aliments disponibles (MAER, 2014).

Figure 19. Répartition des dépenses spécifiques à la SAN entre les Ministères en pourcentage, dépenses d'investissement décaissées, moyenne 2010-2015.



Note: la catégorie « Autres Ministères » est constituée des Ministères dont les dépenses représentent moins de 1 pour cent des dépenses en soutien à la SAN. Il s'agit du Ministère du nouveau urbain, de l'habitat et du cadre de vie, du Ministère de la formation professionnelle, de l'apprentissage et de l'artisanat, du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, du Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la construction citoyenne, du Ministère du Commerce, du Secteur Informel, de la Consommation, de la Promotion, du Ministère de l'Industrie et des Mines, du Ministère de l'entrepreneuriat féminin et de la microfinance, du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, du Ministère des Postes et Télécommunications, du Ministère de la Santé et de l'Action Sociale, du Ministère du Tourisme et des Transports Aériens et du Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan. *Source:* Auteurs.

Figure 20. Répartition des dépenses du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural selon les dimensions de la SAN en pourcentage, dépenses d'investissement décaissées, 2010-2015.



Source: Auteurs.

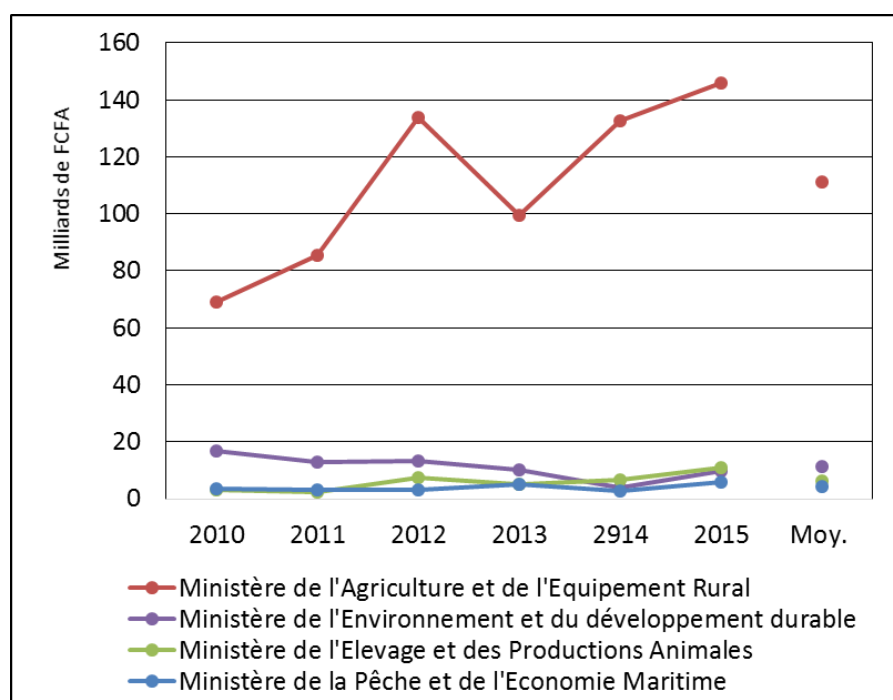
Par ailleurs, le déséquilibre budgétaire entre les Ministères en charge des sous-secteurs de l'agriculture fait état d'une double incohérence, tant du point de vue des objectifs politiques que des besoins nutritionnels de la population sénégalaise. La surreprésentation de l'agriculture a empêché l'atteinte des objectifs assignés à la pêche et à l'élevage dans le cadre du PSE, en dépit de leur importance pour la SAN.

Le MAER a ainsi effectué des dépenses d'en moyenne 111 milliards de FCFA sur la période, soit un niveau 28 fois plus élevés que celles du Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime (MPEM) (Figure 21). Or, d'après la Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire et de Résilience (SNSAR), les investissements réalisés dans le sous-secteur de la pêche n'ont pas permis d'accroître suffisamment la production aquacole pour satisfaire l'ambition du PSE d'assurer le développement accéléré d'une aquaculture compétitive (PSE, 2014; SNSAR, 2016). Ceci est d'autant plus préoccupant sur le plan de la SAN qu'au Sénégal, la consommation annuelle de poisson par habitant (26 kilogrammes par habitant et par an) est nettement supérieure à la moyenne mondiale (16.8 kilogrammes par habitant et par an), ce qui fait de ce pays côtier le premier consommateur de poisson en Afrique (SNSAR, 2016). Une part élevée (30 pour cent) des apports protéiques de la population y est d'origine animale et elle est majoritairement assurée par la grande disponibilité en poissons et en fruits de mer (FAO 2010). Cette abondance est néanmoins menacée par des pratiques de surpêche (PSE, 2014), qui érigent le développement d'une filière aquacole performante, capable de réduire la pression exercée sur les ressources de capture, en véritable nécessité.

En outre, les dépenses du MAER se sont révélées d'un niveau 18 fois supérieur à celles du Ministère de l'Élevage et des Productions Animales (MEPA), alors que la contribution de l'élevage au PIB du secteur primaire n'était que 1.6 fois inférieure à celle de l'agriculture (respectivement 31 et 51 pour cent) (DPPE, 2015). Ce manque d'investissement représente une taxation implicite des ressources et des emplois qui pourraient être générés par le sous-secteur de l'élevage, nuisant ainsi à la lutte contre la pauvreté et à l'accès à une nourriture saine et nutritive. La filière bovine reste en deçà de son potentiel, affectée par les aléas climatiques successifs (faible pluviométrie et feux de brousse de

2014) et le manque d'investissements adéquats (systèmes d'alerte précoce, infrastructures de stockage et points d'abreuvement). Sa vulnérabilité aux chocs a impacté négativement les productions de viande et de lait en 2015, alors que celles-ci sont un vecteur important de la réduction des carences en fer (Encadré 1). Elle s'est aussi traduite par une sous-performance dans l'atteinte de l'objectif affiché dans le Plan National de Développement de l'Élevage (PNDE) d'améliorer la productivité et la compétitivité des filières animales (MEPA, 2016). Enfin, l'insuffisance des allocations budgétaires a occasionné de faibles taux de couverture vaccinale enregistrés en 2015 pour l'ensemble des espèces, ces taux étant inférieurs aux seuils définis par l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE) (MEPA, 2016).

Figure 21. Répartition des dépenses spécifiques à la SAN entre les quatre Ministères sectoriels de l'agriculture en milliards de FCFA, dépenses d'investissement décaissées, 2010-2015.



Source: Auteurs.

Les subventions aux intrants: un poids pour la prévisibilité budgétaire et l'efficience allocative des ressources

L'objectif du PRACAS est de réduire le poids budgétaire des subventions aux intrants de 0.5 à 0.3 pour cent du PIB sur trois ans (MAER, 2014).

D'un montant annuel moyen de 25 milliards de FCFA, les subventions aux intrants variables ont absorbé la moitié des paiements aux producteurs sur la période (Tableau 6). La réduction au fil de la période des dépenses qui leur sont allouées n'a pas suffi à atteindre l'objectif du PRACAS, étant donné que le ratio intrants/PIB était toujours de 0.5 pour cent en 2015.

La cause principale réside dans la hausse significative des subventions au capital⁵, dont le niveau a quintuplé au cours de la période pour atteindre 15.4 milliards de FCFA en 2015 (Tableau 6). Celles-ci

⁵ La méthodologie du programme SAPAA considère les semences, engrais, pesticides et aliments-bétail comme des intrants variables (B.1) tandis que les équipements, l'irrigation à la ferme, le bétail et les autres infrastructures basiques à la ferme

sont intervenues dans le cadre du volet de renouvellement du matériel agricole du programme d'équipement du monde rural (Figure 14), qui contribue à opérationnaliser la politique et la stratégie nationale de mécanisation de l'agriculture validée en 2012 (MAER, 2014).

En raison de leur impact direct attendu sur les rendements et les revenus des producteurs, les subventions aux intrants variables et au capital se prêtent facilement à une utilisation politique court-termiste, allant à l'encontre des objectifs de long terme prévus dans le cadre de la politique agricole. Ainsi, le niveau exceptionnel de 60.8 milliards de FCFA (Tableau 6) atteint par les subventions aux intrants variables en 2012 s'explique autant par la nécessité de compenser les mauvais résultats de la campagne agricole 2011/2012 (PAM, 2012) que par la tenue des élections présidentielles cette même année.

L'apurement d'une bonne partie des dépenses en instance de paiement de l'Etat vis-à-vis du secteur privé est une autre cause du niveau élevé des subventions aux intrants variables en 2012 (Senepius, 2013). Ce mécanisme obéit à un calendrier flou et irrégulier qui affecte autant la prévisibilité des dépenses que la marge de manœuvre financière du gouvernement lors des années d'apurement, occasionnant une inefficience manifeste dans l'allocation des subventions aux intrants mais aussi dans la performance des filières concernées, en particulier l'arachide (SAPAA, 2016).

Si elles améliorent la disponibilité des aliments, les subventions aux intrants variables nuisent en revanche à leur utilisation. Ce mécanisme de facilitation d'accès aux intrants tels que les pesticides et les engrais de synthèse est insuffisamment accompagné de mesures d'appui-conseil et d'assistance technique, si bien que les producteurs maîtrisent insuffisamment les règles de sécurité lors de la manipulation, ou encore la fréquence et le dosage des traitements. A titre comparatif, les intrants variables ont capté en moyenne 6.6 pour cent des dépenses en soutien à la SAN (hors coûts administratifs) contre seulement 2 pour cent pour les activités d'appui-conseil et d'assistance technique (Tableau 6 et Figure 27). L'emploi non raisonné des pesticides impacte négativement la santé des producteurs mais aussi celle des consommateurs.

sont considérés comme des intrants fixes, c'est-à-dire du capital. Les subventions aux intrants sont donc composées des subventions aux intrants fixes et aux intrants variables.

Tableau 6. Répartition des paiements aux producteurs en milliards de FCFA, part des paiements aux producteurs dans les DPSAN (hors coûts administratifs) et des intrants dans le PIB en pourcentage, dépenses d'investissement décaissées, 2010-2015.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Moy.
Total des paiements aux producteurs (B.1 + F + B.2 + E + C + B.3 + D)	39,1	39,1	91,4	47,2	43,7	47,1	51,2
B.1. intrants variables (semences, engrais, autres)	12,3	14,2	60,8	26,2	24,3	11,7	24,9
F. Autres paiements aux producteurs	5,5	16,4	23,4	5,2	4,2	15,4	11,7
B.2. capital (équipement, irrigation à la ferme, bétail, autres infrastructures basiques à la ferme)	3,2	2,7	2,5	8,0	10,4	15,0	7,0
E. Accès au crédit et services financiers destinés à la production	1,9	1,1	1,7	7,5	4,4	4,7	3,5
C. Soutien au revenu	11,4	3,7	2,6	0,0	0,0	0,0	2,9
B.3. Services à la ferme (contrôle nuisibles, services vétérinaires, assistance technique, extension, etc.)	4,9	0,9	0,2	0,3	0,3	0,3	1,2
D. Subventions à l'importation	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Part des paiements aux producteurs dans les DPSAN (hors coûts administratifs)	12,8%	13,2%	25,8%	11,9%	11,6%	8,9%	13,6%
Part des intrants variables (B.1) dans les DPSAN (hors coûts administratifs)	4,0%	4,8%	17,2%	6,6%	6,5%	2,2%	6,6%
Part des intrants variables dans le PIB (B1)	0,2%	0,2%	0,8%	0,4%	0,3%	0,1%	0,3%
Part des intrants (B.1 + B.2 + F) dans le PIB	0,3%	0,5%	1,2%	0,5%	0,5%	0,5%	0,6%

Note: La catégorie «F. Autres paiements aux producteurs» est constituée de subventions réparties de manière indéterminée entre les intrants variables et le capital. *Source:* Auteurs.

Le soutien du riz au détriment des cultures céréalières traditionnelles: une priorité politique en décalage avec l'urgence alimentaire et nutritionnelle en milieu rural

Le rôle capital du mil et du sorgho pour la SAN au Sénégal est inversement proportionnel à l'importance politique accordée à ces deux cultures. Sur la période 2010-2015, elles n'ont fait l'objet d'aucun projet ou programme spécifique. Le Gouvernement a préféré concentrer ses efforts sur l'autosuffisance en riz, identifiée comme un levier prioritaire pour renforcer la sécurité alimentaire et rééquilibrer la balance commerciale dégradée par les importations de produits alimentaires (Gouvernement du Sénégal, 2013).

Pourtant, le mil et le sorgho sont deux cultures dont l'importance est la plus critique en matière de sécurité alimentaire au Sahel (FAO, 2013). Leur adaptabilité à des sols légers et à une faible pluviométrie permet de les cultiver là où des céréales conventionnelles comme le riz ou le maïs ne résisteraient pas. Elles représentent par ailleurs la principale source de nourriture pour plus de 50 pour cent de la population sahélienne. Leur importance est confirmée à l'échelle du Sénégal, où ils couvrent 86 pour cent des surfaces cultivées en céréales et où leur taux d'autoconsommation élevé (entre 80 et 90 pour cent) témoigne de leur rôle crucial dans la satisfaction des besoins nutritionnels des ménages ruraux (ISRA, 2007).

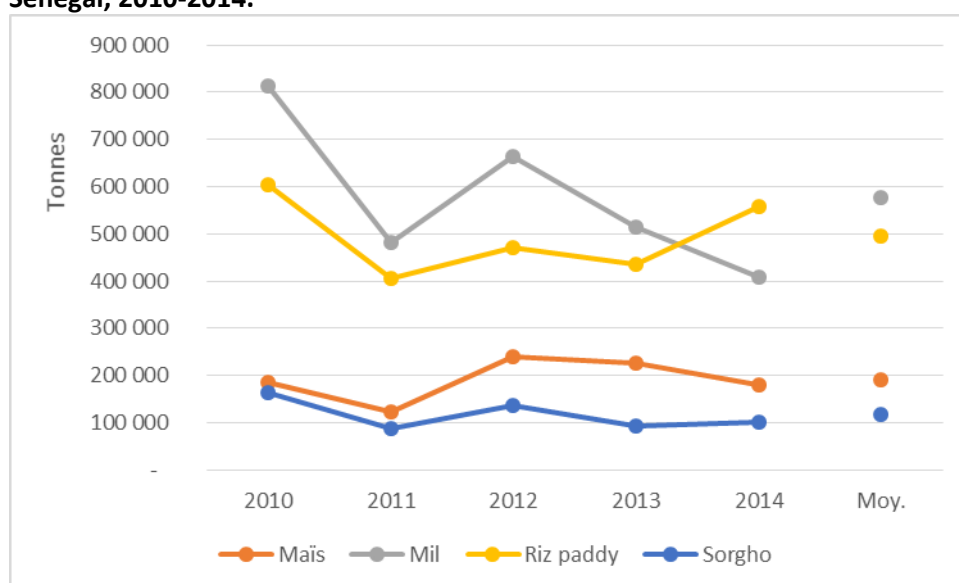
Alors que le mil représentait la première culture céréalière en termes de volumes produits jusqu'en 2013, les investissements réalisés par le Gouvernement dans le cadre de sa stratégie d'autosuffisance en riz (irrigation hors exploitation, subventions aux intrants variables) ont inversé la tendance au profit de cette dernière culture (Figure 22).

Ce choix est davantage fondé sur des considérations politiques que techniques, étant donné que le mil représente la deuxième céréale consommée au Sénégal après le riz (FAO, 2016), et qu'il serait possible de doubler voire tripler les rendements du mil et du sorgho à l'aide des variétés et technologies déjà existantes (FAO, 2013).

Plus encore, le soutien d'une céréale majoritairement consommée dans les villes témoigne du biais urbain qui habite la formulation des politiques agricoles au Sénégal (Maetz, 2011). Ce biais s'explique par le pouvoir exercé par la rue urbaine sur le pouvoir politique, illustré en 2007-2008 par les émeutes de la faim qui ont secoué les grandes villes suite à la flambée des prix internationaux des produits alimentaires de base, et en particulier du riz.

Le soutien du riz au détriment du mil et du sorgho est certes cohérent avec les objectifs politiques affichés dans le PSE, mais il montre une certaine contradiction avec les réalités de la SAN au Sénégal, étant donné que le milieu rural est plus sévèrement frappé par l'insécurité alimentaire que le milieu urbain (Encadré 1).

Figure 22. Production de céréales traditionnelles (mil, maïs, sorgho) et de riz paddy en tonnes au Sénégal, 2010-2014.



Note: la production de fonio n'a pas été représentée car son niveau est insignifiant au regard des autres cultures de céréales traditionnelles. Les données pour l'année 2015 n'étaient pas encore disponibles à la date d'élaboration du rapport.
Source: FAOSTAT, 2016.

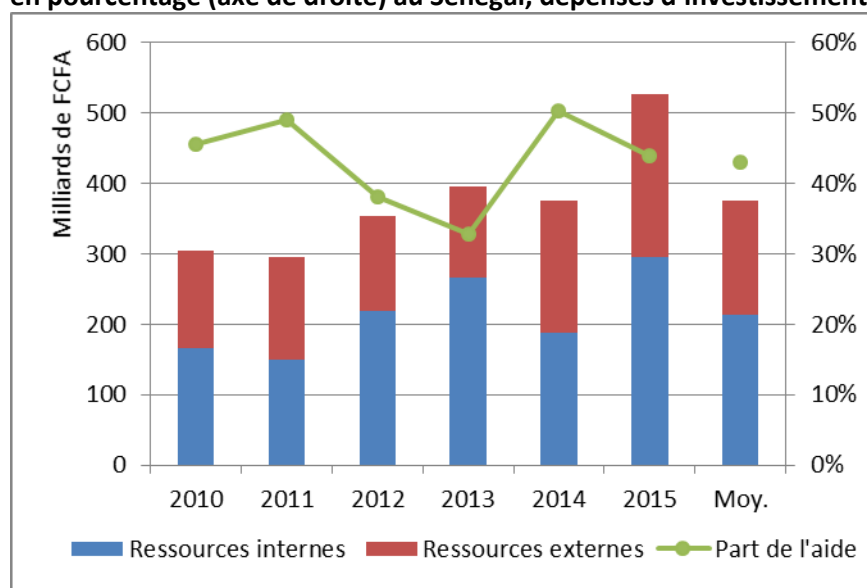
Il convient de souligner que le soutien élevé du riz a par ailleurs un effet ambivalent sur le soutien aux cultures horticoles. Ces dernières bénéficient certes des investissements réalisés dans l'irrigation hors exploitation par un effet d'entraînement (en particulier la tomate), mais se voient privées de ressources dont elles pourraient bénéficier de manière spécifique. Hormis le Programme d'Aménagement et de Développement Economique des Niayes (PADEN), aucun programme ne s'est employé à développer les filières fruits et légumes de manière spécifique (Figure 15). Pourtant, la mise à l'échelle de l'horticulture a été identifiée comme une action prioritaire dans le cadre du PSMN afin d'assurer la disponibilité d'aliments riches en nutriments (CLM, 2015).

Le soutien du riz au détriment des cultures céréalières traditionnelles et des cultures horticoles est un frein à l'amélioration de l'utilisation des aliments étant donné qu'il nuit à la diversification alimentaire au niveau des ménages (Figure 3).

La dépendance à l'aide extérieure

Les dépenses en soutien à la SAN ont été financées à hauteur de 43 pour cent en moyenne sur des ressources externes, ce qui témoigne d'une forte dépendance à l'aide extérieure dans la formulation et l'exécution des politiques de sécurité alimentaire et nutritionnelle (Figure 23).

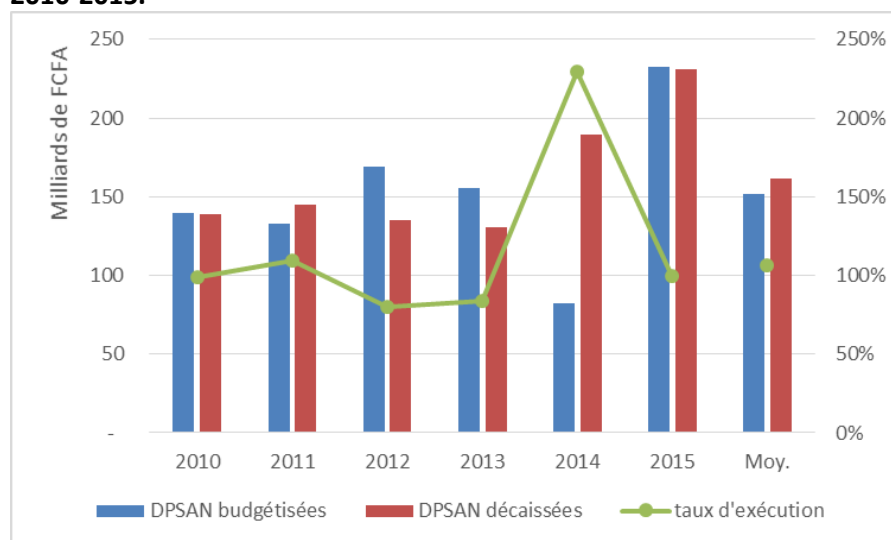
Figure 23. Source de financement des DPSAN en milliards de FCFA (axe de gauche) et part de l'aide en pourcentage (axe de droite) au Sénégal, dépenses d'investissement décaissées, 2010-2015.



Source: Auteurs.

Les dépenses en soutien à la SAN financées sur ressources externes affichent un taux d'exécution moyen de 106 pour cent sur la période (Figure 24). Par ailleurs, les fortes variations du taux d'exécution, passé d'environ 80 pour cent en 2012-2014 à 230 pour cent en 2014, indiquent d'importants retards de décaissement de la part des bailleurs, ce qui nuit à la prévisibilité des dépenses et pèse sur l'efficacité des dépenses en soutien à la SAN.

Figure 24. Niveau des DPSAN budgétisées et décaissées financées sur ressources externes au Sénégal en milliards de FCFA (axe de gauche) et taux d'exécution en pourcentage (axe de droite), 2010-2015.

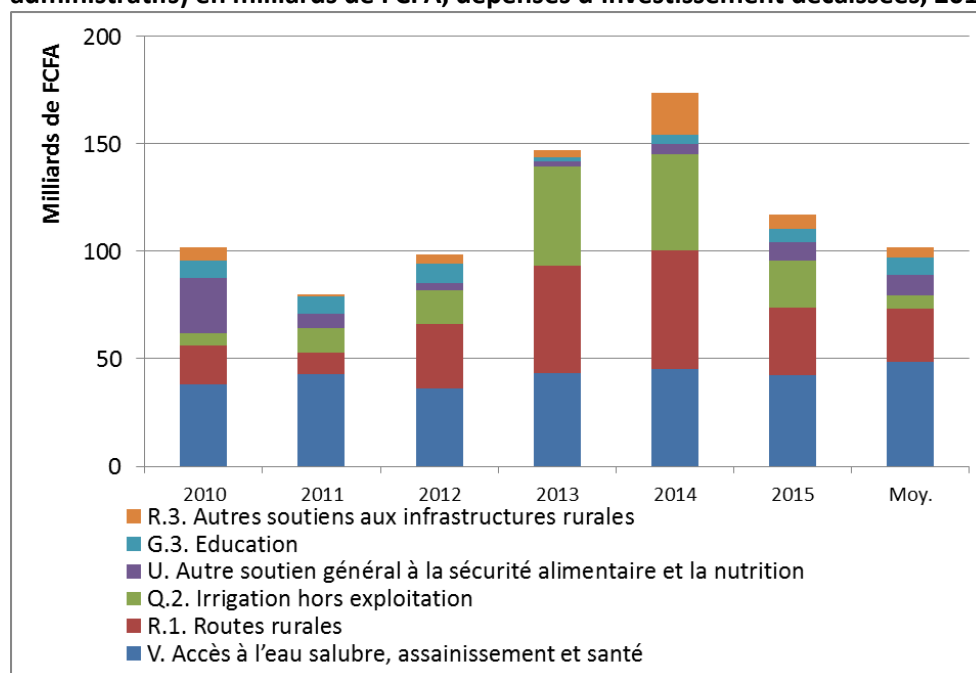


Source: Auteurs.

Les dépenses financées sur ressources externes ont porté en priorité sur l'accès à l'eau salubre, l'assainissement et la santé (48 milliards de FCFA en moyenne sur la période) (Figure 25). La construction et la rénovation de routes rurales ainsi que l'irrigation hors exploitation ont connu un essor à partir de 2013, à travers les projets d'Irrigation et gestion des ressources en eau dans la

Vallée du Fleuve Sénégal et de réhabilitation des routes (Richard Toll - Ndoum et Ziguinchor – Vélingara) mis en œuvre par la MCC (Figure 11 et Figure 12).

Figure 25. Composition fonctionnelle des DPSAN financées sur ressources externe (hors coûts administratifs) en milliards de FCFA, dépenses d'investissement décaissées, 2010-2015.

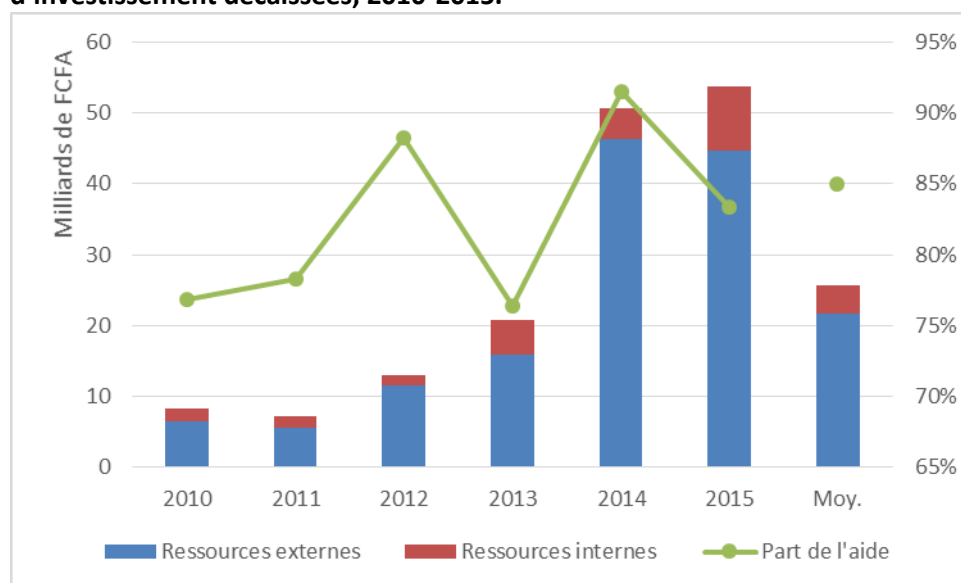


Source: Auteurs.

L'irrigation hors exploitation a été financée à hauteur de 85 pour cent en moyenne sur ressources externes (Figure 26). Bien que ces investissements soient cohérents avec l'axe stratégique n°2 du PRACAS (maîtrise de l'eau), la question de leur durabilité au-delà des engagements du principal bailleur se pose avec acuité.

Le programme Bourses de sécurité familiale (Figure 18) a également bénéficié d'apports provenant de bailleurs extérieurs tels que la Banque Mondiale et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) (Leturque et al., 2013). Toutefois, il n'est pas possible de déterminer la part exacte de l'aide extérieure pour ce programme étant donné que ses ressources n'ont pas été comptabilisées comme externes dans le SIGFIP. Ceci témoigne du report inexact des ressources extérieures dans le système de comptabilité nationale. La part globale de l'aide dans les dépenses en soutien à la SAN ainsi que le nombre total de bailleurs (environ une trentaine) sont donc en-deçà la réalité.

Figure 26. Source de financement des dépenses allouées à l'irrigation hors exploitation en milliards de FCFA (axe de gauche) et part de l'aide en pourcentage (axe de droite) au Sénégal, dépenses d'investissement décaissées, 2010-2015.



Source: Auteurs.

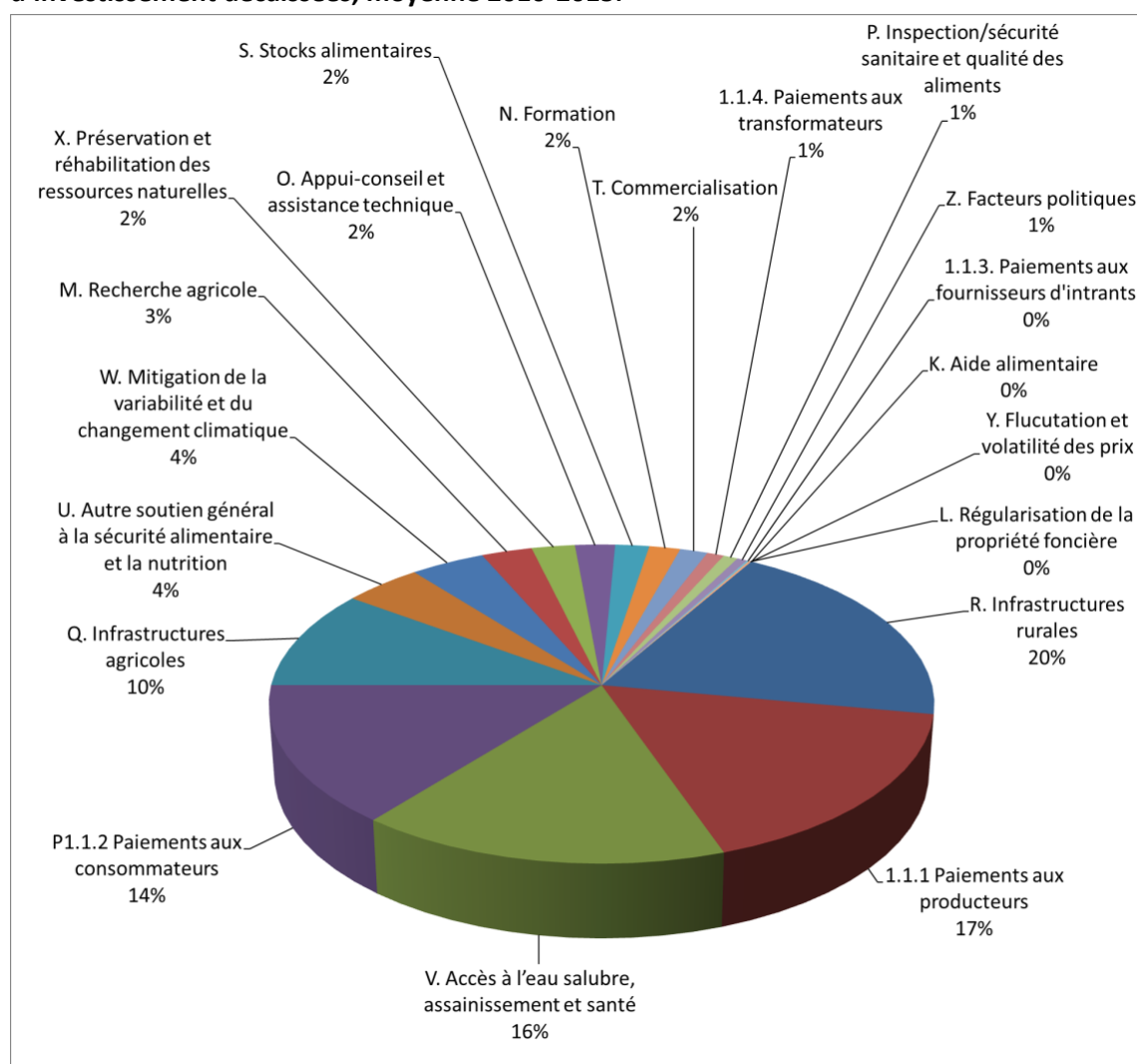
Des postes de dépenses sous dotés au regard de leur importance pour la SAN et la résilience

L'approche productiviste venue se substituer à une stratégie globale pour la SAN a débouché sur un déséquilibre institutionnel et dimensionnel. Ce déséquilibre a profité à la disponibilité alimentaire à travers le MAER et le MITTD.

En conséquence, des postes de dépenses pourtant essentiels à l'amélioration des déterminants de la SAN sont sous dotés, nuisant à la l'amélioration de la SAN et de la résilience au Sénégal (Figure 27).

Au sein même de la disponibilité alimentaire, la régularisation de la propriété foncière n'a fait l'objet d'aucune dépense d'investissement. Pourtant, les dépenses dans le foncier sont un levier essentiel de la SAN étant donné que plus les superficies cultivées sont importantes, moins la probabilité des ménages d'être en insécurité alimentaire et nutritionnelle est grande (PAM 2010). L'environnement juridique des dépenses est déterminant pour l'efficacité des dépenses, mais la nouvelle loi sur le foncier qui devait être promulguée en décembre 2015 est toujours en cours de discussion. Celle-ci devrait permettre d'améliorer la sécurisation foncière en facilitant l'obtention de titres fonciers aux détenteurs de terres en milieu rural, ce qui faciliterait l'accès à la propriété et créerait de meilleures conditions pour la mise en valeur des terres.

Figure 27. Composition des DPSAN (hors coûts administratifs en pourcentage, dépenses d'investissement décaissées, moyenne 2010-2015.

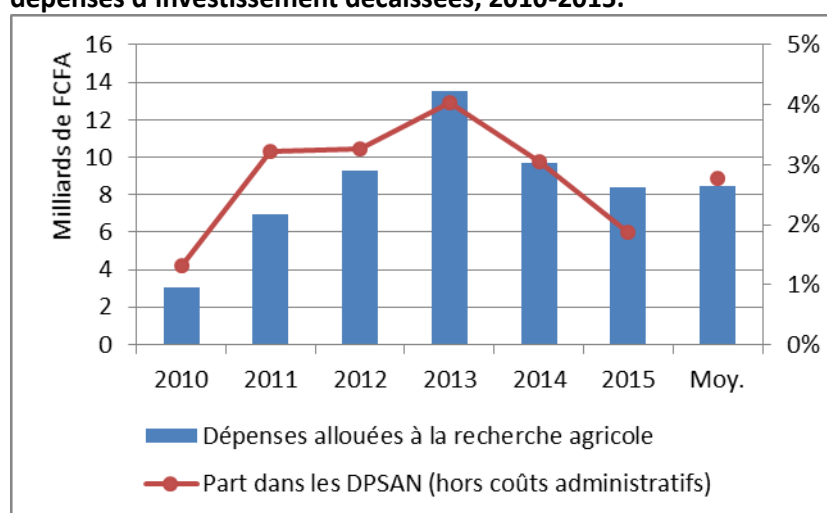


Note: la catégorie « Q. Infrastructures agricoles » est composée des sous-catégories « Q.1. Pistes de production », « Q.2. Irrigation hors exploitation » et « Q.3. Autres infrastructures hors exploitation ». La catégorie « W. Mitigation de la variabilité et du changement climatique » est composée des sous-catégories « W.1. Prévisions météorologiques et climatiques: systèmes d'alerte précoce », « W.2. Partage de connaissances sur l'adaptation au changement climatique », « W.3. Régimes d'assurance appropriés aux risques météorologiques et climatiques », « W.4. Bonnes pratiques d'utilisation des sols », « W.5. Gestion de l'eau et des inondations » et « W.6. Autres soutiens à la mitigation de la variabilité du changement climatiques ». La catégorie « X. Préservation et réhabilitation des ressources naturelles » est composée des sous-catégories « X.1. Forêts et feux forestiers », « X.2. Biodiversité et paysages » et « X.3. Autres programmes liés aux ressources naturelles ». Enfin, la catégorie « Y. Volatilité et fluctuation des prix » est composée des sous-catégories « Y.1. Instruments de marché destinés à mitiger les risques liés aux prix agricoles », « Y.2. Systèmes d'information des marchés agricoles » et « Y.3. Autres soutiens destinés à gérer la volatilité des prix et leurs fluctuations ». La catégorie « accès à l'eau salubre, assainissement et santé » regroupe uniquement les dépenses destinées au monde rural. *Source:* Auteurs.

La recherche agricole n'a perçu que 3 pour cent des dépenses en soutien à la SAN entre 2010 et 2015 (Figure 27). Ces dépenses ont bénéficié principalement au programme d'amélioration de la productivité agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO) mis en œuvre par la CEDEAO. Dans le cadre de ce programme, un Centre d'Etude Régional pour l'Amélioration de l'Adaptation à la Sécheresse (CERAAS) a été mis en place au sein de l'ISRA pour développer la productivité des céréales sèches (mil, maïs, sorgho et fonio) et des cultures associées (arachide, niébé et sésame). Les dépenses allouées à la recherche agricole ont aussi permis de financer trois centres de traitement de semences (Richard Toll, Kaolack et Kolda) dans le cadre du volet « amélioration de l'environnement de la

production » du Programme de Croissance Economique (PCE) de L'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID). Le niveau des dépenses allouées à la recherche agricole a toutefois enregistré un recul depuis 2013 (Figure 28), qui serait contraire à l'amélioration de la SAN en cas de prolongation durable. En effet, la mise au point de nouvelles techniques et technologies est essentielle pour suivre l'évolution de la demande croissante en aliments, sans pour autant augmenter les prix ni détériorer les ressources naturelles (FAO, 1996). La recherche agricole est aussi essentielle pour accroître la résilience aux chocs climatiques, par exemple à travers l'élaboration de variétés plus résistantes aux aléas climatiques permet (Agrhymet, 2012). Enfin, elle joue un rôle essentiel au regard de la disponibilité, de l'utilisation (techniques de transformation) et de la stabilité des ressources alimentaires, qui justifie de revaloriser les montants qui lui sont alloués.

Figure 28. Niveau des dépenses allouées à la recherche agricole en milliards de FCFA (axe de gauche) et part dans les DPSAN (hors coûts administratifs) en pourcentage (axe de droite), dépenses d'investissement décaissées, 2010-2015.



Source: Auteurs.

La commercialisation des aliments n'a perçu que 2 pour cent en moyenne des dépenses en soutien à la SAN (Figure 27). Ce niveau est trop faible au regard de la part élevée des investissements déployés dans le développement de la production, équivalente à 27 pour cent en moyenne des dépenses en soutien à la SAN sur la période (17 pour cent via les paiements aux producteurs et 10 pour cent via les infrastructures agricoles). Le faible niveau des investissements dans les infrastructures de commercialisation (marchés, plateformes de ventes groupées) risque de créer des goulots d'étranglement, de nuire à l'accès des populations à des ressources alimentaires saines et nutritives et au final de restreindre la disponibilité faute de débouchés pour les producteurs. L'inspection de la sécurité sanitaire et la qualité des aliments n'a quant à elle perçu que 1 pour cent des dépenses allouées à la SAN, alors qu'il s'agit d'un déterminant incontournable de la dimension utilisation⁶.

La lutte contre la malnutrition pâtit de la structure déséquilibrée des transferts aux consommateurs (Table 5). Si les transferts en espèces jouissent d'une position privilégiée, les interventions portant sur l'alimentation complémentaire et thérapeutique et celles visant à changer le comportement alimentaire bénéficient de moyens encore insuffisants. En effet, elles n'ont représenté

⁶ Ce chiffre ne tient pas compte des transferts alloués à l'Institut des Technologies Alimentaires (ITA), classés comme des coûts administratifs. Toutefois, leur montant annuel moyen ne s'élève qu'à 485 millions de FCFA sur la période et n'induit pas de hausse significative dans les montants alloués à la recherche agricole.

respectivement que 5 et 0 pour cent des transferts aux consommateurs, alors qu'elles ont été identifiées par la Banque Mondiale comme des investissements prioritaires en raison de leur impact élevé sur la malnutrition (Encadré 3). Ces interventions sont importantes pour atteindre les cibles fixées par la CLM dans le cadre du PSMN en matière de lutte contre l'insuffisance nutritionnelle comme de lutte contre le surpoids et l'obésité (Encadré 1).

Les dépenses allouées à l'éducation rurale (collèges de proximité, lycées départementaux, centres de formation professionnelle) ont représenté en moyenne un tiers des transferts aux consommateurs (Table 5). Pourtant, elles ne sont pas parvenues à corriger la concentration des établissements d'enseignement secondaire dans les villes, puisque le taux net de scolarisation dans le secondaire en milieu rural (8 pour cent) était deux fois inférieur à celui en milieu urbain (16.9 pour cent) (ANSD, 2013). Quant à la formation professionnelle, les trois quarts des personnes concernées étaient issus du milieu urbain (ANSD, 2013), signe que le niveau et l'efficacité des dépenses allouées à l'éducation rurale peuvent encore être largement améliorés. Ceci est d'autant plus important que plus le niveau d'instruction des ménages augmente, plus leurs chances de se trouver en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle diminue (PAM, 2010).

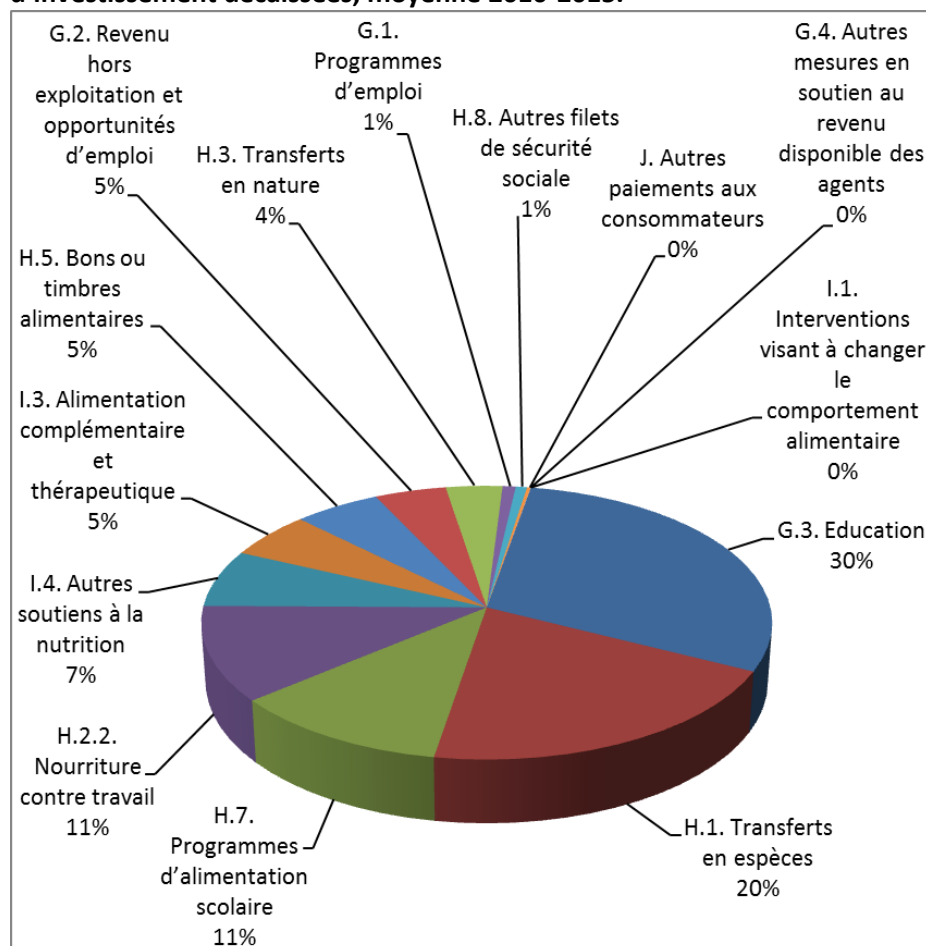
Encadré 3. Quels investissements pour améliorer la SAN?

- **Au niveau mondial, le coût de la sous-nutrition et des déficiences en micronutriments est estimé entre 1.4 et 2.1 milliards de dollars chaque année** (Ben Belhassen, 2015). Leur impact à long terme sur le développement humain et la croissance font ressentir le besoin urgent d'une action concertée assortie de moyens en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
- Pourtant, à l'échelle mondiale, les investissements sont faibles au regard de l'ampleur de la malnutrition. D'après une récente étude de la Banque Mondiale, il est estimé que les gouvernements et les bailleurs dépensent respectivement 2,9 milliards et un peu moins d'1 milliard de dollars chaque année pour réduire la prévalence de la malnutrition dans le monde. Autrement dit, **les Etats ne consacrent en moyenne qu'1 pour cent de leur budget de santé au profit d'interventions spécifiques ayant un impact élevé sur la réduction de la prévalence de la malnutrition.**
- En vue d'atteindre les cibles fixées à l'horizon 2025 par l'Assemblée Mondiale de la Santé en matière de réduction du retard de croissance, de la malnutrition aigüe, de l'anémie, et de généralisation de l'allaitement maternel exclusif, **il est estimé que les gouvernements et les bailleurs devront mobiliser respectivement 4 milliards et 2,6 milliards de dollars supplémentaires chaque année pendant 10 ans.**
- Pour être efficaces, les investissements devraient porter en priorité sur des interventions spécifiques ayant un impact élevé sur la réduction de la prévalence de la malnutrition, comprenant:
 - la supplémentation des aliments en vitamine A pour les enfants (Au Sénégal, une telle action n'est pas pertinente puisque les carences en vitamines A ne constituent plus un problème de santé publique);
 - la promotion de bonnes pratiques d'hygiène pour les enfants et les nourrissons;
 - la supplémentation en micronutriments au cours de la grossesse;
 - le traitement préventif de la malaria pour les femmes enceintes;
 - la supplémentation de fer et d'acide folique pour les adolescentes;
 - la fortification des aliments de base;
 - la mise en place de politiques promouvant l'allaitement maternel;
 - l'utilisation des moyens de communication pour promouvoir l'allaitement maternel;
 - le traitement de la malnutrition aigüe sévère.
- Les interventions spécifiques à la nutrition sont une condition nécessaire mais non suffisante pour atteindre les cibles définies à l'horizon 2025. **Des investissements visant à améliorer la qualité de l'eau et de l'assainissement, les performances de l'agriculture, la santé et l'éducation des femmes sont aussi nécessaires pour enregistrer des progrès significatifs dans la lutte contre la malnutrition** (Banque Mondiale, 2016). Au Sénégal, la démarche multisectorielle adoptée par la CLM va en ce sens, puisqu'elle prend en compte les interventions clés pour la nutrition au sein des Ministères chargés de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'industrie, du commerce, de la santé, de

l'hydraulique et de l'assainissement, de la famille et de la protection sociale, de l'éducation, la recherche et du sport, et des collectivités locales. Les cibles visées au niveau national sont en phase avec les cibles définies au niveau mondial par l'AMS. Néanmoins, ces interventions sont considérées indépendamment de la sécurité alimentaire, alors qu'une approche intégrée pourrait limiter les conflits d'intérêt entre les priorités sectorielles et les priorités de la nutrition et ainsi mieux garantir la mobilisation effective des ressources (CLM, 2015; CSA, 2012; IFPRI, 2016).

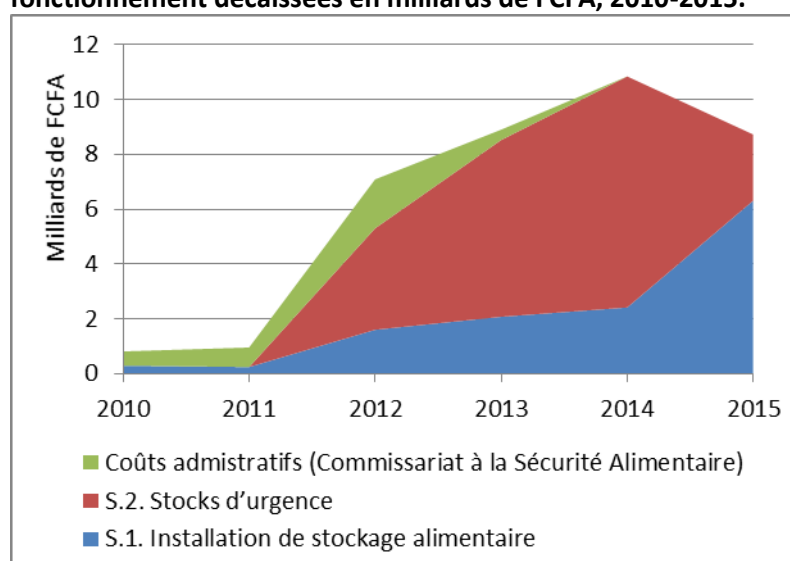
Sources: Auteurs à partir de Ben Belhassen, 2015; CLM, 2015; CSA, 2012; IFPRI, 2016.

Figure 29. Répartition des transferts aux consommateurs en pourcentage, dépenses d'investissement décaissées, moyenne 2010-2015.



Source: Auteurs.

Figure 30. Dépenses en soutien au stockage au Sénégal, dépenses d'investissement et de fonctionnement décaissées en milliards de FCFA, 2010-2015.



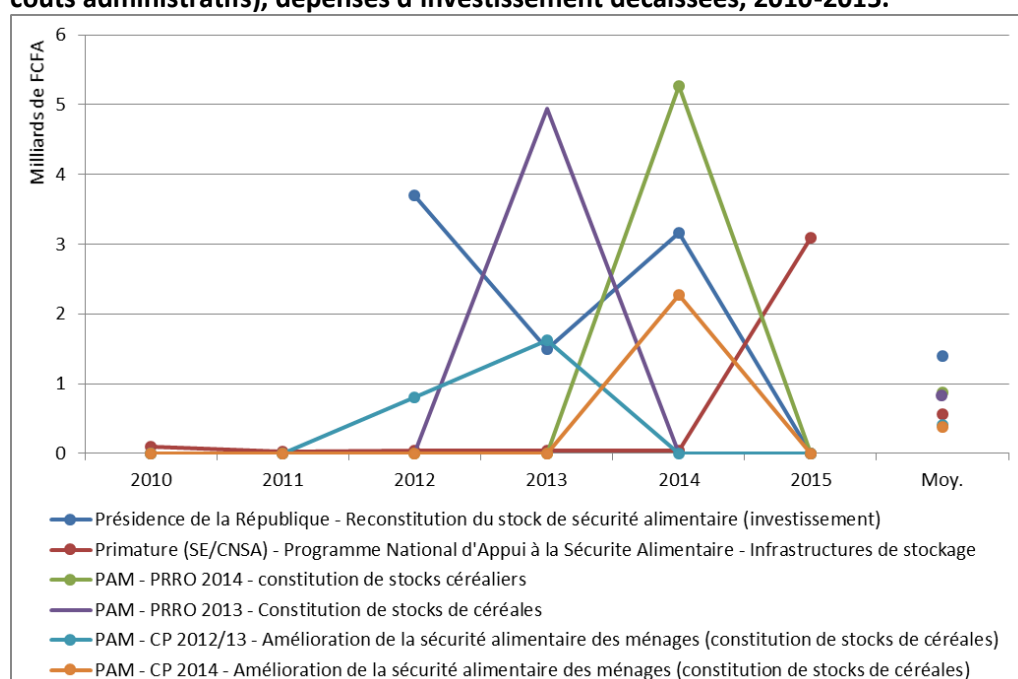
Source: Auteurs.

Le stockage alimentaire est un enjeu fondamental pour garantir un accès stable aux ressources tout au long de l'année, y compris en période de soudure. Essentiellement tourné vers les stocks d'urgence, ce poste n'a pourtant perçu que 2 pour cent en moyenne des dépenses en soutien à la SAN (Figure 27). Les dépenses consacrées aux stocks alimentaires d'urgence ont atteint un niveau maximal de 8.4 milliards de FCFA en 2014 (Figure 30) suite à la mauvaise pluviométrie de 2014 (FEWS NET, 2015). La reconstitution du stock de sécurité alimentaire par la Présidence dans le cadre du Plan National de Riposte à l'insécurité alimentaire (PNR) et la constitution de stocks céréaliers dans le cadre du programme d'urgence du PAM y ont le plus contribué (Figure 31).

Malgré cette hausse, pas moins de 32 des 45 départements du Sénégal se sont trouvés en situation de pression alimentaire l'année suivante (Encadré 1). Les répercussions se sont aussi fait sentir sur l'élevage, tirant la production de lait et de viande à la baisse. Ceci pose la question du niveau, mais aussi de l'efficacité des dépenses consacrées aux stocks d'urgence. Au niveau national, les mandats de la Présidence et la Primature (via le Commissariat à la Sécurité Alimentaire, rattaché à la DGPSN) ont tendance à se recouper, ce qui perturbe également la coordination des interventions extérieures. De plus, l'efficacité de ces stocks est considérablement réduite par une pratique courante qui consiste à les mobiliser lors de fêtes culturelles et religieuses, compromettant ainsi leur disponibilité en cas de véritable choc.

L'installation d'infrastructures de stockage alimentaire n'a bénéficié que de 2.2 milliards de FCFA en moyenne chaque année (Figure 30), ce qui est insuffisant au regard de la hausse enregistrée par les productions céréalières (riz) et maraichères (oignon) au cours des dernières années. Alors que les quantités d'oignons actuellement produites sont en théorie suffisantes pour atteindre l'objectif d'autosuffisance visé par le PRACAS, les pertes post-récoltes occasionnées par les mauvaises conditions de transport et de stockage frappent un tiers de la production. Paradoxalement, les importations demeurent nécessaires pour satisfaire une demande nationale croissante. Les investissements insuffisants dans les infrastructures de stockage pèsent sur la capacité des producteurs à écouler leur production à bon prix et sur celle des consommateurs à s'approvisionner en produits de qualité, affectant ainsi l'accès aux ressources et à une alimentation saine et nutritive.

Figure 31. Principales mesures de politique liées au stockage alimentaire en milliards de FCFA (hors coûts administratifs), dépenses d'investissement décaissées, 2010-2015.



Note: les investissements réalisés dans le cadre du projet d'édification d'infrastructures de stockage mis en œuvre par l'Agence de Régulation des Marchés (ARM, MEFP) sont inclus dans l'analyse mais n'ont pas été montrés, étant donné que seules les activités représentant en moyenne au moins 5 pour cent de l'ensemble des mesures de politique destinées au stockage alimentaire sont montrées. Pour des raisons de lisibilité, le programme pays du PAM de 2015 n'a pas été représenté. *Source:* Auteurs.

La résilience aux chocs climatiques et économiques n'a capté qu'une infime partie des dépenses en soutien à la SAN, et ce en dépit de leur résurgence au cours des dernières années et de leurs effets néfastes sur le pouvoir d'achat des ménages (Encadré 1). La mitigation de la variabilité et du changement climatique a capté 4 pour cent des dépenses en soutien à la SAN (Figure 27), tandis que la mitigation de la fluctuation et de la volatilité des prix n'a fait l'objet d'aucune mesure spécifique. Ce manque d'investissement a ainsi contribué à éroder la vulnérabilité des ménages et doit être corrigé afin d'améliorer la SAN.

5. Principales tendances et dynamiques explicatives

Entre 2010 et 2015, le niveau des dépenses en soutien à la SAN a doublé pour atteindre son plus haut niveau sur la période (537 milliards de FCFA). Ces dépenses ont majoritairement pris la forme d'un soutien direct à la SAN, dont la part dans le budget public total décaissé est passée de 9 à 16 pour cent.

Cette hausse est intervenue alors que la SAN ne faisait l'objet d'aucune politique spécifique, et par conséquent d'aucun document de programmation budgétaire intégrant son caractère multisectoriel. En l'absence de stratégie globale et concertée, la SAN a davantage fait l'objet d'une juxtaposition d'approches: priorités productivistes au MAER, priorité au désenclavement au MITTD, priorité aux consommateurs à la Présidence et maintien des dépenses de santé à un niveau stable au MSAS. Ce déficit stratégique s'est traduit par un déséquilibre entre les Ministères (au profit du MAER et du MITTD) et entre les dimensions de la SAN (au profit de la disponibilité alimentaire).

La mise en œuvre du PSE à partir de 2013 a introduit un changement dans la structure essentiellement productiviste des politiques agricoles et alimentaires au Sénégal. Les consommateurs sont ainsi devenus les premiers bénéficiaires des transferts directs de politique à travers la mise en place de filets sociaux, les dépenses en infrastructures agricoles demeurant, toutefois, tournées vers le maillon de la production. Le changement constaté en faveur des consommateurs témoigne de la prise en compte accrue des questions de pauvreté, d'insécurité alimentaire et nutritionnelle et de résilience dans le champ des politiques agricoles et alimentaires.

La mise en œuvre du PSE s'est traduite par une hausse du soutien direct à la SAN, qui a ciblé en priorité la construction et la rénovation de routes rurales dans les bassins de production, ainsi que l'irrigation hors exploitation. La culture du riz irrigué dans la Vallée du Fleuve Sénégal a ainsi bénéficié d'une part croissante des transferts en comparaison à l'arachide, témoignant d'une préoccupation accrue pour la sécurité alimentaire.

L'absence d'un cadre politique unifié pour la SAN est néanmoins source de contradictions, particulièrement en ce qui concerne la répartition des moyens en soutien aux différentes dimensions de la sécurité alimentaire. Si le PSE met l'accent sur la disponibilité alimentaire, le PRACAS et la SNSAR prônent plutôt une approche équilibrée entre les quatre dimensions de la sécurité alimentaire. En tous cas, la forte prédominance des dépenses vers la disponibilité observée sur la période nuit à la prise en compte de l'accès, de l'utilisation et de la stabilité alimentaires. Ces dimensions sont pourtant essentielles au regard de la situation alimentaire et nutritionnelle du Sénégal, caractérisée par une prévalence critique de la malnutrition aigüe dans certaines régions, des carences nutritionnelles fréquentes et une vulnérabilité accrue aux chocs, susceptible d'entraver la stabilité sociale, économique et politique du pays.

Les interventions portant sur l'alimentation complémentaire et thérapeutique et celles visant à changer le comportement alimentaire ont perçu des ressources insignifiantes, alors même qu'elles ont été identifiées comme des investissements prioritaires en raison de leur impact élevé sur la malnutrition. La mitigation des chocs économiques, climatiques et environnementaux a elle aussi bénéficié d'une attention insuffisante, alors que la flambée des prix alimentaires internationaux et les périodes de soudure affectent particulièrement le pouvoir d'achat et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages sénégalais.

La répartition déséquilibrée des ressources entre les Ministères nuit à l'amélioration de la SAN. Le MAER a ainsi supporté en moyenne 45 pour cent des dépenses en soutien à la SAN, alors que les sous-secteurs de l'élevage et de la pêche ont perçu des sommes dérisoires au regard du rôle censé leur revenir dans l'amélioration de la SAN au Sénégal.

Le soutien du riz au détriment de céréales traditionnelles comme le mil et le sorgho relève d'un choix politique. Ce choix est motivé par le fait que populations urbaines représentent le principal foyer de consommation de riz mais aussi d'instabilité politique en cas de hausse soudaine des prix, comme l'ont rappelé les émeutes de la faim en 2007-2008. Or, les populations rurales sont plus sévèrement touchées par l'insécurité alimentaire et nutritionnelle que le monde urbain, et les cultures du mil et du sorgho jouent un rôle de premier plan dans la satisfaction de leurs besoins nutritionnels. Le biais urbain des décisions touchant à la SAN et l'absence de soutien aux cultures céréalières traditionnelles qui en découle sont donc incohérents vis-à-vis de la situation alimentaire et nutritionnelle du Sénégal.

Les changements à l'œuvre en matière de SAN (importance croissante des routes rurales, de l'irrigation et des filets sociaux) ont été majoritairement impulsés par des bailleurs externes (Millennium Challenge Corporation, Banque Mondiale, PNUD). La part de l'aide extérieure dans ces domaines dépasse généralement la moyenne de 43 pour cent, ce qui pose la question de l'absorption de ces investissements par les institutions nationales et de leur pérennité.

6. Conclusions et recommandations

L'architecture institutionnelle actuelle de la SAN devrait être auditée en vue d'améliorer la coordination entre les différentes institutions. A cette occasion, les rôles de la Présidence et de la Primature en matière de gestion des stocks d'urgence devraient être clarifiés pour augmenter leur efficacité. Ceci permettrait également de dégager des voies d'amélioration concernant la coordination avec les bailleurs externes, compte tenu de leur rôle crucial dans la mobilisation des ressources en soutien à la SAN. L'articulation de leurs interventions avec les priorités nationales est la clé de leur pérennisation et devrait donc être mieux suivie.

La formulation d'un cadre politique multisectoriel sur le long terme, avec des objectifs harmonisés et des moyens spécifiques, est un prérequis pour améliorer l'efficacité des interventions en matière de SAN au Sénégal. Le Document de Programmation Triennale de la Sécurité Alimentaire (DPTSA) est un premier pas en ce sens puisqu'il permet de suivre et de guider les orientations budgétaires en soutien à la SAN, à partir des budgets-programmes triennaux des Ministères sectoriels et des autres institutions clés de la SAN. La visibilité accrue des dépenses en soutien à la SAN devait permettre d'effectuer les rééquilibrages nécessaires pour atteindre les objectifs fixés tout en mettant un terme aux conflits d'intérêt entre les priorités sectorielles et les priorités de la SAN.

La traçabilité des dépenses devrait tout particulièrement être améliorée du côté des subventions aux intrants pour mettre un terme à l'imprévisibilité budgétaire qu'ils suscitent. Leur poids budgétaire devrait continuer à se réduire, dégageant ainsi des ressources pour les interventions prioritaires avec un impact élevé sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les objectifs inscrits dans le PSMN ne pourront pas être atteints si les moyens alloués aux interventions portant sur l'alimentation complémentaire et thérapeutique et sur le changement du comportement alimentaire ne sont pas augmentés. La mitigation de la variabilité et du changement climatique ainsi que de la fluctuation et de la volatilité des prix devraient faire l'objet d'enveloppes plus conséquentes compte tenu de la résurgence des chocs au cours des dernières années et de leur impact à moyen terme sur la SAN. Toutes ces interventions permettraient une prise en compte plus équilibrée des dimensions de la SAN.

L'insécurité alimentaire et nutritionnelle étant plus répandue dans le monde rural qu'en milieu urbain, le Gouvernement devrait axer sa stratégie en priorité sur les cultures céréalières traditionnelles, qui constituent la principale source d'alimentation des populations rurales. Une part accrue des transferts aux producteurs et aux transformateurs devrait être dirigée vers les filières mil et sorgho, tandis que les investissements dans le système semencier, le stockage et la commercialisation de ces céréales devraient être accrus afin de créer les incitations nécessaires. Les cultures horticoles devraient faire l'objet d'investissements similaires compte tenu de leur haute teneur en nutriments.

La recherche agricole joue un rôle important dans la mise au point de techniques et de technologies adaptées aux spécificités climatiques, environnementales, alimentaires et nutritionnelles du Sénégal. Par conséquent, il est primordial de relever le niveau des dépenses qui lui sont allouées.

Les recommandations standards préconisent une prise d'engagements accrus de la part des gouvernements par rapport au pourcentage des investissements consacrés aux systèmes alimentaires, à l'eau, l'assainissement et l'hygiène, à l'éducation, à l'égalité entre les sexes et aux

programmes de protection sociale afin de lutter contre la malnutrition (IFPRI, 2016). Ces secteurs et leur impact sur l'amélioration de la SAN devraient faire l'objet d'études approfondies et spécifiques au Sénégal afin de définir un seuil d'investissement optimal, permettant de lutter efficacement et durablement contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Annexe: Grille de classification des dépenses en soutien à la SAN

Catégorie SAPAA	Transfert de politique ou coût administratif	Type de dépense	Type de bénéficiaire	Dimension SAN	Définitions SAN
1. Dépenses publiques spécifiques à la sécurité alimentaire et la nutrition					Transferts monétaires qui sont spécifiques à la sécurité alimentaire et la nutrition, c'est-à-dire que la sécurité alimentaire et la nutrition sont les seules ou les principales bénéficiaires d'une mesure de dépense donnée.
1.1. Paiements spécifiques aux agents					Transferts monétaires à des agents individuels.
1.1.1. Paiements aux producteurs					Transferts monétaires aux producteurs agricoles individuels (agriculteurs)
A. Subventions à la production basées sur la quantité produite	transfert de politique	Paielements spécifiques aux agents	producteurs	Disponibilité	Transferts monétaires aux producteurs agricoles basés sur la production pour l'année donnée d'un produit spécifique
B. Subventions aux intrants					Transferts monétaires aux producteurs agricoles basés sur l'utilisation d'intrants à la ferme
B.1. intrants variables (semences, engrais, autres)	transfert de politique	Paielements spécifiques aux agents	producteurs	Disponibilité	Transferts monétaires réduisant le coût à la ferme d'un intrant variable spécifique ou d'un mélange d'intrants variables
B.2. capital (équipement, irrigation à la ferme, bétail, autres infrastructures basiques à la ferme)	transfert de politique	Paielements spécifiques aux agents	producteurs	Disponibilité	Transferts monétaires réduisant le coût à la ferme des bâtiments agricoles, de l'équipement, des plantations, installations d'irrigation, installations de drainage et travaux d'amélioration des sols
B.3. Services à la ferme (contrôle nuisibles, services vétérinaires, assistance technique, extension, etc.)	transfert de politique	Paielements spécifiques aux agents	producteurs	Disponibilité	Transferts monétaires réduisant le coût de l'assistance technique et de la formation données aux producteurs individuels
C. Soutien au revenu des producteurs	transfert de politique	Paielements spécifiques aux agents	producteurs	Disponibilité	Transferts monétaires aux producteurs qui garantissent le prix de la production (par exemple prix plancher)
D. Subventions à l'importation	transfert de politique	Paielements spécifiques aux agents	producteurs	Disponibilité	Transferts monétaires qui rendent les biens et services importés plus accessibles (ex : exonération taxes importation sur produits de consommation alimentaire et matériel/équipement agricole)
E. Accès au crédit et services financiers destinés à la production	transfert de politique	Paielements spécifiques aux agents	producteurs	Disponibilité	Dépenses publiques finançant des programmes ou des mesures en soutien à des régimes de microcrédit ou la prestation de services financiers à destination de la production (ex : fonds de garantie, taux bonifiés)
F. Autres paiements aux producteurs	transfert de politique	Paielements spécifiques aux agents	producteurs	Disponibilité	Transferts monétaires aux producteurs agricoles individuels pour lesquels il n'y a pas suffisamment d'informations permettant de les attribuer à une des catégories ci-dessus

Catégorie SAPAA	Transfert de politique ou coût administratif	Type de dépense	Type de bénéficiaire	Dimension SAN	Définitions SAN
1. Dépenses publiques spécifiques à la sécurité alimentaire et la nutrition					Transferts monétaires qui sont spécifiques à la sécurité alimentaire et la nutrition, c'est-à-dire que la sécurité alimentaire et la nutrition sont les seules ou les principales bénéficiaires d'une mesure de dépense donnée.
1.1. Paiements spécifiques aux agents					Transferts monétaires à des agents individuels.
1.1.2. Paiements aux consommateurs					Transferts monétaires aux consommateurs finaux de produits agricoles individuels sous la forme de :
G. Soutien au revenu et au pouvoir d'achat					Transferts monétaires aux consommateurs pour améliorer leur revenu disponible et augmenter leur pouvoir d'achat
G.1. Programmes d'emploi	transfert de politique	Paielements spécifiques aux agents	consommateurs	Accès	Dépenses publiques générant des transferts monétaires aux agents spécifiques à travers des programmes d'emploi
G.2. Revenu hors exploitation et opportunités d'emploi	transfert de politique	Paielements spécifiques aux agents	consommateurs	Accès	Dépenses publiques finançant des programmes ou des mesures destinés à promouvoir le revenu hors exploitation et les opportunités d'emploi
G.3. Education	transfert de politique	Paielements spécifiques aux agents	consommateurs	Accès	Education lycée agricoles/centres de formation
G.4. Autres mesures en soutien au revenu disponible des agents	transfert de politique	Paielements spécifiques aux agents	consommateurs	Disponibilité	Autres dépenses publiques destinées à améliorer le revenu disponible et le pouvoir d'achat des agents
H. Filets de sécurité sociale					Transferts monétaires non contributifs destinés à apporter un soutien stable et régulier aux personnes vulnérables
H.1. Transferts en espèces	transfert de politique	Paielements spécifiques aux agents	consommateurs	Accès	Transferts monétaires périodiques destinés aux ménages pauvres, qu'ils requièrent un comportement particulier de la part de ces ménages (transferts monétaires conditionnels) ou non (transferts monétaires non conditionnels)
H.2. Travaux d'intérêt public		Paielements spécifiques aux agents			Dépenses publiques visant des personnes vulnérables et subventionnant leur emploi pour réaliser des travaux d'intérêt collectif
H.2.1. Argent contre travail	transfert de politique	Paielements spécifiques aux agents	consommateurs	Accès	Transferts monétaires à des agents spécifiques en échange de leur force de travail.
H.2.2. Nourriture contre travail	transfert de politique	Paielements spécifiques aux agents	consommateurs	Accès	Dépenses publiques finançant des programmes ou des mesures destinés à fournir des transferts de denrées alimentaires aux agents spécifiques en échange de leur force de travail.
H.3. Transferts en nature	transfert de politique	Paielements spécifiques aux agents	consommateurs	Accès	Dépenses publiques finançant des programmes ou des mesures destinés à fournir des transferts en nature aux agents spécifiques, comme la distribution de nourriture.

Catégorie SAPAA	Transfert de politique ou coût administratif	Type de dépense	Type de bénéficiaire	Dimension SAN	Définitions SAN
1. Dépenses publiques spécifiques à la sécurité alimentaire et la nutrition					Transferts monétaires qui sont spécifiques à la sécurité alimentaire et la nutrition, c'est-à-dire que la sécurité alimentaire et la nutrition sont les seules ou les principales bénéficiaires d'une mesure de dépense donnée.
1.1. Paiements spécifiques aux agents					Transferts monétaires à des agents individuels.
1.1.2. Paiements aux consommateurs					Transferts monétaires aux consommateurs finaux de produits agricoles individuels sous la forme de :
H.4. Subventions alimentaires	transfert de politique	Paiements spécifiques aux agents	consommateurs	Accès	Transferts monétaires à des agents spécifiques pour améliorer leur accès à la nourriture et leur consommation alimentaire.
H.5. Bons ou timbres alimentaires	transfert de politique	Paiements spécifiques aux agents	consommateurs	Accès	Dépenses publiques finançant des programmes ou des mesures destinés à fournir des timbres/bons alimentaires que les bénéficiaires peuvent utiliser pour se procurer des denrées alimentaires sur le marché ou dans des magasins alimentaires.
H.6. Exonération de frais	transfert de politique	Paiements spécifiques aux agents	consommateurs	Accès	Dépenses publiques finançant des programmes ou des mesures qui aident les ménages à couvrir le coût d'une certaine catégorie de services.
H.7. Programmes d'alimentation scolaire	transfert de politique	Paiements spécifiques aux agents	consommateurs	Accès	Dépenses publiques finançant des programmes ou des mesures destinés à approvisionner les cantines scolaires ou à fournir des rations à emporter à la maison.
H.8. Autres filets de sécurité sociale	transfert de politique	Paiements spécifiques aux agents	consommateurs	Accès	Dépenses publiques finançant d'autres filets de sécurité sociale.
I. Assistance nutritionnelle					Dépenses publiques finançant des interventions en soutien à la nutrition.
I.1. Interventions visant à changer le comportement alimentaire					Dépenses publiques finançant des programmes ou des mesures destinés à promouvoir de meilleures pratiques nutritionnelles.
I.1.1. Promotion de l'allaitement	transfert de politique	Paiements spécifiques aux agents	consommateurs	Utilisation	Dépenses publiques finançant des programmes ou des mesures destinés à promouvoir l'allaitement.
I.1.2. Promotion de bonnes pratiques d'hygiène	transfert de politique	Paiements spécifiques aux agents	consommateurs	Utilisation	Dépenses publiques finançant des programmes ou des mesures destinés à promouvoir les bonnes pratiques d'hygiène.
I.2. Micronutriments et vermifugation	transfert de politique	Paiements spécifiques aux agents	consommateurs	Utilisation	Dépenses publiques finançant des programmes ou des mesures qui fournissent des suppléments alimentaires, tels que les suppléments en vitamine A, les poudres enrichies en micronutriments, les vermifuges, les suppléments de fer et d'acide folique, etc.
I.3. Alimentation complémentaire et thérapeutique	transfert de politique	Paiements spécifiques aux agents	consommateurs	Utilisation	Dépenses publiques finançant les interventions destinées à prévenir et à traiter la malnutrition à travers l'octroi de vitamines et de compléments alimentaires enrichis.
I.4. Autres soutiens à la nutrition	transfert de politique	Paiements spécifiques aux agents	consommateurs	Utilisation	Autres dépenses publiques en soutien à la nutrition.

Catégorie SAPAA	Transfert de politique ou coût administratif	Type de dépense	Type de bénéficiaire	Dimension SAN	Définitions SAN
1. Dépenses publiques spécifiques à la sécurité alimentaire et la nutrition					Transferts monétaires qui sont spécifiques à la sécurité alimentaire et la nutrition, c'est-à-dire que la sécurité alimentaire et la nutrition sont les seules ou les principales bénéficiaires d'une mesure de dépense donnée.
1.1. Paiements spécifiques aux agents					Transferts monétaires à des agents individuels.
1.1.2. Paiements aux consommateurs					Transferts monétaires aux consommateurs finaux de produits agricoles individuels sous la forme de :
J. Autres paiements aux consommateurs	transfert de politique	Paiements spécifiques aux agents		Accès utilisation disponibilité	Autres transferts monétaires aux consommateurs finaux de produits agricoles individuels pour lesquels il n'y a pas suffisamment d'informations permettant de les attribuer à une des catégories ci-dessus.
1.1.3. Paiements aux fournisseurs d'intrants					Transferts monétaires individuels aux fournisseurs d'intrants agricoles.
1.1.4. Paiements aux transformateurs					Transferts monétaires individuels aux transformateurs de produits agricoles.
1.2. Soutien général à la sécurité alimentaire et la nutrition					Dépenses publiques générant des transferts monétaires aux agents de la sécurité alimentaire et de la nutrition de façon collective.
K. Aide alimentaire	transfert de politique	Soutien général à la sécurité alimentaire et la nutrition		Disponibilité	Dépenses publiques finançant l'approvisionnement centralisé et la distribution de nourriture.
L. Régularisation de la propriété foncière	transfert de politique	Soutien général à la sécurité alimentaire et la nutrition		Disponibilité	Dépenses publiques finançant des activités dédiées à la régularisation de la propriété foncière en zone rurale.
M. Recherche agricole	transfert de politique	Soutien général à la sécurité alimentaire et la nutrition		Disponibilité	Dépenses publiques finançant des activités de recherche améliorant la production agricole.
N. Formation	transfert de politique	Soutien général à la sécurité alimentaire et la nutrition		Disponibilité	Dépenses publiques finançant l'assistance technique aux agents du secteur agroalimentaire de façon collective.
O. Appui-conseil et assistance technique	transfert de politique	Soutien général à la sécurité alimentaire et la nutrition		Disponibilité	Dépenses publiques finançant la formation agricole.
P. Inspection/sécurité sanitaire et qualité des aliments					Dépenses publiques finançant la prestation de services de vulgarisation.
P.1. Inspection vétérinaire/phytosanitaire	transfert de politique	Soutien général à la sécurité alimentaire et la nutrition		Disponibilité	Dépenses publiques finançant le contrôle sanitaire et les mécanismes d'assurance qualité des produits alimentaires.
P.2. Standards et réglementations alimentaires	transfert de politique	Soutien général à la sécurité alimentaire et la nutrition		Utilisation	Dépenses publiques finançant le contrôle qualité des intrants agricoles, des cultures, des animaux et de leur environnement.

Catégorie SAPAA	Transfert de politique ou coût administratif	Type de dépense	Type de bénéficiaire	Dimension SAN	Définitions SAN
1. Dépenses publiques spécifiques à la sécurité alimentaire et la nutrition					Transferts monétaires qui sont spécifiques à la sécurité alimentaire et la nutrition, c'est-à-dire que la sécurité alimentaire et la nutrition sont les seules ou les principales bénéficiaires d'une mesure de dépense donnée.
1.2. Soutien général à la sécurité alimentaire et la nutrition					Dépenses publiques générant des transferts monétaires aux agents de la sécurité alimentaire et de la nutrition de façon collective.
P. Inspection/sécurité sanitaire et qualité des aliments					Dépenses publiques finançant la prestation de services de vulgarisation.
P.3. Contrôle des aliments et services d'inspection	transfert de politique	Soutien général à la sécurité alimentaire et la nutrition		Utilisation	Dépenses publiques finançant des programmes ou des mesures destinés à la mise en oeuvre de régulations et standards améliorant la qualité et la sécurité sanitaire des aliments.
P.4. Autres mesures de soutien à la sécurité sanitaire et à la qualité des aliments	transfert de politique	Soutien général à la sécurité alimentaire et la nutrition		Utilisation	Dépenses publiques finançant des programmes ou des mesures destinés à établir des procédures de contrôle alimentaire et des services d'inspection.
Q. Infrastructures agricoles					Autres dépenses publiques en soutien au contrôle sanitaire et aux mécanismes d'assurance qualité des produits alimentaires.
Q.1. Pistes de production	transfert de politique	Soutien général à la sécurité alimentaire et la nutrition		Disponibilité	Dépenses publiques finançant des infrastructures agricoles collectives, hors exploitation.
Q.2. Irrigation hors exploitation	transfert de politique	Soutien général à la sécurité alimentaire et la nutrition		Disponibilité	Dépenses publiques finançant des pistes de production
Q.3. Autres infrastructures hors exploitation	transfert de politique	Soutien général à la sécurité alimentaire et la nutrition		Disponibilité	Dépenses publiques finançant des infrastructures d'irrigation hors exploitation.
R. Infrastructures rurales					Dépenses publiques finançant des infrastructures agricoles qui ne sont pas des routes de desserte ou de l'irrigation hors exploitation.
R.1. Routes rurales	transfert de politique	Soutien général à la sécurité alimentaire et la nutrition		Disponibilité	Dépenses publiques finançant des infrastructures rurales.
R.2. Marchés ruraux	transfert de politique	Soutien général à la sécurité alimentaire et la nutrition		Disponibilité	Dépenses publiques finançant des routes rurales.
R.3. Autres soutiens aux infrastructures rurales	transfert de politique	Soutien général à la sécurité alimentaire et la nutrition		Disponibilité	Dépenses publiques finançant des infrastructures de marchés en zone rurale.
S. Stocks alimentaires					Dépenses publiques finançant d'autres infrastructures rurales.
S.1. Installation de stockage alimentaire	transfert de politique	Soutien général à la sécurité alimentaire et la nutrition		Stabilité	Dépenses publiques finançant le stockage de produits agroalimentaires et les stocks d'urgence.
S.2. Stocks d'urgence	transfert de politique	Soutien général à la sécurité alimentaire et la nutrition		Disponibilité	Dépenses publiques finançant les installations de stockage de produits agroalimentaires.

Catégorie SAPAA	Transfert de politique ou coût administratif	Type de dépense	Type de bénéficiaire	Dimension SAN	Définitions SAN
1. Dépenses publiques spécifiques à la sécurité alimentaire et la nutrition					Transferts monétaires qui sont spécifiques à la sécurité alimentaire et la nutrition, c'est-à-dire que la sécurité alimentaire et la nutrition sont les seules ou les principales bénéficiaires d'une mesure de dépense donnée.
1.2. Soutien général à la sécurité alimentaire et la nutrition					Dépenses publiques générant des transferts monétaires aux agents de la sécurité alimentaire et de la nutrition de façon collective.
T. Commercialisation	transfert de politique	Soutien général à la sécurité alimentaire et la nutrition		Disponibilité	Dépenses publiques finançant la constitution et la gestion de stocks d'urgence.
U. Autre soutien général à la sécurité alimentaire et la nutrition	transfert de politique	Soutien général à la sécurité alimentaire et la nutrition		Disponibilité	Dépenses publiques finançant l'assistance à la commercialisation de produits agroalimentaires.
2. Dépenses publiques en faveur de la sécurité alimentaire et la nutrition					Dépenses publiques qui ne sont pas spécifiques à la sécurité alimentaire et la nutrition mais qui ont une forte incidence sur l'atteinte de leurs dimensions.
V. Accès à l'eau salubre, assainissement et santé	transfert de politique	Dépenses en faveur de la sécurité alimentaire et la nutrition		Utilisation	Dépenses publiques finançant des programmes ou des mesures destinés à assurer l'accès à l'eau salubre en zone rurale, l'assainissement adéquat et les services de santé.
W. Mitigation de la Variabilité et du changement climatiques					Dépenses publiques finançant des programmes ou des mesures destinés à la réduction ou à l'adaptation à la variabilité et au changement climatiques.
W.1. Prévisions météorologiques et climatiques ; systèmes d'alerte précoce	transfert de politique	Dépenses en faveur de la sécurité alimentaire et la nutrition		Stabilité	Dépenses publiques finançant des programmes ou des mesures destinés à introduire ou améliorer les systèmes de prévision météorologique et des systèmes d'alerte précoce, de façon à ce qu'ils délivrent en temps voulu une information de qualité sur la météorologie et le climat.
W. Mitigation de la Variabilité et du changement climatiques					Dépenses publiques finançant des programmes ou des mesures destinés à la réduction ou à l'adaptation à la variabilité et au changement climatiques.
W.2. Partage de connaissances sur l'adaptation au changement climatique	transfert de politique	Dépenses en faveur de la sécurité alimentaire et la nutrition		Stabilité	Dépenses publiques finançant des programmes ou des mesures destinés à améliorer les connaissances sur l'adaptation au changement climatique et les bonnes pratiques, en tenant compte des besoins spécifiques des femmes ou des groupes désavantagés.
W.3. Régimes d'assurance appropriés aux risques météorologiques et climatiques	transfert de politique	Dépenses en faveur de la sécurité alimentaire et la nutrition		Stabilité	Transferts monétaires aux producteurs afin de les doter d'instruments adéquats face aux risques et aux aléas météorologiques et climatiques, ainsi qu'aux dommages que ceux-ci peuvent entraîner.
W.4. Bonnes pratiques d'utilisation des sols	transfert de politique	Dépenses en faveur de la sécurité alimentaire et la nutrition		Stabilité	Dépenses publiques finançant des programmes ou des mesures destinés à promouvoir et améliorer la gestion intégrée des sols et les bonnes pratiques d'utilisation.
W.5. Gestion de l'eau et des inondations	transfert de politique	Dépenses en faveur de la sécurité alimentaire et la nutrition		Stabilité	Dépenses publiques finançant des programmes ou des mesures destinés à améliorer la gestion de l'eau et des inondations.
W.6. Autres soutiens à la mitigation de la variabilité du changement climatiques	transfert de politique	Dépenses en faveur de la sécurité alimentaire et la nutrition		Stabilité	Dépenses publiques finançant toute autre mesure destinée à la réduction ou à l'adaptation à la variabilité météorologique et au changement climatique.

Catégorie SAPAA	Transfert de politique ou coût administratif	Type de dépense	Type de bénéficiaire	Dimension SAN	Définitions SAN
2. Dépenses publiques en faveur de la sécurité alimentaire et la nutrition					Dépenses publiques qui ne sont pas spécifiques à la sécurité alimentaire et la nutrition mais qui ont une forte incidence sur l'atteinte de leurs dimensions.
X. Préservation et réhabilitation des ressources naturelles					Dépenses publiques finançant des programmes ou des mesures destinés à préserver ou restaurer les ressources naturelles.
X.1. Forêts et feux forestiers	transfert de politique	Dépenses en faveur de la sécurité alimentaire et la nutrition		Stabilité	Dépenses publiques finançant des programmes ou des mesures destinés à conserver les forêts et à réduire l'occurrence et les effets des feux de forêt.
X.2. Biodiversité et paysages	transfert de politique	Dépenses en faveur de la sécurité alimentaire et la nutrition		Stabilité	Dépenses publiques finançant toute autre mesure destinée à préserver la biodiversité et les paysages.
X.3. Autres programmes liés aux ressources naturelles	transfert de politique	Dépenses en faveur de la sécurité alimentaire et la nutrition		Stabilité	Dépenses publiques finançant toute autre mesure destinée à préserver et restaurer les ressources naturelles.
Y. Volatilité et fluctuation des prix					Dépenses publiques finançant des programmes ou des mesures destinés à limiter les effets négatifs de la volatilité des prix et de leurs fluctuations.
Y.1. Instruments de marché destinés à mitiger les risques liés aux prix agricoles	transfert de politique	Dépenses en faveur de la sécurité alimentaire et la nutrition		Stabilité	Transferts monétaires aux producteurs destinés à réduire le risque induit par les prix du marché.
Y. Volatilité et fluctuation des prix					Dépenses publiques finançant des programmes ou des mesures destinés à limiter les effets négatifs de la volatilité des prix et de leurs fluctuations.
Y.2. Systèmes d'information des marchés agricoles	transfert de politique	Dépenses en faveur de la sécurité alimentaire et la nutrition		Stabilité	Dépenses publiques finançant des programmes ou des mesures destinés à obtenir une information fiable et actualisée sur l'offre et la demande de produits alimentaires, ainsi que sur les stocks et les disponibilités à l'export.
Y.3. Autres soutiens destinés à gérer la volatilité des prix et leurs fluctuations	transfert de politique	Dépenses en faveur de la sécurité alimentaire et la nutrition		Stabilité	Autres dépenses publiques finançant des programmes ou des mesures destinés à gérer la volatilité des prix et leurs fluctuations.
Z. Facteurs politiques	transfert de politique	Dépenses en faveur de la sécurité alimentaire et la nutrition		Stabilité	Dépenses publiques finançant des programmes ou des mesures destinés à maintenir la paix et la sécurité et à prévenir les crises politiques.
Coûts administratifs	coût administratif	coût administratif			Les coûts administratifs incluent le coût de la formulation, de la mise en œuvre et de l'évaluation des politiques en soutien à la sécurité alimentaire et la nutrition.

Total des dépenses publiques pour la sécurité alimentaire et la nutrition	Somme de toutes les catégories ci-dessus et des coûts administratifs liés aux dépenses publiques pour la sécurité alimentaire et la nutrition.
--	---

Références

Agrhymet, centre régional. 2012. Portail du CILSS dans le domaine du changement climatique et la gestion durable des terres en Afrique de l'Ouest. *IFPRI: l'investissement dans la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest doit tenir compte du changement climatique*. Niamey, Niger. Disponible à l'adresse:

<http://www.agrhymet.ne/portailCC/index.php/fr/103-categorie-principale/actualites/240-ifpri-l-investissement-dans-la-securite-alimentaire-en-afrique-de-l-ouest-doit-tenir-compte-du-changement-climatique> (page consultée le 17 novembre 2016).

Banque Mondiale. 2016. *Investing in nutrition. The foundation for development. An investment framework to reach the global nutrition targets*. Washington, Etats-Unis. Disponible à l'adresse:

<http://www.worldbank.org/en/topic/nutrition/publication/investing-in-nutrition-the-foundation-for-development> (page consultée le 8 novembre 2016).

Ben Belhassen, B. 2015. *Benefits and costs of the food security and nutrition targets of the post-2015 development agenda*. In : Food security and nutrition viewpoint paper. Copenhagen Consensus Center. Copenhagen, Danemark. Disponible à l'adresse:

<http://www.copenhagenconsensus.com/publication/post-2015-consensus-food-security-and-nutrition-viewpoint-boubaker> (page consultée le 8 novembre 2016).

Bureau des Nations Unies pour la Coordination des Affaires Humanitaires (UNOCHA). 2015. *Aperçu des besoins humanitaires 2016. Sénégal*. New York, Etats-Unis. Disponible à l'adresse:

<http://reliefweb.int/report/senegal/s-n-gal-aper-u-des-besoins-humanitaires-2016-d-cembre-2015> (page consultée le 8 novembre 2016).

Comité Permanent Inter-Etats de lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS). 2015. *Cadre harmonisé d'identification et d'analyse des zones et des populations en insécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest (CH). Analyse régionale de la situation de l'insécurité alimentaire aigüe – situation courante (mars-mai 2015) et projetée (juin-août 2015)*. Ouagadougou, Burkina Faso. Disponible à l'adresse: www.agrhymet.ne/PDF/Fiche_Com-Cadre_Harmonise_Mars2015.pdf (page consultée le 8 novembre 2016).

Comité de la Sécurité Alimentaire Mondiale (CSA). 2012. *Coming to terms with terminology: Food security, Nutrition security, Food security and nutrition, Food and nutrition security*. Trente-neuvième session, Rome, 15-20 Octobre 2012. Disponible à l'adresse:

www.fao.org/docrep/meeting/026/md776f.pdf (page consultée le 8 novembre 2016).

Commission Européenne. 2015. AGIR – Renforcer la résilience au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Fiche-Info Echo. Disponible à l'adresse:

ec.europa.eu/echo/files/aid/countries/factsheets/sahel_agir_fr.pdf (page consultée le 17 novembre 2016).

Food and Agriculture Organization (FAO). 1996. Département économique et social (ESA). *Document d'information technique. Rôle de la recherche dans la sécurité alimentaire mondiale et le développement agricole*. Archives de documents de la FAO. Sommet mondial de l'alimentation, 13-17 novembre 1996. Rome, Italie. Disponible à l'adresse:

<http://www.fao.org/docrep/003/W2612F/w2612f09b.htm> (page consultée le 17 novembre 2016).

Food and Agriculture Organization (FAO). 2002. Département économique et social (ESA). *Chapitre 2 : Agriculture, sécurité alimentaire et nutrition*. In : Agriculture, alimentation et nutrition en Afrique: un ouvrage de référence à l'usage des professeurs d'agriculture. Archives de documents de la FAO. Rome, Italie. Disponible à l'adresse: <http://www.fao.org/docrep/008/w0078f/w0078f04.htm#bm04> (page consultée le 17 novembre 2016).

Food and Agriculture Organization (FAO). 2011. Division de la nutrition et de la protection des consommateurs (AGN). *Rapport final : Évaluation du rôle de la FAO et de ses activités dans le domaine de la nutrition*. Bureau de l'évaluation de la FAO, MB663. Cent huitième session du Comité du Programme et du Mouvement des Nations Unies pour le renforcement de la nutrition (SUN).

Food and Agriculture Organization (FAO). 2013. *Reconstruire le potentiel alimentaire de l'Afrique de l'Ouest : Politiques et incitations du marché pour la promotion des filières alimentaires intégrant les petits producteurs*. Sous la direction de Aziz Elbehri. Rome, Italie. Disponible à l'adresse: www.fao.org/docrep/018/i3222f/i3222f.pdf (page consultée le 17 novembre 2016).

Food and Agriculture Organization (FAO). 2015. *Le Sénégal primé à New York pour l'atteinte du premier Objectif du Millénaire pour le développement (OMD-1)*. Rome, Italie. Disponible à l'adresse: <http://www.fao.org/about/who-we-are/director-gen/faodg-news-archive/detail/fr/c/332120/> (page consultée le 8 novembre 2016).

Food and Agriculture Organization (FAO). 2016. Base de données FAOSTAT. Rome, Italie. Disponible à l'adresse: <http://faostat3.fao.org/home> (page consultée le 8 novembre 2016).

Fonds Monétaire International (FMI). 2015. *Consultations de 2014 au titre de l'article IV et huitième revue de l'instrument de soutien à la politique. Rapport des services du FMI, communiqué de presse et déclaration de l'administrateur pour le Sénégal. Rapport 15/2*. Washington D. C., Etats-Unis. Disponible à l'adresse: <https://www.imf.org/external/french/pubs/ft/scr/2015/cr1502f.pdf> (page consultée le 28 octobre 2016).

Famine Early Warning System Network (FEWSNET). 2015. *Rapport Spécial. Démarrage difficile de la campagne agropastorale dans le centre et le nord du pays*. Disponible à l'adresse: <http://www.fews.net/fr/west-africa/senegal/special-report/august-31-2015> (page consultée le 8 novembre 2016).

Gouvernement du Sénégal. 2013. Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD). *Rapport définitif. Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE 2013)*. Chapitre III : Alphabétisation, scolarisation, niveau d'instruction et formation professionnelle. Dakar, Sénégal. Disponible à l'adresse: <http://www.ansd.sn/ressources/RGPHAE-2013/ressources/doc/pdf/3.pdf> (page consultée le 17 novembre 2016).

Gouvernement du Sénégal. 2007. Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA). *Commercialisation du mil et du sorgho au Sénégal oriental et en Casamance*. Par Sall, M. Dakar, Sénégal.

Gouvernement du Sénégal. 2015. Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER). Division de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles (DAPSA). Base de données sur la production de riz. Dakar, Sénégal.

Gouvernement du Sénégal. 2016. Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER). Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles (DAPSA). *Revue conjointe du secteur agricole 2015. Rapport provisoire*. Dakar, Sénégal.

Gouvernement du Sénégal. 2016. Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (MEFP). Direction de la Prévision et des Études Économiques (DPÉE). *Situation économique et financière en 2015 et prévisions en 2016*. Dakar, Sénégal.

Gouvernement du Sénégal. 2016. Ministère de l'Élevage et des Productions Animales (MEPA). *Rapport de revue sectorielle*. Dakar, Sénégal. Disponible à l'adresse: www.elevage.gouv.sn/MEPA-Rapport-revue-sectorielle-2016.pdf (page consultée le 17 novembre 2016).

Gouvernement du Sénégal. 2009. Ministère de la Santé et de l'Action Sociale (MSAS). *Plan National de Développement Sanitaire*. www.sante.gouv.sn/images/stories/pdf/pndsdxhuit.pdf (page consultée le 8 novembre 2016).

Gouvernement du Sénégal. 2015. Primature. Cellule de Lutte contre la Malnutrition (CLM). *Document de Politique Nationale de Développement de la Nutrition (2015-2025)*. Dakar, Sénégal.

Gouvernement du Sénégal. 2015. Primature. Cellule de Lutte contre la Malnutrition (CLM). *Plan Stratégique Multisectoriel de la Nutrition*. Dakar, Sénégal.

Gouvernement du Sénégal. 2013. *Plan Sénégal Emergent*. Dakar, Sénégal. Disponible à l'adresse: <http://www.gouv.sn/-Plan-Senegal-Emergent-PSE,65-.html> (page consultée le 8 novembre 2016).

Gouvernement du Sénégal. 2014. *Programme de Relance et d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS)*. Dakar, Sénégal.

Gouvernement du Sénégal. 2016. Secrétariat exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE/CNSA). *Stratégie nationale de sécurité alimentaire et de résilience*. Dakar, Sénégal.

GRET. RéDév. 2004. Groupe de travail politiques agricoles et sécurité alimentaire. *La Loi d'orientation agro-sylvo-pastorale*. Disponible à l'adresse: http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/redev_note_loasp1.pdf (page consultée le 8 novembre 2016).

Integrated Food Security Phase Classification. 2016. What is IPC ? Basic facts on IPC. Disponible à l'adresse: <http://www.ipcinfo.org/ipcinfo-detail-forms/ipcinfo-resource-detail0/en/c/414478/> (page consultée le 8 novembre 2016).

International Food Policy Research Institute (IFPRI). 2016. *Stories of change in nutrition. Résumé pays Sénégal*. Washington, États-Unis. Disponible à l'adresse: wca.ifpri.info/2016/07/18/histoire-de-la-nutrition-au-senegal/ (page consultée le 8 novembre 2016).

International Food Policy Research Institute (IFPRI). 2016. *Rapport sur la malnutrition mondiale 2016: des promesses aux impacts : éliminer la malnutrition d'ici 2030*. Washington, États-Unis.

Disponible à l'adresse: <http://ebrary.ifpri.org/cdm/ref/collection/p15738coll2/id/130681> (page consultée le 8 novembre 2016).

Inter-réseaux. 2013. Filets sociaux en Afrique de l'Ouest : des outils en constante évolution. In : Revue Grain de sel, 59-62 : « Quelles politiques pour les populations rurales pauvres du Sahel ? ». Disponible à l'adresse: <http://www.inter-reseaux.org/publications/revue-grain-de-sel/59-62-queelles-politiques-pour-les/article/filets-sociaux-en-afrique-de-l?lang=fr> (page consultée le 17 novembre 2016).

Jeune Afrique. 2014. L'obésité grignote du terrain en Afrique. Article de presse initialement paru le 9 juin 2014. Paris, France. Disponible à l'adresse: <http://www.jeuneafrique.com/52738/societe/l-ob-sit-grignote-du-terrain-en-afrique/> (page consultée le 30 novembre 2016).

Leturque, H. Jarno, N. Jolly, Y. 2013. *Vers des filets sociaux « prévisibles » en Afrique de l'Ouest?* In: Revue Grain de sel, 59-62 : « Quelles politiques pour les populations rurales pauvres du Sahel ? ». Disponible à l'adresse: http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/GDS_Filets_sociaux_previsibles.pdf (page consultée le 17 novembre 2016).

Maetz, M. 2011. *Pourquoi l'agriculture est-elle protégée dans les pays riches et pénalisée dans les pays pauvres ?* Disponible à l'adresse: http://www.lafaimexpliquee.org/La_faim_expliquee/Pourquoi_rien_ne_bouge.html (page consultée le 15 novembre 2016).

Programme Alimentaire Mondial (PAM). 2010. Service de l'Analyse de la Sécurité Alimentaire (VAM). *Analyse globale de la vulnérabilité, de la sécurité alimentaire et de la nutrition*. Rome, Italie. Disponible à l'adresse: documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/ena/wfp244420.pdf (page consultée le 8 novembre 2016).

Programme Alimentaire Mondial (PAM). 2012. *Marchés et réponses au déficit de production agricole de la campagne 2011/2012 au Sénégal*. Par Amouzou, K. et Ndiaye, M. Rome, Italie. Disponible à l'adresse: <http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/ena/wfp250254.pdf?iframe> (page consultée le 8 novembre 2016).

Programme Alimentaire Mondial (PAM). 2014. Service de l'Analyse de la Sécurité Alimentaire (VAM). *Analyse globale de la vulnérabilité, de la sécurité alimentaire et de la nutrition*. Rome, Italie. Disponible à l'adresse: documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/ena/wfp271213.pdf (page consultée le 8 novembre 2016).

Programme de Suivi et d'Analyse des Politiques Agricoles et Alimentaires (SAPAA). 2013. Guides méthodologiques de mise en œuvre du SAPAA: Volume II. Analyse des dépenses publiques pour l'alimentation et l'agriculture. Notes techniques du SAPAA, FAO. Rome, Italie. Disponible à l'adresse: http://www.fao.org/fileadmin/templates/mafap/documents/Methodological_Guidelines/Methodological_Guidelines_-_Volume_II_-_Public_Expenditure_-_Final.pdf

Programme de Suivi et d'Analyse des Politiques Agricoles et Alimentaires (SAPAA). 2015. *MAFAP Methodology working paper. Analysis of public expenditure towards food security and nutrition*. Notes techniques du SAPAA, FAO. Rome, Italie.

Programme de Suivi et d'Analyse des Politiques Agricoles et Alimentaires (SAPAA). 2016. *Analyse des incitations par les prix pour le riz au Sénégal*. Par Hummel, L., Mas Aparisi, A. et Ngom D. N. Série de notes techniques, FAO. Rome, Italie. 201

Programme de Suivi et d'Analyse des Politiques Agricoles et Alimentaires (SAPAA). 2016. *Analyse des dépenses publiques en soutien à l'agriculture et l'alimentation au Sénégal, 2010-2015*. Par Hummel, L. et Mas Aparisi, A. Série de notes techniques, FAO. Rome, Italie.

Seneplus. 2013. *Le boulet de la dette publique. An un de Macky Sall au pouvoir : situation économique et financière*. Dakar, Sénégal. Article de presse initialement paru le 23 mars 2013. Disponible à l'adresse: <http://www.seneplus.com/article/le-boulet-de-la-dette-publique> (page consultée le 29 novembre 2016).

Scaling Up Nutrition (SUN). 2016. *Sénégal*. Disponible à l'adresse: <http://scalingupnutrition.org/fr/pays-sun/senegal/> (page consultée le 30 novembre 2016).

Union Européenne. 2015. *Document relatif à l'action pour le Contrat de réforme sectorielle en appui au développement agricole durable et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle*. Bruxelles, Belgique. Disponible à l'adresse: https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/ad1-senegal-2015_fr.pdf (page consultée le 8 novembre 2016).

Union Européenne. 2015. *Prévisibilité des dépenses publiques liées à la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sénégal. Rapport final*. Par Dionizio, V. Bruxelles, Belgique.

